

Rapport sur les objectifs de développement durable 2020



Table des matières

	Avant-propos.....	2
	Trouver des voies de transformation	3
	Le besoin d'innovations en matière de données	4
	Présentation générale	6
Objectif 1	Pas de pauvreté	24
Objectif 2	Faim « zéro »	26
Objectif 3	Bonne santé et bien-être	28
Objectif 4	Éducation de qualité	32
Objectif 5	Égalité entre les sexes.....	34
Objectif 6	Eau propre et assainissement.....	36
Objectif 7	Énergie propre et d'un coût abordable	38
Objectif 8	Travail décent et croissance économique.....	40
Objectif 9	Industrie, innovation et infrastructure	42
Objectif 10	Inégalités réduites.....	44
Objectif 11	Villes et communautés durables	46
Objectif 12	Consommation et production responsables	48
Objectif 13	Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques	50
Objectif 14	Vie aquatique	52
Objectif 15	Vie terrestre	54
Objectif 16	Paix, justice et institutions efficaces.....	56
Objectif 17	Partenariats pour la réalisation des objectifs	58
	Résumé des progrès.....	60
	Note au lecteur	62
	Groupements régionaux	63



Rapport sur les objectifs de développement durable **2020**

Avant-propos

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 a été lancé en 2015 pour éliminer la pauvreté et mettre le monde sur la voie de la paix, de la prospérité et de l'égalité des chances pour tous sur une planète en bonne santé. Les 17 objectifs de développement durable exigent une transformation des systèmes financiers, économiques et politiques qui régissent aujourd'hui nos sociétés afin de garantir les droits humains de toutes et tous. Ils requièrent une immense volonté politique et une action ambitieuse de la part de toutes les parties prenantes. Mais comme l'ont reconnu les États Membres lors du Sommet sur les objectifs de développement durable tenu en septembre dernier, les efforts mondiaux déployés jusqu'à présent n'ont pas suffi pour produire les changements dont nous avons besoin, rompant ainsi la promesse du Programme aux générations actuelles et futures.

Le *Rapport sur les objectifs de développement durable 2020* rassemble les données les plus récentes pour nous montrer qu'avant la pandémie de COVID-19, les progrès demeuraient inégaux et nous n'étions pas sur la bonne voie pour atteindre les objectifs d'ici à 2030. Des progrès étaient visibles : la proportion d'enfants et de jeunes non scolarisés avait diminué, l'incidence de nombreuses maladies transmissibles était en baisse, l'accès à l'eau potable gérée en toute sécurité s'était amélioré, et la représentation des femmes à des postes de responsabilité progressait. Mais dans le même temps, le nombre de personnes souffrant d'insécurité alimentaire augmentait, l'environnement continuait de se détériorer à un rythme alarmant et des niveaux d'inégalité dramatiques persistaient dans toutes les régions. Le changement n'avait pas encore lieu à la vitesse ni à l'échelle requises.

Aujourd'hui, en raison de la COVID-19, une crise sanitaire, économique et sociale sans précédent menace la vie et les moyens de subsistance, rendant la réalisation des objectifs encore plus difficile. Au début du mois de juin, le nombre de décès était supérieur à 400 000 et continuait d'augmenter, et presque aucun pays n'était épargné. Dans de nombreux pays, les systèmes de santé ont été poussés au bord de la rupture. Les moyens de subsistance de la moitié de la population active mondiale ont été gravement touchés. Plus de 1,6 milliard d'élèves ne sont pas scolarisés et des dizaines de millions de personnes rechutent dans l'extrême pauvreté et la faim, réduisant à néant les modestes avancées de ces dernières années.

Bien que le nouveau coronavirus touche tous les individus et toutes les communautés, il ne le fait pas de manière égale. Il a même mis au jour et exacerbé les inégalités et injustices existantes. Dans les économies avancées, les taux de mortalité les plus élevés ont été enregistrés dans les groupes marginalisés. Dans les pays en développement, les personnes les plus vulnérables, notamment les personnes employées dans l'économie informelle, les personnes âgées, les enfants, les personnes handicapées, les peuples autochtones et les migrants, risquent d'être encore plus durement frappés.

Partout dans le monde, les jeunes sont touchés de façon disproportionnée, particulièrement dans le monde du travail. Les femmes et les filles font face à de nouveaux obstacles et à de nouvelles menaces, comme l'épidémie silencieuse de violence et des charges supplémentaires de travail non rémunéré.

Loin de remettre en question les objectifs de développement durable, les causes profondes et les impacts inégaux de la COVID-19 montrent précisément pourquoi nous avons besoin du Programme 2030, de l'Accord de Paris sur les changements climatiques et du Programme d'action d'Addis-Abeba, et soulignent l'urgence de leur mise en œuvre. J'ai donc invariablement appelé à une intervention internationale et à des efforts de relèvement coordonnés et complets, fondés sur des données solides et sur la science, et guidés par les objectifs de développement durable.

Les systèmes de santé doivent être renforcés de toute urgence dans les pays les plus vulnérables, en développant les capacités de dépistage, de traçage et de traitement. L'accès universel aux traitements et aux vaccins, lorsque ceux-ci seront disponibles, est essentiel. Une réponse multilatérale à grande échelle est nécessaire pour que les pays en développement disposent des ressources dont ils ont besoin pour protéger les ménages et les entreprises. Les programmes de relance doivent faciliter le passage à une économie à faible émission de carbone et résiliente face aux changements climatiques, et soutenir l'accès universel à des services publics de qualité. Appui et initiatives sont également indispensables pour que les organismes statistiques aient les outils et ressources nécessaires pour faciliter la prise de décisions éclairées en temps opportun. Pour guider et soutenir ces actions, le système des Nations Unies s'est mobilisé à tous les niveaux, tirant parti des récentes réformes du système de développement des Nations Unies.

En ce début de Décennie d'action pour atteindre les objectifs de développement durable, j'appelle à une ambition, une mobilisation, une impulsion et une action collective renouvelées, non seulement pour combattre la COVID-19, mais aussi pour mieux nous relever, tous ensemble, en gagnant la course contre les changements climatiques, en nous attaquant résolument à la pauvreté et aux inégalités, en garantissant véritablement l'autonomisation de toutes les femmes et filles, et en créant des sociétés plus ouvertes et justes partout dans le monde.



António GUTERRES

Secrétaire général
de l'Organisation des Nations Unies

Trouver des voies de transformation en période de turbulence

Cette année marque le début de la Décennie d'action pour atteindre les objectifs de développement durable d'ici à 2030. Il s'agit d'une période critique pour faire avancer une vision commune de notre avenir et accélérer les réponses aux plus grands défis mondiaux, allant de l'élimination de la pauvreté et de la faim à la lutte contre les changements climatiques. Mais en très peu de temps, la propagation fulgurante du nouveau coronavirus a transformé une urgence de santé publique en pire crise mondiale de notre époque, changeant le monde tel que nous le connaissons. Le *Rapport sur les objectifs de développement durable 2020* présente un aperçu des progrès réalisés vers la réalisation de ces objectifs avant le début de la pandémie, et examine en outre certains des premiers effets dévastateurs de la COVID-19 sur des objectifs et cibles spécifiques. Il a été élaboré par le Département des affaires économiques et sociales de l'Organisation des Nations Unies, en collaboration avec plus de 200 experts de plus de 40 organismes internationaux et à l'aide des dernières données et estimations disponibles.

Aucune région n'a été épargnée par les effets de la pandémie

Au tiers de son parcours vers les objectifs de développement durable, le monde n'est pas engagé sur la voie de leur réalisation d'ici à 2030. Avant l'épidémie de COVID-19, les progrès étaient inégaux et une plus grande attention était nécessaire dans la plupart des domaines. La pandémie a brusquement perturbé la mise en œuvre de nombreux objectifs de développement durable et, dans certains cas, réduit à néant des décennies de progrès.

La crise a touché tous les segments de la population, tous les secteurs de l'économie et toutes les régions de la planète. Sans surprise, elle frappe le plus durement les personnes les plus pauvres et les plus vulnérables du monde. Elle a mis en lumière de graves et profondes inégalités dans nos sociétés et exacerbe les disparités existantes dans les pays et d'un pays à l'autre.

Selon les prévisions, la pandémie fera rechuter 71 millions de personnes dans l'extrême pauvreté en 2020, soit la première hausse de la pauvreté mondiale depuis 1998. Beaucoup de ces personnes travaillent dans l'économie informelle et ont vu leurs revenus baisser de 60 % pendant le premier mois de la crise. La moitié des travailleurs de la population active mondiale, soit 1,6 milliard de personnes, assurent leur subsistance et celle de leur famille par des emplois précaires et souvent dangereux dans l'économie informelle, et ont été touchés de manière significative. Les impacts de la COVID-19 accroissent également la vulnérabilité d'un milliard de personnes vivant dans des taudis dans le monde, qui souffrent déjà de logements inadéquats et ont un accès limité, voire inexistant, aux infrastructures et services de base.

Les personnes âgées, les personnes handicapées, les migrants et les réfugiés sont plus exposés aux effets graves de la COVID-19 en raison de leur état de santé et de leur situation socioéconomique. De même, la pandémie fait des victimes chez les femmes et les enfants du monde entier. La perturbation des soins de santé et l'accès limité aux services alimentaires et nutritionnels pourraient entraîner des centaines de milliers de décès supplémentaires chez les enfants de moins de cinq ans et des dizaines de milliers de décès maternels supplémentaires en 2020. Près de 70 pays ont signalé des perturbations modérées à graves, voire une suspension totale, des services de vaccination des enfants en mars et avril 2020. De nombreux pays ont enregistré une forte hausse des signalements de violence familiale à l'égard des femmes et des enfants. On peut s'attendre à des millions de grossesses non désirées, car des dizaines de millions de femmes n'ont pas accès aux produits et services de planification familiale.

Les fermetures scolaires ont empêché 90 % des élèves d'aller à l'école et plus de 370 millions d'enfants ont été privés de repas scolaires ce printemps. L'absence prolongée des élèves entraîne une baisse des taux de rétention scolaire et d'obtention de diplôme et nuit à l'apprentissage.

Elle est également préjudiciable au développement social et comportemental des enfants et des jeunes. Alors que plus de familles basculent dans l'extrême pauvreté, les enfants des communautés pauvres et défavorisées risquent bien plus d'être astreints à travailler, d'être mariés ou d'être victimes de traite. En réalité, les progrès mondiaux en matière de réduction du travail des enfants reculeront probablement pour la première fois en 20 ans. En bref, la crise a des conséquences qui vont changer à jamais le sort de millions d'enfants et de jeunes dans le monde.

Les impacts économiques de la crise sont tout aussi inquiétants : le monde est aujourd'hui confronté à sa pire récession depuis des générations. Même les pays les plus avancés et développés peinent à remédier aux conséquences sanitaires, sociales et économiques de la pandémie, et les pays les plus pauvres et les plus défavorisés seront inévitablement les plus frappés. Selon les estimations, le commerce mondial chutera de 13 % à 32 %, l'investissement étranger direct diminuera de 40 % et les envois de fonds vers les pays à revenu faible ou intermédiaire baisseront de 20 % en 2020. De nombreux pays pauvres connaissent déjà une insécurité alimentaire aiguë. Tous ces chocs externes, ainsi que les pertes d'emplois, la fragilité des systèmes de santé, l'insuffisance des services de base et la faible couverture des systèmes de protection sociale aggravent leur vulnérabilité. Sans le soutien de la communauté internationale, la crise pourrait déstabiliser les économies des pays déjà appauvris.

Nous devons rester fermes dans nos convictions

Il ne fait aucun doute que la pandémie de COVID-19 a bousculé en profondeur le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Cependant, nous devons rester fermes dans nos convictions et ne pas laisser la crise briser nos espoirs et nos ambitions. En réalité, les principes sur lesquels reposent les objectifs de développement durable sont essentiels pour mieux se relever après la pandémie. L'action continue vers ces objectifs universels permettra aux gouvernements de se concentrer sur la croissance, mais aussi sur l'inclusion, l'équité et la durabilité. Notre réponse collective à la pandémie peut être un « exercice » pour nous préparer à faire face à une crise bien plus importante, celle des changements climatiques mondiaux, dont nous commençons à bien connaître les effets. Les gouvernements et les entreprises devraient tenir compte des enseignements tirés de cette crise, qui est un signal d'alarme, pour formuler les types de transitions nécessaires à un monde plus sain, plus équitable, plus résilient et plus durable. Pour parvenir à de telles transitions, des données et statistiques actualisées et ventilées sont essentielles, car elles permettent de concevoir des mesures et politiques efficaces et équitables.

En septembre 2020, l'Organisation des Nations Unies commémorera son 75^e anniversaire en une période de défis mondiaux exceptionnels. Bien que l'attachement au but et aux principes des Nations Unies et au Programme 2030 demeure ferme, la pandémie de COVID-19 est un vif rappel de la nécessité d'une coopération et d'une solidarité au niveau mondial. Nous devons renforcer et unir nos efforts pour ne laisser personne de côté et bâtir les voies de transformation indispensables à un monde plus vivable.



Liu Zhenmin

Secrétaire général adjoint
aux affaires économiques et sociales

Le besoin d'innovations en matière de données à l'époque de la COVID-19

L'importance de données et statistiques actualisées, de qualité, ouvertes et ventilées n'a jamais été aussi manifeste que pendant la crise de la COVID-19. Ces données sont essentielles pour comprendre, gérer et atténuer les effets de la pandémie sur les plans humains, sociaux et économiques, ainsi que pour concevoir des réponses à court terme et des mesures accélérées afin de remettre les pays sur la voie de la réalisation des objectifs de développement durable (ODD).

Bon nombre des problèmes relatifs aux données rencontrés lors des cinq premières années de la mise en œuvre des ODD, comme le manque de données de base sur la santé, la société et l'économie, limitent considérablement la lutte contre la COVID-19. Pire encore, la crise perturbe le cours normal des opérations du système mondial de statistiques et de données, avec des retards dans les recensements, enquêtes et autres programmes de données prévus.

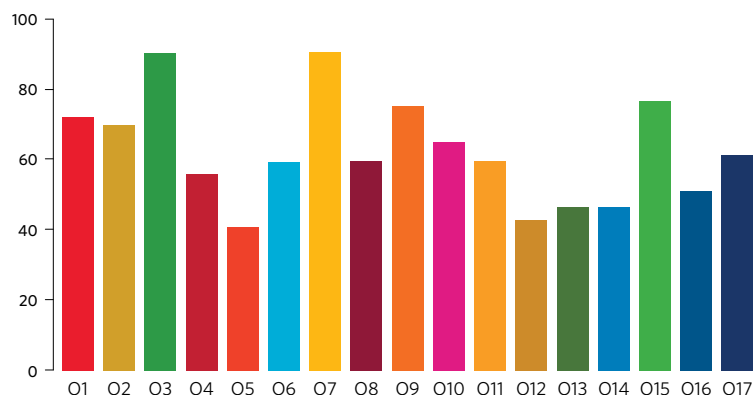
Pour y répondre, les membres de la communauté statistique ont rapidement établi des mécanismes pour assurer la continuité des opérations, en adaptant et innovant les méthodes et processus de production de données. Les évaluations des opérations statistiques dans le monde montrent qu'il est urgent d'investir et de soutenir les innovations en matière de données, à la fois pour guider les réponses politiques à la crise et pour contribuer à accélérer la réalisation des ODD lors de la prochaine décennie.

De graves lacunes en matière de données persistent dans l'évaluation des progrès des pays vers les objectifs de développement durable

Au fil des ans, des progrès ont été réalisés pour accroître la disponibilité de données comparables à l'échelle internationale pour le suivi des ODD. Toutefois, il existe encore d'énormes lacunes sur les plans de la couverture géographique, de l'actualité et du niveau de ventilation requis. Il reste en outre des défis à relever pour compiler et diffuser des métadonnées afin d'établir la qualité des données des indicateurs des ODD aux niveaux local et national.

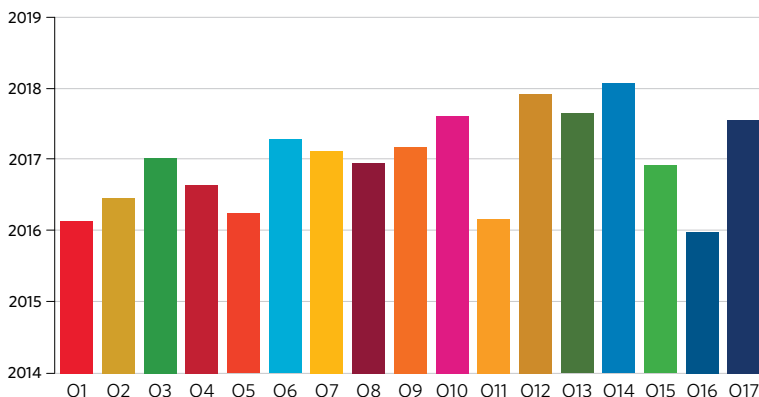
Une analyse des indicateurs inclus dans la base de données mondiale sur les indicateurs des ODD (<https://unstats.un.org/sdgs/indicators/database>) révèle que pour 4 des 17 objectifs, moins de la moitié des 194 pays ou régions disposent de données comparables à l'échelle internationale. Ce manque de données au niveau des pays est particulièrement inquiétant pour l'objectif 5 (Égalité entre les sexes), où seuls 4 pays sur 10 en moyenne ont des données disponibles. Les déficits de données au niveau des pays sont également importants dans les domaines liés à la production et à la consommation durables (objectif 12) et à l'action climatique (objectif 13). De plus, même les pays ayant des données n'ont que peu d'observations dans le temps, et il est donc difficile pour les décideurs de suivre les progrès et de cerner les tendances.

Couverture des données : proportion de pays ou régions ayant des données disponibles (moyenne pondérée des indicateurs), par objectif (pourcentage)



En outre, un grand nombre d'indicateurs des ODD ne sont disponibles qu'avec un décalage significatif dans le temps. Par exemple, dans au moins la moitié des pays ou régions de la base de données, les dernières données disponibles pour les indicateurs liés à la pauvreté (objectif 1) concernent 2016 ou une année antérieure. La situation est similaire pour les indicateurs sur l'égalité des sexes (objectif 5), les villes durables (objectif 11) et la paix, la justice et des institutions efficaces (objectif 16).

Actualité des données : dernière année où des données sont disponibles (moyenne pondérée du pays médian par indicateur), par objectif



La pandémie compromet la production de données essentielles à la réalisation des objectifs de développement durable

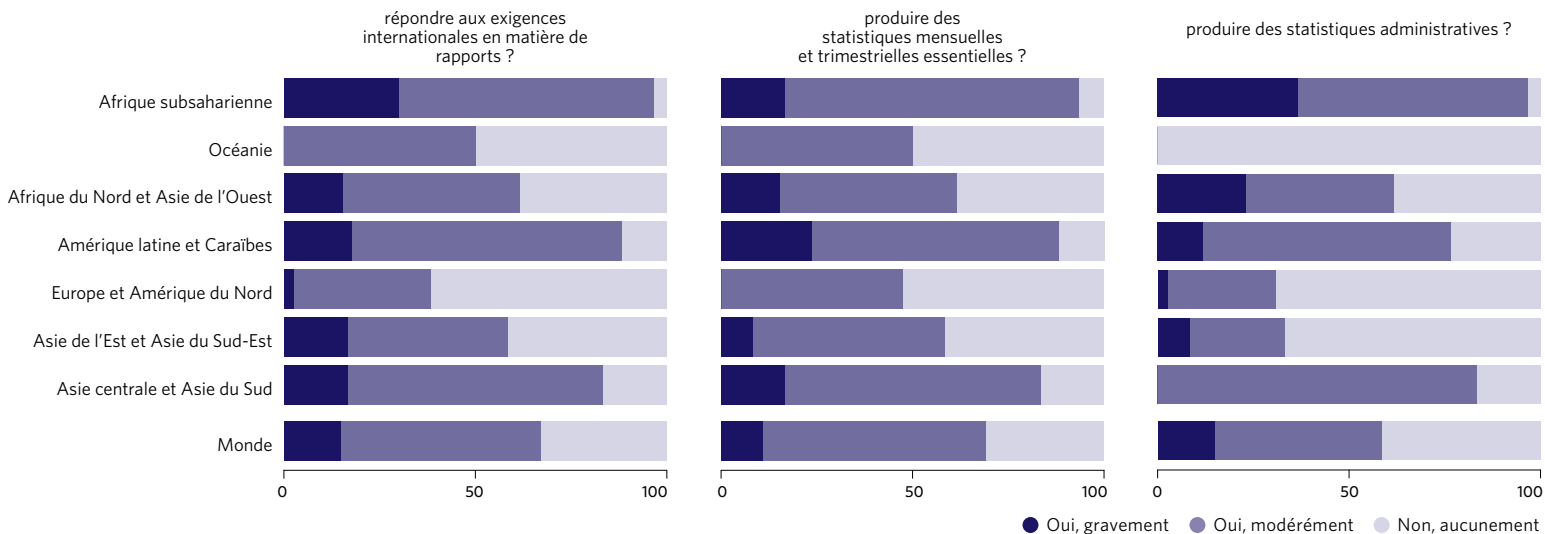
Alors que les gouvernements tentent de contenir la propagation du coronavirus, les opérations de collecte de données sur le terrain sont perturbées, ce qui limite la capacité de nombreux bureaux de statistiques nationaux de fournir des statistiques mensuelles et trimestrielles officielles ainsi que les données nécessaires pour suivre les progrès réalisés vers les ODD.

Une récente enquête menée par l'Organisation des Nations Unies et la Banque mondiale (avec des réponses de 122 pays) montre que la pandémie a eu un impact sur les opérations de la grande majorité des bureaux de statistiques nationaux : 65 % des sièges sont partiellement ou entièrement fermés, 90 % ont demandé au personnel de télétravailler et 96 % ont partiellement ou entièrement cessé de collecter des données en personne. En Afrique subsaharienne, 97 % des pays interrogés ont indiqué que la production de statistiques régulières était affectée, et 88 % des pays d'Amérique latine et Caraïbes qu'ils avaient des difficultés à satisfaire aux exigences internationales en matière de déclaration de données.

Selon les résultats de l'enquête, neuf bureaux de statistiques nationaux sur dix dans les pays à revenu faible ou intermédiaire ont subi des réductions de financement et peinent à maintenir leurs opérations courantes pendant la pandémie. En effet, 73 bureaux, soit 61 % de ceux ayant répondu au questionnaire, ont indiqué avoir besoin d'un soutien externe pour relever les défis associés à la COVID-19. Les domaines prioritaires cités comprenaient l'assistance technique et le renforcement des capacités, l'aide financière et les logiciels de collecte de données à distance.

Si ces besoins ne sont pas comblés, ils auront un effet durable sur la capacité des pays à produire des données actualisées et ventilées pour un grand nombre d'indicateurs des ODD. En d'autres termes, la pandémie de COVID-19 induit non seulement un recul massif dans la réalisation du Programme 2030, mais elle exacerbe aussi les inégalités mondiales en matière de données. La communauté statistique et les donateurs doivent de toute urgence apporter un soutien technique et financier aux bureaux de statistiques nationaux qui en ont le plus besoin.

Résultats d'enquête (pourcentage) : la pandémie actuelle de COVID-19 affecte-t-elle votre capacité à



Les investissements dans les données et l'innovation sont essentiels pour répondre à la crise et accélérer la réalisation des objectifs de développement durable

Des investissements dans les données et les statistiques sont nécessaires pour maintenir une couverture adéquate de tous les groupes de population et garantir la cohérence interne, la comparabilité et la qualité globale des données produites en vue de faire avancer la mise en œuvre du Programme 2030. Par exemple, de nombreux pays gagneraient à être soutenus dans la numérisation complète de leur mode de collecte de données afin de remplacer les méthodes classiques sur papier. Cela pourrait comprendre des enquêtes par téléphone et sur le Web ainsi que l'utilisation de données administratives et de sources de données plus récentes et plus novatrices pour produire des statistiques officielles.

Un domaine important de l'innovation est l'intégration des informations géospatiales et statistiques. L'analyse et la visualisation intégrées de données géospatiales sur les indicateurs des objectifs de développement durable renforcent la capacité des décideurs et du grand public à mieux comprendre et à répondre aux conditions et aux besoins locaux dans l'espace géographique et le temps. Elles offrent également un aperçu des interactions et des liens entre les données qui peuvent être explorés en combinant des sources de données, des statistiques et des informations traditionnelles et innovantes.



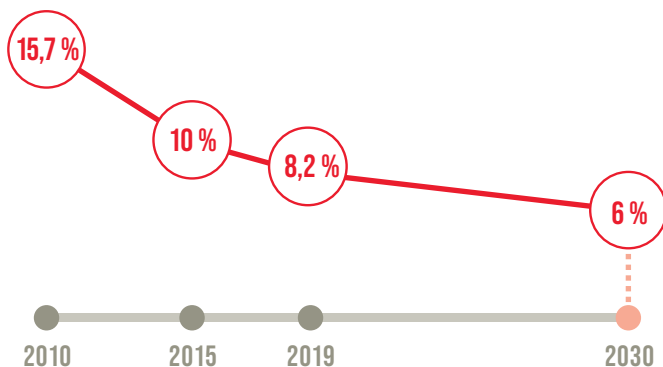
1 PAS DE PAUVRETÉ



ÉLIMINER LA PAUVRETÉ SOUS TOUTES SES FORMES ET PARTOUT DANS LE MONDE

AVANT LA COVID-19

LE MONDE
N'ÉTAIT PAS SUR LA BONNE VOIE POUR
ÉLIMINER LA PAUVRETÉ D'ICI À 2030



INCIDENCES DE LA COVID-19



LA COVID-19 ENTRAÎNE
LA PREMIÈRE HAUSSE
DE LA PAUVRETÉ MONDIALE DEPUIS
DES DÉCENNIES

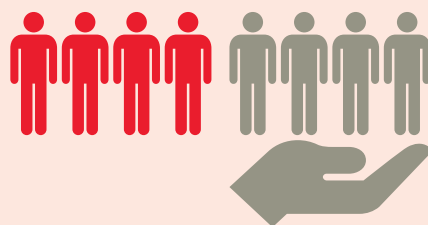
PLUS DE 71 MILLIONS DE PERSONNES ONT
BASCULÉ DANS L'EXTRÊME PAUVRETÉ EN 2020



LES JEUNES TRAVAILLEURS ONT

DEUX FOIS PLUS DE RISQUES

DE VIVRE DANS L'EXTRÊME PAUVRETÉ
QUE LES TRAVAILLEURS ADULTES (2019)



4 MILLIARDS DE PERSONNES
NE BÉNÉFICIAIENT
D'AUCUNE FORME DE
PROTECTION SOCIALE EN 2016

LES CATASTROPHES NATURELLES
EXACERBENT LA PAUVRETÉ



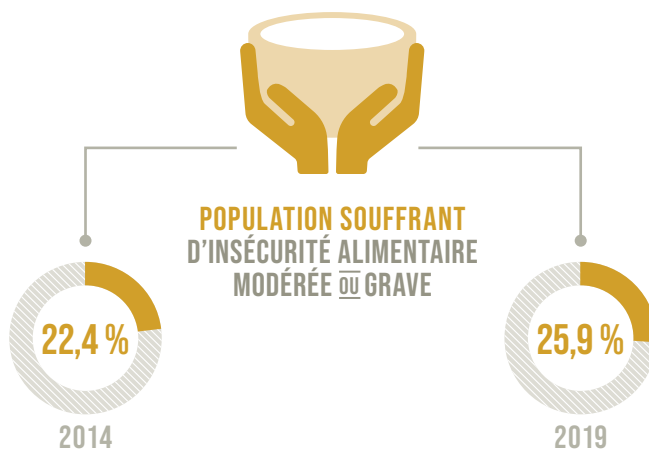
23,6 MILLIARDS DE DOLLARS
DE PERTES ÉCONOMIQUES DIRECTES
(DANS 63 PAYS EN 2018)



ÉLIMINER LA FAIM, ASSURER LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE, AMÉLIORER LA NUTRITION ET PROMOUVOIR L'AGRICULTURE DURABLE

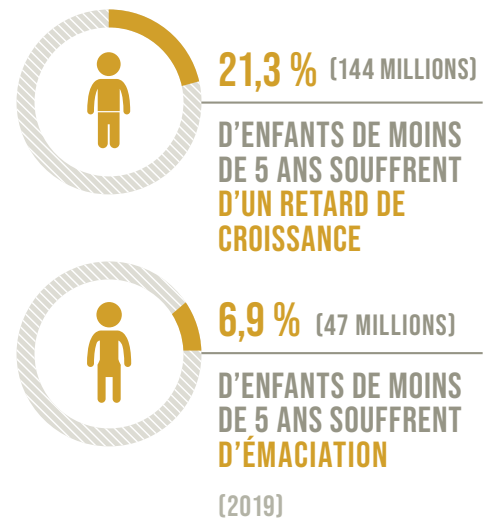
AVANT LA COVID-19

L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ÉTAIT DÉJÀ EN HAUSSE



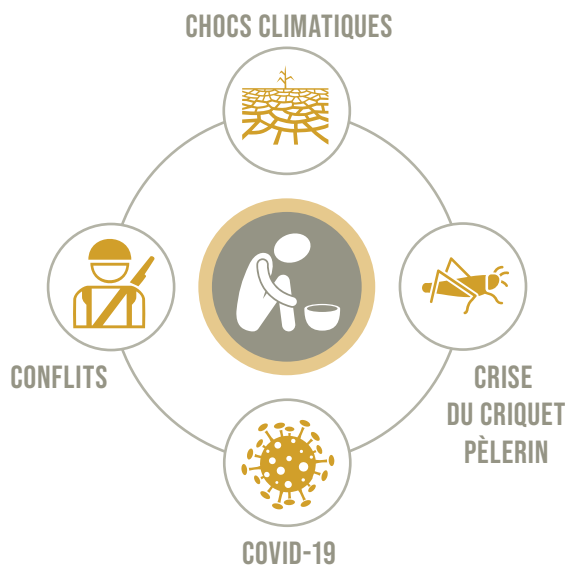
LES RETARDS DE CROISSANCE ET L'ÉMACIATION CHEZ LES ENFANTS

RISQUENT DE S'AGGRAVER



INCIDENCES DE LA COVID-19

LA PANDÉMIE EST UNE NOUVELLE MENACE POUR LES SYSTÈMES ALIMENTAIRES



LES PETITS PRODUCTEURS ALIMENTAIRES SONT DUREMENT TOUCHÉS PAR LA CRISE



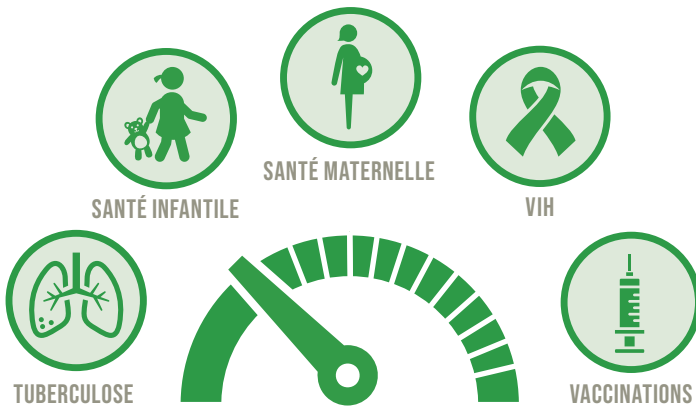
DONT 40 % À 85 % DES PRODUCTEURS DES RÉGIONS EN DÉVELOPPEMENT



PERMETTRE À TOUS DE VIVRE EN BONNE SANTÉ ET PROMOUVOIR LE BIEN-ÊTRE DE TOUS À TOUT ÂGE

AVANT LA COVID-19

LES PROGRÈS SE POURSUIVAIENT DANS DE NOMBREUX DOMAINES DE LA SANTÉ, MAIS **DOIVENT ACCÉLÉRER**



INCIDENCES DE LA COVID-19

LES PERTURBATIONS DES SERVICES DE SANTÉ POURRAIENT ANÉANTIR DES DÉCENNIES D'AMÉLIORATIONS



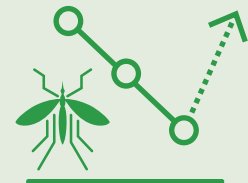
DES CENTAINES DE MILLIERS DE DÉCÈS SUPPLÉMENTAIRES D'ENFANTS DE MOINS DE 5 ANS SERAIENT À PRÉVOIR EN 2020

LA PANDÉMIE A

INTERROMPU LES PROGRAMMES DE VACCINATION DES ENFANTS DANS ENVIRON 70 PAYS



LES MALADIES ET LES DÉCÈS DUS AUX MALADIES TRANSMISSIBLES VONT CULMINER



LES ANNULATIONS DE SERVICES VONT ENTRAÎNER UNE **HAUSSE DE 100 %** DES DÉCÈS DUS AU PALUDISME EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

MOINS DE LA MOITIÉ DE LA POPULATION MONDIALE



EST COUVERTE PAR DES SERVICES DE SANTÉ ESSENTIELS (2017)

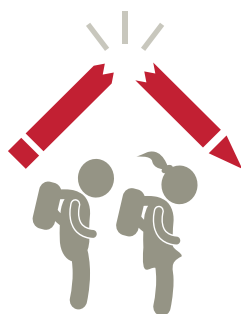




ASSURER L'ACCÈS DE TOUS À UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ, SUR UN PIED D'ÉGALITÉ, ET PROMOUVOIR LES POSSIBILITÉS D'APPRENTISSAGE TOUT AU LONG DE LA VIE

AVANT LA COVID-19

LES PROGRÈS VERS UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ OUVERTE À TOUS ET ÉQUITABLE ÉTAIENT **TROP LENTS**



PLUS DE 200 MILLIONS D'ENFANTS NE SERONT TOUJOURS PAS SCOLARISÉS EN 2030

INCIDENCES DE LA COVID-19



LES FERMETURES SCOLAIRES ONT EMPÊCHÉ **90 % DES ÉLÈVES D'ALLER À L'ÉCOLE** ANÉANTISSANT DES ANNÉES DE PROGRÈS EN MATIÈRE D'ÉDUCATION

LES INÉGALITÉS DANS L'ÉDUCATION SONT EXACERBÉES PAR LA COVID-19

DANS LES PAYS À FAIBLE REVENU, LE TAUX D'ACHÈVEMENT SCOLAIRE EST DE



79 % DANS LES 20 % DES MÉNAGES LES PLUS RICHES



34 % DANS LES 20 % DES MÉNAGES LES PLUS PAUVRES

L'APPRENTISSAGE À DISTANCE RESTE **HORS DE PORTÉE POUR AU MOINS 500 MILLIONS D'ÉLÈVES**



SEULEMENT **65 % DES ÉCOLES PRIMAIRES** ONT UN ÉQUIPEMENT DE BASE POUR LE LAVAGE DES MAINS, ESSENTIEL POUR LA PRÉVENTION CONTRE LA COVID-19



PARVENIR À L'ÉGALITÉ DES SEXES ET AUTONOMISER TOUTES LES FEMMES ET LES FILLES

AVANT LA COVID-19

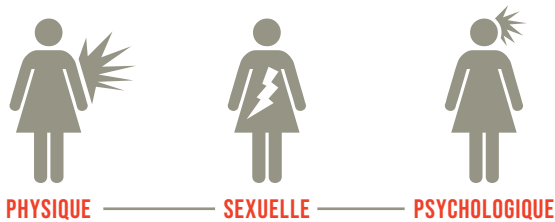
MALGRÉ DES AMÉLIORATIONS,
LA PLEINE ÉGALITÉ DES SEXES
N'EST PAS ENCORE ATTEINTE



MOINS DE FILLES SONT FORCÉES À SE MARIER
...
PLUS DE FEMMES OCCUPENT DES POSTES DE DIRECTION

INCIDENCES DE LA COVID-19

LES MESURES DE CONFINEMENT AUGMENTENT LE RISQUE DE
VIOLENCE CONTRE LES FEMMES ET LES FILLES



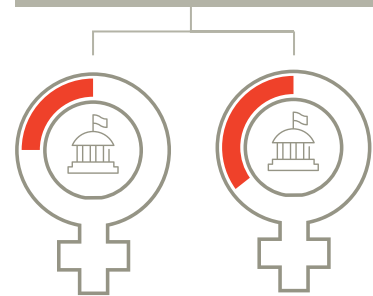
LES CAS DE VIOLENCE DOMESTIQUE
ONT AUGMENTÉ DE 30%
DANS CERTAINS PAYS

LES FEMMES

DOIVENT ÊTRE REPRÉSENTÉES ÉQUITABLEMENT

DANS LES RÔLES DE RESPONSABILITÉ
DANS LA LUTTE CONTRE LA PANDÉMIE

LA REPRÉSENTATION DES FEMMES EST DE



25 %
DANS LES
PARLEMENTS
NATIONAUX
(2020)

36 %
DANS LES
ADMINISTRATIONS
LOCALES
(2020)

LES FEMMES SONT EN PREMIÈRE LIGNE
DANS LA LUTTE CONTRE LE CORONAVIRUS



LES FEMMES REPRÉSENTENT 70 %
DES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ
ET DES TRAVAILLEURS SOCIAUX



LES FEMMES ONT DES CHARGES DOMESTIQUES
SUPPLÉMENTAIRES PENDANT LA PANDÉMIE

LES FEMMES CONSACRENT DÉJÀ ENVIRON TROIS FOIS PLUS DE TEMPS
AUX TÂCHES DOMESTIQUES ET SOINS NON RÉMUNÉRÉS QUE LES HOMMES



GARANTIR L'ACCÈS DE TOUS À L'EAU ET À L'ASSAINISSEMENT ET ASSURER UNE GESTION DURABLE DES RESSOURCES EN EAU

AVANT LA COVID-19

MALGRÉ DES PROGRÈS
DES MILLIARDS DE PERSONNES MANQUENT ENCORE DE SERVICES D'APPROVISIONNEMENT EN EAU ET D'ASSAINISSEMENT



2,2 MILLIARDS DE PERSONNES MANQUENT D'EAU POTABLE GÉRÉE EN TOUTE SÉCURITÉ (2017)



4,2 MILLIARDS DE PERSONNES MANQUENT DE SERVICES D'ASSAINISSEMENT GÉRÉS EN TOUTE SÉCURITÉ (2017)



2 ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ SUR 5
DANS LE MONDE
N'ONT PAS
DE SAVON, D'EAU NI
DE SOLUTION HYDROALCOOLIQUE
POUR LES MAINS
(2016)



INCIDENCES DE LA COVID-19



3 MILLIARDS DE PERSONNES
DANS LE MONDE

N'ONT PAS D'INSTALLATION DE BASE POUR SE LAVER LES MAINS À LA MAISON



MÉTHODE LA PLUS EFFICACE POUR PRÉVENIR LA COVID-19



LA PÉNURIE D'EAU
POURRAIT DÉPLACER

700 MILLIONS DE PERSONNES

D'ICI À 2030



CERTAINS PAYS ONT UN DÉFICIT DE FINANCEMENT DE 61 % POUR ATTEINDRE LES CIBLES RELATIVES À L'EAU ET À L'ASSAINISSEMENT



GARANTIR L'ACCÈS DE TOUS À DES SERVICES ÉNERGÉTIQUES FIABLES, DURABLES ET MODERNES À UN COÛT ABORDABLE

AVANT LA COVID-19

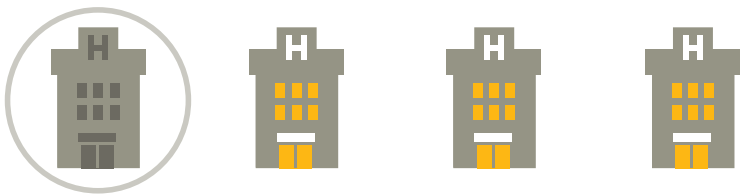
IL FAUT **INTENSIFIER** LES EFFORTS EN MATIÈRE D'ÉNERGIE DURABLE



789 MILLIONS
DE PERSONNES
N'ONT PAS L'ÉLECTRICITÉ
(2018)

INCIDENCES DE LA COVID-19

UNE ÉNERGIE ABORDABLE **ET** FIABLE EST ESSENTIELLE POUR LES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

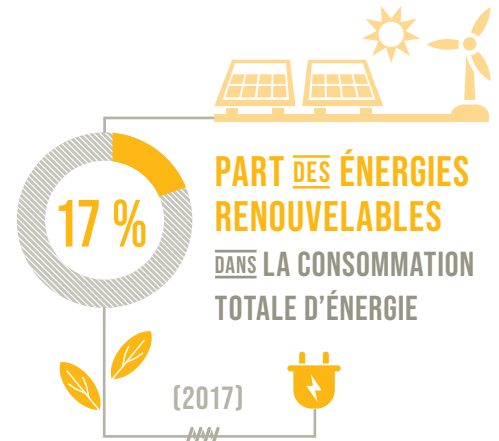


1 SUR 4 SANS ÉLECTRICITÉ

DANS CERTAINS PAYS EN DÉVELOPPEMENT
(2018)

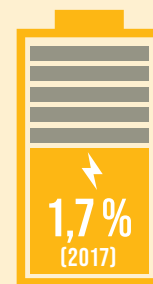
IL FAUT **REDOUBLER D'EFFORTS**

DANS LE DOMAINE DES
ÉNERGIES RENOUVELABLES



LE TAUX D'AMÉLIORATION
DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE
EST **INFÉRIEUR** AUX

— 3 % NÉCESSAIRES —



LES FLUX FINANCIERS VERS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT
POUR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES AUGMENTENT

21,4
MILLIARDS
DE DOLLARS
(2017)



DONT SEULS **12 %** DESTINÉS
AUX PMA



PROMOUVOIR UNE CROISSANCE ÉCONOMIQUE SOUTENUE, PARTAGÉE ET DURABLE, LE PLEIN EMPLOI PRODUCTIF ET UN TRAVAIL DÉCENT POUR TOUS

AVANT LA COVID-19

LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE MONDIALE RALENTISSAIT



2 %
DE CROISSANCE DU PIB
PAR HABITANT
(2010-2018)

1,5 %
DE CROISSANCE DU PIB
PAR HABITANT
(2019)



DURANT LA PANDÉMIE
1,6 MILLIARD DE TRAVAILLEURS
DE L'ÉCONOMIE INFORMELLE
RISQUENT DE PERDRE LEURS
MOYENS DE SUBSISTANCE

INCIDENCES DE LA COVID-19



LE MONDE FAIT FACE À LA
PIRE RÉCESSION ÉCONOMIQUE
DEPUIS LA GRANDE DÉPRESSION

LE PIB PAR HABITANT
DEVRAIT BAISSER
DE 4,2 % EN 2020

LE TOURISME FAIT FACE À DES DÉFIS SANS PRÉCÉDENT

ARRIVÉES DE TOURISTES
INTERNATIONAUX
SELON LES SCÉNARIOS
COVID-19 POUR 2020



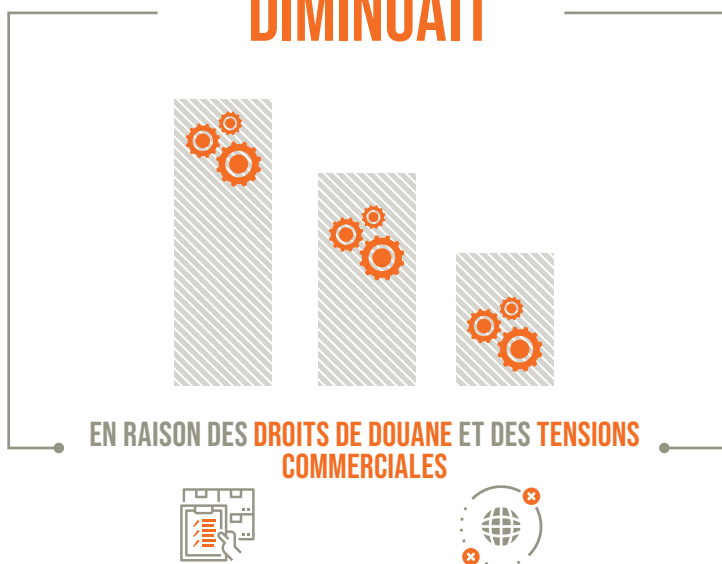
LA COVID-19 POURRAIT CAUSER L'ÉQUIVALENT DE
400 MILLIONS DE PERTES D'EMPLOIS AU DEUXIÈME TRIMESTRE 2020

BÂTIR UNE INFRASTRUCTURE RÉSILIENTE, PROMOUVOIR UNE INDUSTRIALISATION DURABLE QUI PROFITE À TOUS ET ENCOURAGER L'INNOVATION

AVANT LA COVID-19

LA CROISSANCE DU SECTEUR MANUFACTURIER

DIMINUAIT



INCIDENCES DE LA COVID-19

L'INDUSTRIE DE L'AVIATION A CONNU LE PLUS FORT DÉCLIN DE SON HISTOIRE



LE NOMBRE DE PASSAGERS AÉRIENS A CHUTÉ DE 51 % DE JANVIER À MAI 2020 (PAR RAPPORT À LA MÊME PÉRIODE EN 2019)

LE FINANCEMENT DES PETITES INDUSTRIES EST NÉCESSAIRE POUR LEUR SURVIE PENDANT LA CRISE



SEULS 35 % ONT ACCÈS AU CRÉDIT DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT (2006-2018)

L'INVESTISSEMENT DANS LA R-D PROGRESSE MAIS DOIT ACCÉLÉRER



1,4 BILLION DE \$ (2010)
2,2 BILLIONS DE \$ (2017)

MOINS DE 1 PERSONNE SUR 5 UTILISE INTERNET DANS LES PMA (2019)





RÉDUIRE LES INÉGALITÉS DANS LES PAYS ET D'UN PAYS À L'AUTRE

AVANT LA COVID-19

L'INÉGALITÉ DES REVENUS S'EST RÉDUITE DANS CERTAINS PAYS



LE COEFFICIENT DE GINI A CHUTÉ DANS 38 DES 84 PAYS (2010-2017)

LE COEFFICIENT DE GINI MESURE L'INÉGALITÉ DES REVENUS ET VARIE DE 0 À 100, OÙ 0 INDIQUE QUE LES REVENUS SONT PARTAGÉS ÉQUITABLEMENT ENTRE TOUTES LES PERSONNES ET 100 QU'UNE SEULE PERSONNE REÇOIT TOUS LES REVENUS

INCIDENCES DE LA COVID-19

LES GROUPES LES PLUS VULNÉRABLES SONT LES PLUS TOUCHÉS PAR LA PANDÉMIE



PERSONNES ÂGÉES



PERSONNES HANDICAPÉES



ENFANTS

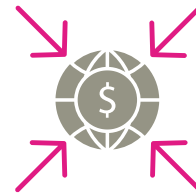


FEMMES



MIGRANTS ET RÉFUGIÉS

LA RÉCESSION MONDIALE POURRAIT FAIRE CHUTER L'AIDE AUX PAYS EN DÉVELOPPEMENT

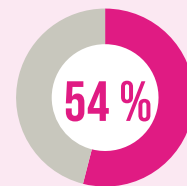


FLUX DE RESSOURCES POUR LE DÉVELOPPEMENT

420 MILLIARDS DE \$ (2017)

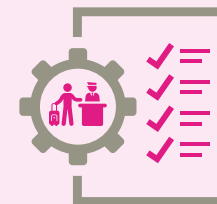


271 MILLIARDS DE \$ (2018)



DES PAYS

AYANT DES DONNÉES ONT UN ENSEMBLE COMPLET DE POLITIQUES MIGRATOIRES





FAIRE EN SORTE QUE LES VILLES ET LES ÉTABLISSEMENTS HUMAINS SOIENT OUVERTS À TOUS, SÛRS, RÉSILIENTS ET DURABLES

AVANT LA COVID-19

LA PART DE LA POPULATION URBAINE VIVANT DANS DES TAUDIS EST PASSÉE À 24 % EN 2018

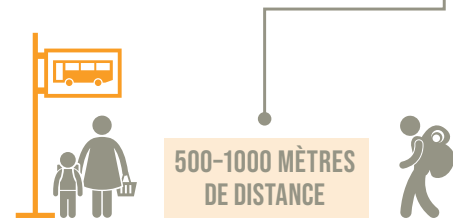


INCIDENCES DE LA COVID-19



SEULE LA MOITIÉ

DE LA POPULATION URBAINE MONDIALE À FACILEMENT ACCÈS AUX TRANSPORTS PUBLICS (2019)



LA POLLUTION DE L'AIR A CAUSÉ 4,2 MILLIONS DE DÉCÈS PRÉMATURÉS EN 2016



47 % DE LA POPULATION VIT À MOINS DE 400 MÈTRES DE DISTANCE DES ESPACES PUBLICS OUVERTS



400 M

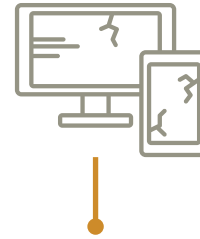
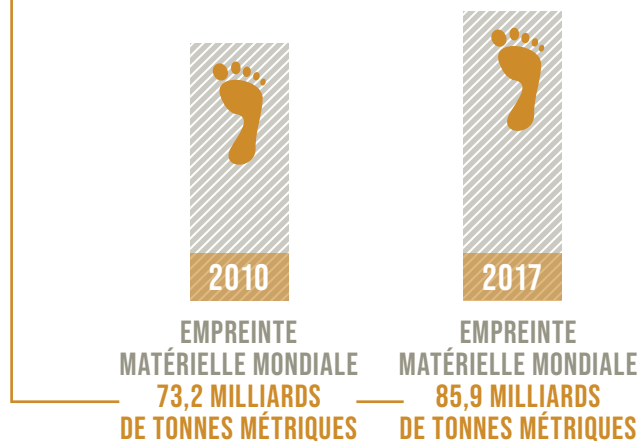




ÉTABLIR DES MODES DE CONSOMMATION ET DE PRODUCTION DURABLES

AVANT LA COVID-19

LE MONDE CONTINUE D'UTILISER LES RESSOURCES NATURELLES DE MANIÈRE NON DURABLE



LES DÉCHETS ÉLECTRONIQUES ONT AUGMENTÉ DE 38 %



MAIS MOINS DE 20 % SONT RECYCLÉS (2010-2019)

INCIDENCES DE LA COVID-19

LA PANDÉMIE DONNE LA POSSIBILITÉ D'ÉLABORER DES PLANS DE RELANCE VERS UN AVENIR PLUS DURABLE



LA HAUSSE DES SUBVENTIONS AUX COMBUSTIBLES FOSSILES CONTRIBUE À LA CRISE CLIMATIQUE

318 MILLIARDS DE \$ (2015)

427 MILLIARDS DE \$ (2018)



RÉCOLTE



TRANSPORT



ENTREPOSAGE



TRAITEMENT



13,8 %

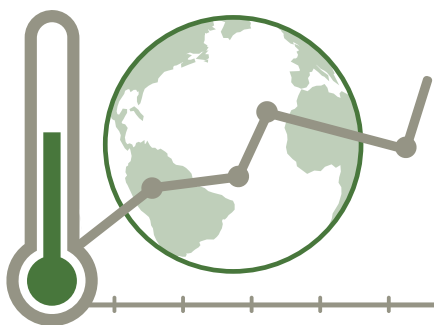
DES ALIMENTS SONT PERDUS DANS LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT (2016)



PRENDRE D'URGENCE DES MESURES POUR LUTTER CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET LEURS RÉPERCUSSIONS

AVANT LA COVID-19

LA COMMUNAUTÉ MONDIALE NE TIENT PAS LES ENGAGEMENTS REQUIS POUR METTRE FIN À **LA CRISE CLIMATIQUE**



2019 A ÉTÉ LA DEUXIÈME ANNÉE LA PLUS CHAUDE JAMAIS ENREGISTRÉE

LES TEMPÉRATURES MONDIALES DEVRAIENT AUGMENTER DE 3,2° C D'ICI À 2100



SEULS 85 PAYS ONT DES STRATÉGIES NATIONALES DE RÉDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHE

CONFORMES AU CADRE DE SENDAI

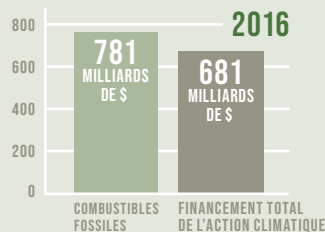
INCIDENCES DE LA COVID-19



LA COVID-19 POURRAIT ENTRAÎNER UNE BAISSSE DE **6 % DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE** POUR 2020

IL FAUT ENCORE UNE RÉDUCTION ANNUELLE DE 7,6 % POUR LIMITER LE RÉCHAUFFEMENT MONDIAL À 1,5° C

FINANCEMENT DE L'ACTION CLIMATIQUE : L'INVESTISSEMENT DANS LES COMBUSTIBLES FOSSILES RESTE SUPÉRIEUR À CELUI DES ACTIVITÉS POUR LE CLIMAT



LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES CONTINUENT D'EXACERBER LA FRÉQUENCE ET LA GRAVITÉ DES **CATASTROPHES NATURELLES**



INCENDIES MASSIFS



SÉCHERESSES



OURAGANS

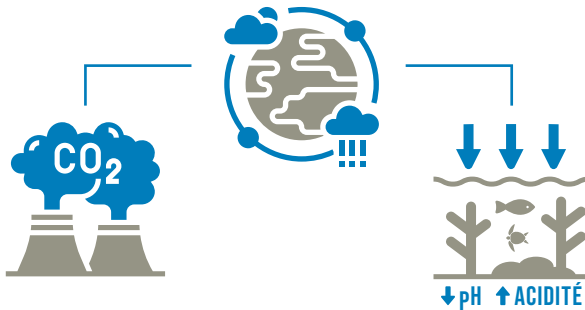


INONDATIONS

QUI ONT TOUCHÉ PLUS DE 39 MILLIONS DE PERSONNES EN 2018

AVANT LA COVID-19

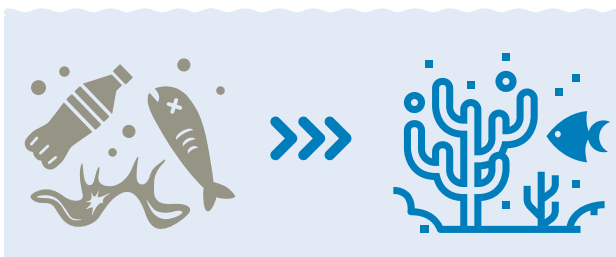
L'ACIDIFICATION DES OCÉANS CONTINUE DE MENACER LES ENVIRONNEMENTS MARINS ET LES SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES



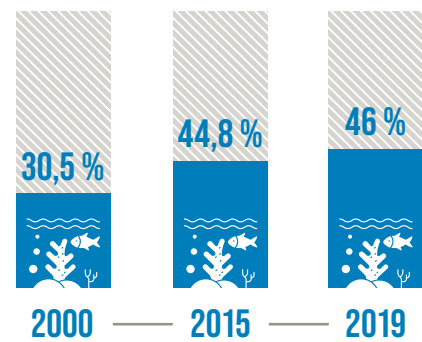
UNE HAUSSE DE 100 % À 150 % DE L'ACIDITÉ DES OCÉANS EST PRÉVUE D'ICI À 2100, AFFECTANT LA MOITIÉ DE TOUTE LA VIE MARINE

INCIDENCES DE LA COVID-19

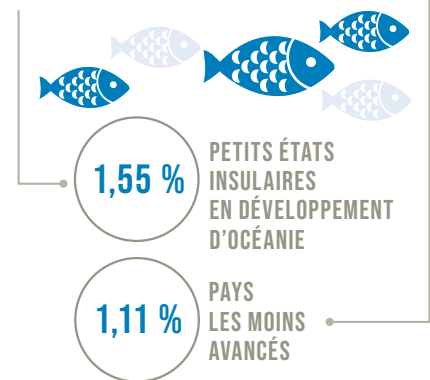
LA RÉDUCTION DRASTIQUE DE L'ACTIVITÉ HUMAINE CAUSÉE PAR LA COVID-19 PEUT ÊTRE UNE CHANCE DE RÉCUPÉRATION POUR LES OCÉANS



LES ZONES ESSENTIELLES POUR LA BIODIVERSITÉ MARINE COUVERTES PAR DES ZONES PROTÉGÉES ONT AUGMENTÉ



LA PÊCHE DURABLE CONTRIBUE AU PIB



10 X LA MOYENNE MONDIALE

97 PAYS ONT SIGNÉ L'ACCORD SUR LES MESURES DU RESSORT DE L'ÉTAT DU PORT, PREMIER ACCORD INTERNATIONAL CONTRAIGNANT SUR LA PÊCHE ILLICITE, NON DÉCLARÉE ET NON RÉGLEMENTÉE

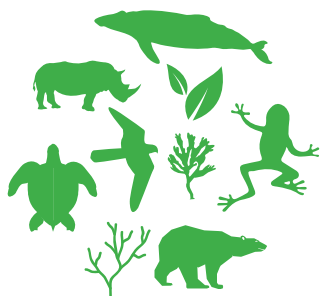




PRÉSERVER ET RESTAURER LES ÉCOSYSTÈMES TERRESTRES, EN VEILLANT À LES EXPLOITER DE FAÇON DURABLE, GÉRER DURABLEMENT LES FORÊTS, LUTTER CONTRE LA DÉSSERTIFICATION, ENRAYER ET INVERSER LE PROCESSUS DE DÉGRADATION DES TERRES ET METTRE FIN À L'APPAUVRISSMENT DE LA BIODIVERSITÉ

AVANT LA COVID-19

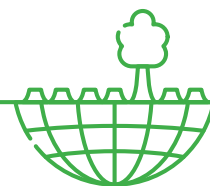
LE MONDE
N'ATTEINT PAS LES CIBLES DE 2020
POUR STOPPER LA PERTE DE BIODIVERSITÉ



PLUS DE 31 000 ESPÈCES SONT MENACÉES D'EXTINCTION

SOIT

27 % DES PLUS DE 116 000 ESPÈCES ÉVALUÉES DANS LA LISTE ROUGE DE L'UICN

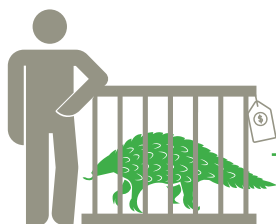


LES ZONES FORESTIÈRES CONTINUENT DE DÉCLINER À UN RYTHME ALARMANT, PRINCIPALEMENT EN RAISON DE L'EXPANSION AGRICOLE

CHAQUE ANNÉE, 10 MILLIONS D'HECTARES DE FORÊTS SONT DÉTRUITS (2015-2020)

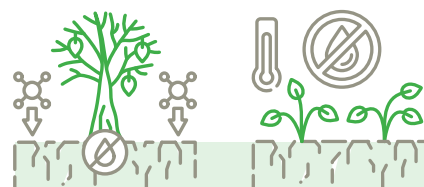
INCIDENCES DE LA COVID-19

LE TRAFIC D'ESPÈCES SAUVAGES PERTURBE LES ÉCOSYSTÈMES ET CONTRIBUE À LA PROPAGATION DE MALADIES INFECTIEUSES

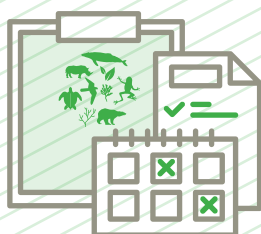


LES PANGOLINS ONT PU ÊTRE L'HÔTE INTERMÉDIAIRE AYANT TRANSMIS LE CORONAVIRUS

L'ÉQUIVALENT DE 370 000 PANGOLINS ONT ÉTÉ SAISIS AU NIVEAU MONDIAL (2014-2018)



DEUX MILLIARDS D'HECTARES DE TERRES SONT DÉGRADÉS, AFFECTANT QUELQUE 3,2 MILLIARDS DE PERSONNES, ENTRAÎNANT L'EXTINCTION DES ESPÈCES ET INTENSIFIANT LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



SEUL UN TIERS DES 113 PAYS ÉTAIENT EN VOIE D'ATTEINDRE LEUR CIBLE NATIONALE D'INTÉGRATION DE LA BIODIVERSITÉ DANS LA PLANIFICATION NATIONALE

AVANT LA COVID-19

CHAQUE JOUR
100 CIVILS SONT TUÉS
DANS DES CONFLITS ARMÉS



MALGRÉ LES PROTECTIONS PRÉVUES
PAR LE DROIT INTERNATIONAL

INCIDENCES DE LA COVID-19

LES INCIDENCES DE LA COVID-19 MENACENT D'AVANTAGE
LA PAIX ET LA SÉCURITÉ MONDIALES



DÉJÀ EN 2019, LE NOMBRE DE PERSONNES FUYANT LA GUERRE, LES PERSÉCUTIONS ET LES CONFLITS DÉPASSAIT 79,5 MILLIONS, SOIT LE PLUS ÉLEVÉ JAMAIS ENREGISTRÉ

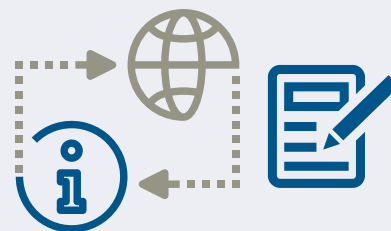


LE TAUX MONDIAL D'HOMICIDES
BAISSE LENTEMENT

5,9
POUR 100 000
PERSONNES
(2015)

5,8
POUR 100 000
PERSONNES
(2018)

SOIT
440 000 VICTIMES D'HOMICIDES
DANS LE MONDE



127 PAYS
ONT ADOPTÉ DES
LOIS

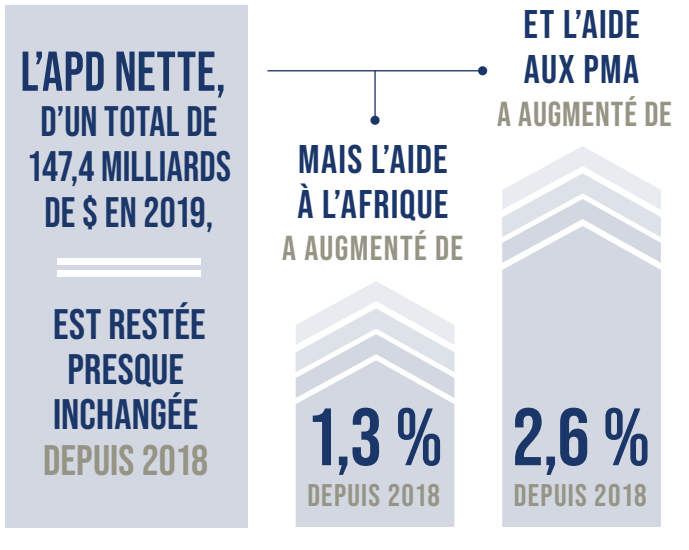
SUR LE DROIT À L'INFORMATION
OU
LA LIBERTÉ D'INFORMATION



LES PRISONS DE 60 % DES PAYS SONT SURPEUPLÉES,
RISQUANT DE PROPAGER LA COVID-19

RENFORCER LES MOYENS DE METTRE EN ŒUVRE LE PARTENARIAT MONDIAL POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET LE REVITALISER

AVANT LA COVID-19

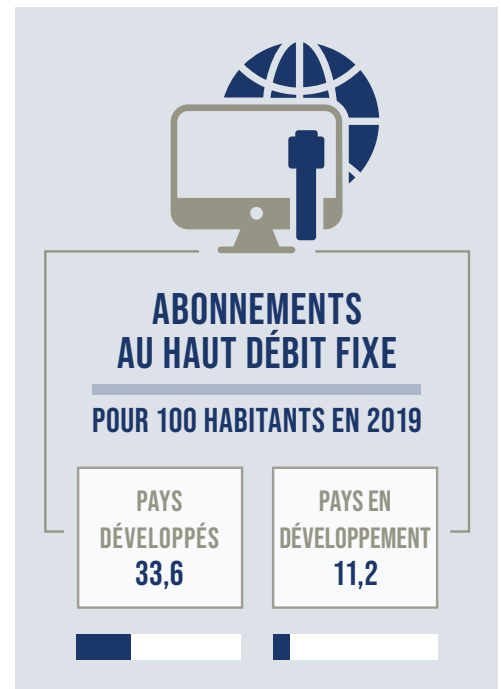


L'INVESTISSEMENT ÉTRANGER DIRECT MONDIAL DEVRAIT BAISSER DE 40 % EN 2020

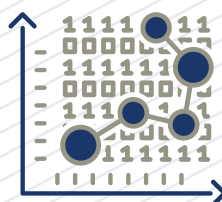
INCIDENCES DE LA COVID-19



554 MILLIARDS \$ 2019 → 445 MILLIARDS \$ 2020



LE FINANCEMENT INTERNATIONAL POUR LES DONNÉES ET LES STATISTIQUES ÉTAIT DE 690 MILLIONS DE \$ EN 2017



SOIT SEULEMENT LA MOITIÉ DU NIVEAU REQUIS

NE NÉGLIGER PERSONNE

AVANT LA COVID-19

LES ENFANTS SONT RÉGULIÈREMENT EXPOSÉS À DE **MULTIPLES FORMES DE VIOLENCE**



ENVIRON
8 ENFANTS SUR 10
(1 À 14 ANS)
ONT SUBI UNE AGRESSION
PSYCHOLOGIQUE
OU PHYSIQUE
DANS LEUR FOYER



SELON DES DONNÉES DE 69 PAYS,
PRINCIPALEMENT À REVENU FAIBLE
OU INTERMÉDIAIRE

PRÈS D'UN TIERS
DES VICTIMES
DÉTECTÉES
DE LA TRAITE
SONT DES ENFANTS
(2016)



INCIDENCES DE LA COVID-19

LE BIEN-ÊTRE DE MILLIONS D'ENFANTS ET
DE JEUNES **SERA AFFECTÉ PAR LA CRISE**



ON ESTIME QUE
379 MILLIONS D'ENFANTS
N'ONT PAS EU DE REPAS
SCOLAIRE EN RAISON DE
LA FERMETURE DES
ÉCOLES PENDANT LA
PANDÉMIE



LES PROGRÈS MONDIAUX DE
RÉDUCTION DU TRAVAIL
DES ENFANTS RISQUENT
DE RECULER
POUR LA PREMIÈRE FOIS
EN 20 ANS

LES OCTOGÉNAIRES

DÉCÈDENT

5 X

PLUS DU CORONAVIRUS
QUE LA MOYENNE

LES FORMES EXISTANTES **DE**
DISCRIMINATION PEUVENT
ÊTRE AGGRAVÉES
PAR LA CRISE



3 PERSONNES HANDICAPÉES
SUR 10 ONT ÉTÉ VICTIMES
DE DISCRIMINATION
(2014-2019)



Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde

Avant même la pandémie de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19), les progrès au titre de l'objectif 1 avaient ralenti et les conditions n'étaient pas réunies pour éliminer l'extrême pauvreté d'ici à 2030. Aujourd'hui, alors que le monde anticipe les pires répercussions économiques depuis la Grande Dépression, des dizaines de millions de personnes vont rechuter dans la pauvreté, ruinant ainsi des années d'améliorations constantes. L'importance de systèmes de protection sociale robustes pour protéger les personnes pauvres et vulnérables devient plus évidente que jamais, alors que les impacts économiques de la pandémie



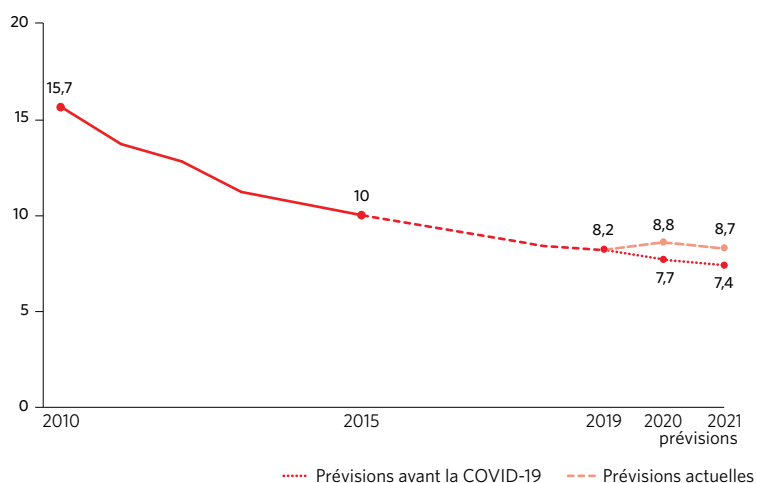
commencent à se faire sentir durement, et le besoin d'une préparation efficace aux urgences, aussi bien face aux pandémies qu'à d'autres catastrophes, est tout aussi manifeste.

La COVID-19 change les prévisions concernant l'objectif mondial d'élimination de l'extrême pauvreté

La proportion de la population mondiale vivant dans l'extrême pauvreté est passée de 15,7 % en 2010 à 10 % en 2015. Cependant, le rythme de la réduction de la pauvreté mondiale a ralenti. Les estimations actuelles indiquent un taux mondial de pauvreté de 8,2 % en 2019.

Les projections de base avant la COVID-19 indiquaient que 6 % de la population mondiale vivrait encore dans l'extrême pauvreté en 2030 et que la cible d'élimination de la pauvreté ne serait donc pas atteinte. En supposant que la pandémie se maintienne aux niveaux actuellement prévus et que l'activité soit relancée cette année, le taux de pauvreté devrait atteindre 8,8 % en 2020, soit la première augmentation de la pauvreté mondiale depuis 1998, avec un taux proche de celui de 2017. On estime que 71 millions de personnes de plus vivront dans l'extrême pauvreté en raison de la COVID-19. L'Asie du Sud et l'Afrique subsaharienne devraient connaître les plus fortes hausses de l'extrême pauvreté avec, respectivement, 32 millions et 26 millions de nouvelles personnes vivant sous le seuil international de pauvreté à cause de la pandémie.

Proportion de personnes vivant avec moins de 1,90 dollar par jour, 2010-2015, et prévisions pour 2019 avant et après la COVID-19 (pourcentage)

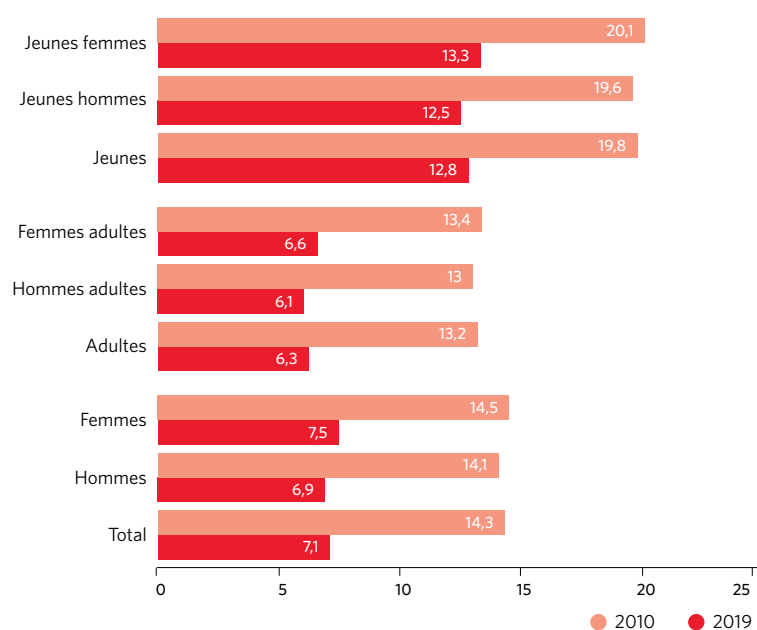


Le nombre de travailleurs pauvres devrait fortement augmenter en raison de la pandémie

La proportion de travailleurs dans le monde vivant dans l'extrême pauvreté a chuté de moitié au cours de la dernière décennie, passant de 14,3 % en 2010 à 7,1 % en 2019. Cependant, les progrès ont ralenti depuis 2013, et des efforts renforcés sont donc nécessaires pour atteindre la cible en 2030. En outre, les effets de la COVID-19 devraient faire basculer des millions de nouvelles personnes dans la pauvreté. En avril 2020, les fermetures recommandées ou obligatoires des lieux de travail dans le monde avaient affecté 81 % des employeurs et 66 % des travailleurs indépendants, limitant fortement les emplois et les revenus.

Les inégalités entre les sexes parmi les travailleurs pauvres avaient été quasiment éliminées, mais des données montrent que les femmes sont touchées de manière disproportionnée par la pandémie. Les jeunes travailleurs sont systématiquement plus menacés par la pauvreté que les adultes, en raison de salaires insuffisants et de la précarité des emplois. En 2019, 12,8 % des travailleurs âgés de 15 à 24 ans vivaient dans la pauvreté, contre 6,3 % des travailleurs de plus de 24 ans, et la différence entre le taux de pauvreté des travailleurs jeunes et celui des travailleurs adultes n'a baissé que légèrement depuis 2000. Ces disparités vont probablement être exacerbées par l'épidémie, qui a déjà entraîné une forte augmentation du chômage et du sous-emploi, une diminution des revenus du travail et une baisse de la qualité de l'emploi.

Proportion de travailleurs vivant avec moins de 1,90 dollar par jour, 2010 et 2019 (pourcentage)



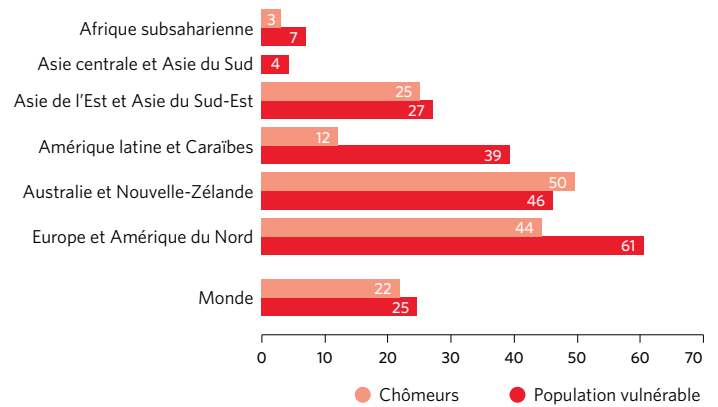
Dans le monde, la couverture sociale est très variable et la crise actuelle expose la vulnérabilité de nombreuses régions

La pandémie de COVID-19 aura des conséquences économiques à court et long termes pour les populations du monde entier. Des systèmes à forte protection sociale sont essentiels pour en atténuer les effets et éviter que de nombreuses personnes ne basculent dans la pauvreté. Cependant, en 2016, 55% de la population mondiale, soit environ 4 milliards de personnes, ne bénéficiaient d'aucune protection sociale et seuls 22% des travailleurs au chômage recevaient une allocation. En février 2020, 87 pays seulement prévoyaient des plans de protection contre le chômage dans leur législation nationale, et uniquement 34% d'entre eux couvraient les travailleurs indépendants.

La couverture des allocations chômage varie fortement entre les régions. La moitié des chômeurs reçoivent une allocation chômage en Australie et en Nouvelle-Zélande et ils sont 44% en Europe et en Amérique du Nord, contre seulement 3% en Afrique subsaharienne et 12% en Amérique latine et Caraïbes.

Les différences entre régions s'agissant des prestations sociales en espèces pour les groupes vulnérables, dont les enfants, les personnes en âge de travailler et les personnes âgées non protégées par un régime par répartition, sont également prononcées. Dans ces groupes, 61% des personnes reçoivent une allocation en espèces en Europe et Amérique du Nord, contre 4% en Asie centrale et Asie du Sud.

Proportion de la population vulnérable recevant des prestations sociales en espèces, et travailleurs au chômage recevant des allocations en espèces, 2016 (pourcentage)



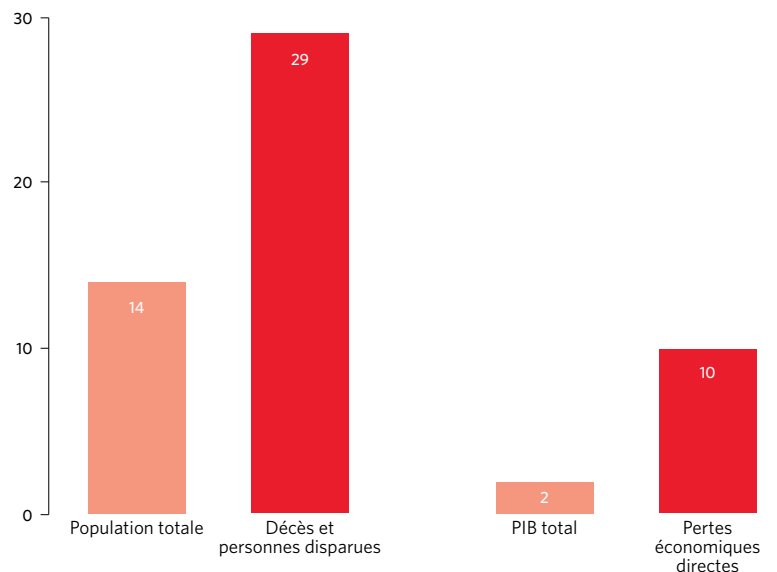
Note : Les données pour l'Afrique du Nord et l'Asie de l'Ouest et pour l'Océanie (à l'exclusion de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande) ne sont pas présentées, car les données disponibles ne couvrent qu'une faible partie de la population. Les données sur les allocations chômage ne sont pas présentées pour l'Asie centrale et l'Asie du Sud, car elles ne couvrent qu'une faible partie de la population pour l'Asie du Sud.

Les catastrophes touchent les pays les moins avancés de manière disproportionnée

Les risques biologiques comme la COVID-19 et d'autres risques naturels comme les ouragans, inondations, séismes et incendies engendrent des catastrophes et aggravent la pauvreté. En 2018, d'après les derniers rapports soumis par 80 pays, en vertu des processus de surveillance du Cadre de Sendai, 23 458 décès et 2 164 disparitions étaient dus à des catastrophes. Des pertes économiques directes d'une valeur de 23,6 milliards de dollars ont été déclarées par 63 pays, dont 73% (17,1 milliards) ont été enregistrées dans le secteur agricole et 16% (3,8 milliards) dans celui du logement.

En 2018, les pays les moins avancés (PMA) ont été touchés par les catastrophes de manière disproportionnée. Les 17 PMA ayant déclaré des pertes dues à des catastrophes représentaient 14% de la population totale des 80 pays ayant signalé de telles pertes, mais plus de 29% du nombre total de décès et de disparitions attribués à des catastrophes. Les impacts économiques des catastrophes ont été également plus importants pour les PMA par rapport à la taille de leurs économies. Les 17 PMA qui ont déclaré des pertes économiques représentaient 2% du PIB de tous les pays ayant signalé des pertes, mais ont subi 10% du total des pertes économiques directes.

Proportion de pertes humaines et économiques des pays les moins avancés en raison de catastrophes, comparée au pourcentage de leur population par rapport à la population totale et au PIB des pays qui ont déclaré des pertes, 2018 (pourcentage)





Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable



Éliminer la faim et assurer la sécurité alimentaire restent toujours un défi, à plus forte raison dans le contexte de la crise de la COVID-19. Au niveau mondial, la faim et l'insécurité alimentaire ont augmenté, et la malnutrition affecte encore des millions d'enfants. La situation risque d'être aggravée par des ralentissements et perturbations économiques dus à une récession en lien avec la pandémie. Outre l'épidémie, une recrudescence du criquet pèlerin dans six pays d'Afrique de l'Est et au Yémen, où 35 millions de personnes font déjà face à une grave insécurité alimentaire, reste alarmante. Afin d'atténuer les menaces po-

sées par la pandémie pour les populations vulnérables, les pays doivent prendre des mesures immédiates pour maintenir les flux commerciaux, renforcer les chaînes alimentaires et accroître la production agricole.

La hausse récente de l'insécurité alimentaire va probablement s'aggraver en raison de la COVID-19

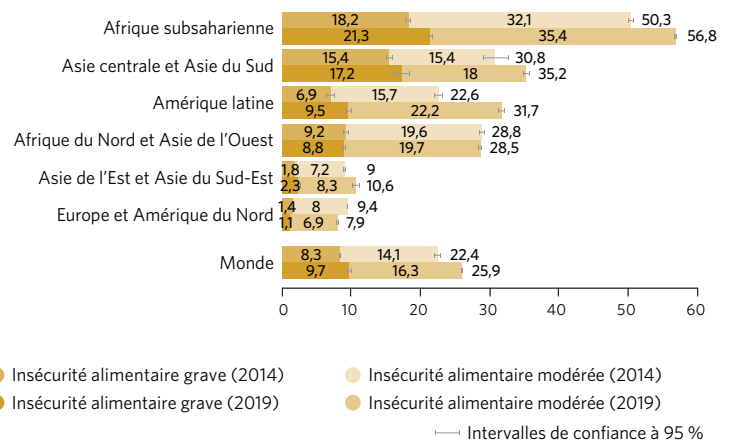
Depuis 2014, la prévalence mondiale de la sous-alimentation (insécurité alimentaire chronique) est restée pratiquement inchangée, se situant à un peu moins de 9%. Cependant, le nombre total de personnes souffrant de la faim a légèrement augmenté pendant plusieurs années consécutives. Près de 690 millions de personnes étaient sous-alimentées en 2019, soit près de 60 millions de plus qu'en 2014.

Éliminer seulement la faim ne permettra pas à tous d'avoir accès à une alimentation nutritive suffisante. On estime que 25,9% de la population mondiale, soit 2 milliards de personnes, souffraient d'insécurité alimentaire modérée ou grave en 2019, soit une hausse par rapport à 2014 (22,4%). Ces personnes ne sont généralement pas en mesure d'avoir un régime alimentaire sain et équilibré de manière régulière par manque de revenus ou d'autres ressources. Celles qui sont confrontées à une insécurité alimentaire grave, environ 750 millions, manquent de nourriture et, dans le pire des cas, ne peuvent pas se nourrir pendant un ou plusieurs jours. L'augmentation récente de l'insécurité alimentaire est due principalement à des situations de plus en plus critiques en Afrique subsaharienne et en Amérique latine. Les estimations pour 2016-2019 montrent aussi que l'insécurité alimentaire est plus élevée pour les femmes que pour les hommes dans toutes les régions.

Avec les conflits, les chocs climatiques et la crise du criquet pèlerin, la COVID-19 est une menace supplémentaire pour les systèmes ali-

mentaires, réduisant indirectement le pouvoir d'achat et la capacité de produire et de distribuer la nourriture et affectant les populations les plus vulnérables. En 2020, près de 132 millions de personnes pourraient souffrir de sous-alimentation en raison de la COVID-19.

Prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou grave, moyennes 2014 et 2019 (pourcentage)

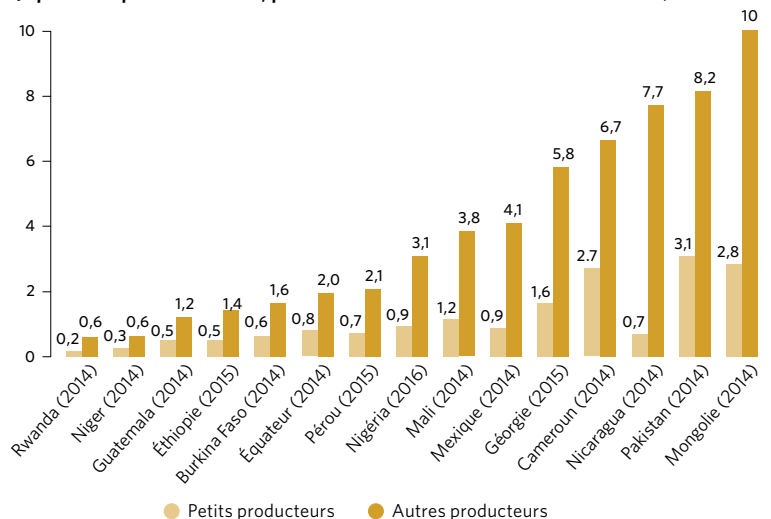


Les petits producteurs alimentaires, déjà désavantagés, sont touchés de plein fouet par les effets de la pandémie

Les petits producteurs alimentaires jouent un rôle essentiel dans la production de nourriture dans le monde, bien qu'ils soient régulièrement confrontés à des difficultés d'accès à la terre et à d'autres ressources de production, ainsi qu'à l'information, aux services financiers, aux marchés et aux débouchés. Les données disponibles montrent qu'ils représentent entre 40% et 85% de l'ensemble des producteurs alimentaires en Afrique, Asie et Amérique latine. Cependant, leur productivité est en moyenne plus faible que celle des grands producteurs, et dans la plupart des pays, leurs revenus sont inférieurs de plus de moitié à ceux des grands producteurs, comme le montrent les données relevées dans certains pays.

Les mesures de confinement mises en place pour empêcher la propagation du coronavirus ont provoqué la fermeture des entreprises et des marchés locaux, et les petits producteurs alimentaires ne sont souvent pas autorisés à distribuer leurs produits aux consommateurs.

Revenu annuel moyen agricole, 2014-2016, pour une sélection de pays (à parité de pouvoir d'achat, prix constants de 2011 en milliers de dollars)



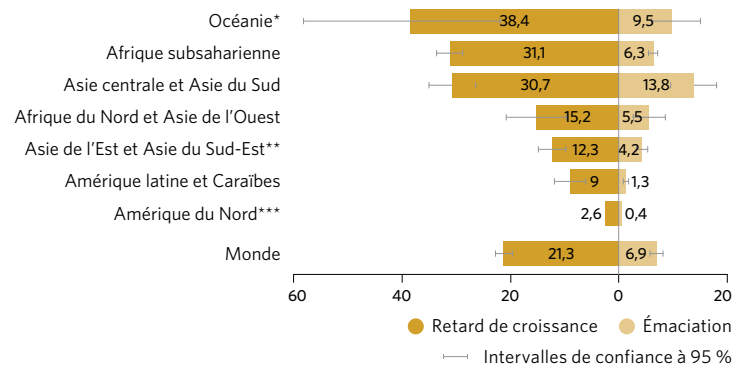
Des mesures urgentes sont particulièrement nécessaires pour protéger l'état nutritionnel des enfants les plus vulnérables pendant la pandémie

La sous-alimentation chronique, ou retard de croissance, expose les enfants à un risque plus élevé de mourir d'infections ordinaires; elle est aussi associée à un faible développement cognitif. La proportion d'enfants de moins de 5 ans souffrant d'un retard de croissance est passée de 32 % en 2000 à 23 % en 2015 et 21 % en 2019. Cependant, en 2019, 144 millions d'enfants de moins de 5 ans souffraient encore, et les trois quarts d'entre eux vivaient dans deux régions seulement: l'Asie du Sud (39 %) et l'Afrique subsaharienne (36 %). Des efforts plus intenses doivent être déployés pour atteindre la cible mondiale visant à réduire le nombre d'enfants souffrant d'un retard de croissance à 99 millions d'ici à 2025 et à 82 millions d'ici à 2030.

En 2019, 6,9 % d'enfants de moins de 5 ans, soit 47 millions, souffraient d'émaciation (ou malnutrition sévère), causée par un apport nutritionnel limité et des infections. Cela se situe bien au-dessus des cibles mondiales de 5 % pour 2025 et de 3 % pour 2030. Plus de la moitié des enfants souffrant d'émaciation vivent en Asie centrale et du Sud, seule région ayant un taux supérieur à 10 %.

La croissance et le développement de ces enfants sont en plus grand danger durant la crise actuelle du fait de l'accès restreint à des régimes nutritifs et à des services nutritionnels essentiels.

Proportion d'enfants de moins de 5 ans qui souffrent d'un retard de croissance et d'émaciation, 2019 (pourcentage)



* À l'exclusion de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.

** À l'exclusion du Japon.

*** Dont des estimations uniquement pour les États-Unis d'Amérique. Les intervalles de confiance ne sont pas disponibles.

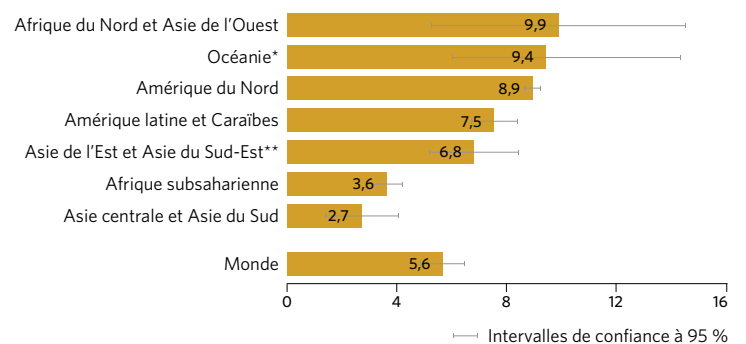
Note : Les données pour l'Europe étant insuffisantes, elle n'est pas incluse dans le graphique.

L'augmentation de l'incidence du surpoids chez les jeunes enfants annonce de futurs problèmes de santé

Le surpoids chez les enfants est reconnu comme un problème mondial de santé publique en raison de son influence pernicieuse sur l'incidence de maladies graves et chroniques, un développement sain et la productivité économique des individus et des sociétés. En 2019, 5,6 % d'enfants de moins de 5 ans, soit 38 millions, étaient en surpoids. La prévalence mondiale actuelle représente un niveau de gravité moyen et montre que des mesures préventives doivent être prises d'urgence pour les populations les plus jeunes.

Le surpoids et l'émaciation coexistent souvent dans une population et sont considérés comme le double problème de la malnutrition. En 2019, en Afrique du Nord et en Asie du Sud-Est, la prévalence de l'émaciation était de 7,2 % et 8,2 %, respectivement, alors que le surpoids s'établissait à 11,3 % et 7,5 %.

Proportion d'enfants de moins de 5 ans qui sont en surpoids, 2019 (pourcentage)



* À l'exclusion de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.

** À l'exclusion du Japon.

Note : Les données pour l'Europe étant insuffisantes, elle n'est pas incluse dans le graphique.

Les investissements dans le secteur agricole, par rapport à leur contribution économique, continuent à décliner

Les investissements publics dans le secteur agricole peuvent accroître la productivité, attirer les investissements privés et aider à réduire la pauvreté et la faim. La contribution du secteur public dans l'agriculture, comparée à la contribution du secteur agricole au PIB, qui est appelée l'indice d'orientation agricole, a chuté dans le monde de 0,42 % en 2001 à 0,31 % en 2015, et à 0,28 % en 2018. Entre-temps, la part des aides sectorielles allouées à l'agriculture par tous les donateurs est passée d'environ 25 % au milieu des années 1980 à seulement 5 % en 2018, soit 12,8 milliards de dollars. La baisse des aides à l'agriculture est due à une réorientation des donateurs vers des domaines du secteur social, telles que l'amélioration de la gouvernance, la formation de capital social et l'assistance aux États fragiles.

En 2019, la hausse des prix alimentaires était concentrée principalement en Afrique subsaharienne

En 2019, les fortes hausses de prix des produits alimentaires, concentrées en grande partie en Afrique subsaharienne, ont été provoquées par la baisse de la production, les difficultés macroéconomiques et les conflits prolongés. En Afrique de l'Est, des conditions climatiques extrêmes ont réduit les niveaux de production et perturbé les transports, diminuant ainsi l'approvisionnement des marchés et augmentant les prix des produits alimentaires de base. De fortes demandes régionales à l'exportation ont de plus fait augmenter les prix. En Afrique de l'Ouest, une insécurité civile persistante a continué de gêner l'activité des marchés, affectant ainsi de manière négative les prix des produits alimentaires. En Afrique du Sud, les prix ont atteint des niveaux record à cause de chocs climatiques et d'importantes difficultés économiques, dont une forte dépréciation des monnaies locales. La dépréciation des monnaies locales a également contribué aux prix élevés des produits alimentaires dans d'autres régions, comme l'Amérique latine. En 2020, la hausse de la demande alimentaire et les perturbations des chaînes d'approvisionnement dues à la pandémie de COVID-19 ont favorisé l'augmentation des prix des produits alimentaires dans plusieurs pays durant la seconde moitié de mars et en avril.



Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge



Jusqu'à la fin de 2019, les progrès se poursuivaient dans de nombreux domaines de la santé mais le taux de progression n'était pas suffisant pour atteindre les cibles de l'objectif 3, qui semblent encore plus lointaines aujourd'hui avec la pandémie de COVID-19. L'augmentation rapide des cas de COVID-19 cause un grand nombre de décès et surcharge la plupart des systèmes de santé. Les soins de santé essentiels et les interventions qui permettent de sauver des vies sont perturbés. Les populations ont peur ou ne sont pas en mesure de se rendre dans les établissements de santé pour faire des examens médicaux, se faire vacciner ou même recevoir des soins d'urgence. Cette situation peut avoir des conséquences très graves et risque d'anéantir des décennies d'améliorations des résultats en matière de santé.

Dans de nombreux pays, l'épidémie montre également les faiblesses dans les domaines de la préparation des urgences sanitaires et des services de vaccination. Cela est particulièrement vrai dans les pays où les systèmes de santé ne peuvent pas faire face à la forte hausse de la demande en raison du manque de personnel soignant, de matériel et d'équipement médicaux.

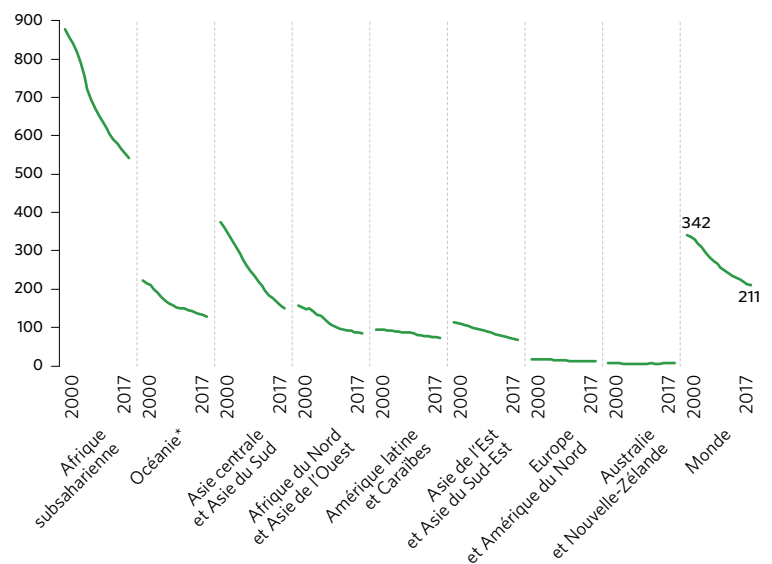
La COVID-19 pourrait anéantir des années de progrès accomplis afin de réduire la mortalité maternelle et infantile, à moins que des mesures urgentes soient prises

Des progrès ont été accomplis dans le domaine de la santé maternelle. Le taux de mortalité maternelle a diminué de 38 % entre 2000 et 2017, passant de 342 à 211 décès pour 100 000 naissances vivantes dans le monde. En moyenne, le taux mondial de mortalité maternelle a diminué de 2,9 % chaque année au cours de cette période. Néanmoins, cela représente moins de la moitié du taux annuel de 6,4 % nécessaire pour atteindre la cible mondiale de 70 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes d'ici à 2030. Tous les jours, en 2017, près de 810 décès de femmes, liés à la grossesse ou à l'accouchement, auraient pu être évités. Près de 86 % des décès maternels dans le monde sont enregistrés en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud.

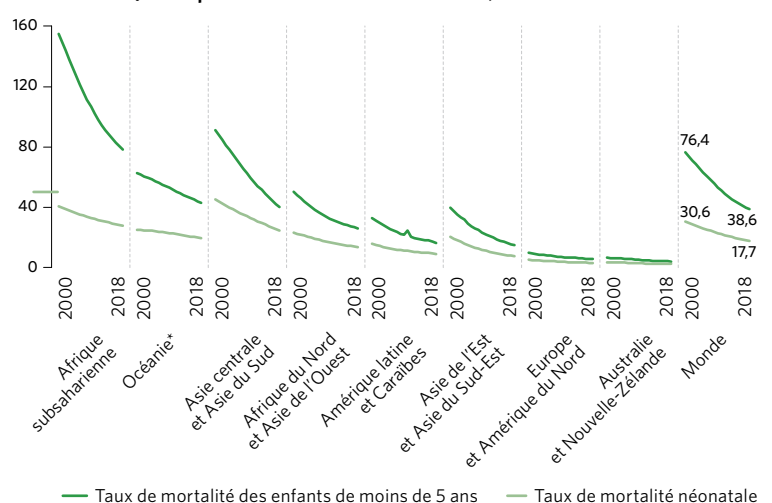
Au niveau mondial, des progrès considérables ont permis également de réduire la mortalité infantile au cours des deux dernières décennies. Le taux mondial de mortalité des enfants de moins de 5 ans est passé de 76 décès pour 1 000 naissances vivantes en 2000 à 42 en 2015, et à 39 en 2018. En 2000, le taux mondial de mortalité néonatale a régressé de 31 décès pour 1 000 naissances vivantes à 18 décès en 2018. Malgré ces progrès, près de 5,3 millions d'enfants sont morts avant d'atteindre leur cinquième anniversaire en 2018; près de la moitié de ces décès, soit 2,5 millions, ont eu lieu dans les 28 premiers jours de la vie (période néonatale). L'Afrique subsaharienne reste la région ayant le taux le plus élevé de mortalité des enfants de moins de 5 ans : en 2018, 1 enfant sur 13 y est mort avant son cinquième anniversaire, soit un taux 16 fois plus élevé que celui des pays à revenu élevé. En 2018, 121 pays avaient déjà atteint la cible des objectifs de développement durable sur la mortalité des moins de 5 ans, et 21 devraient l'atteindre d'ici à 2030. Cependant, les progrès devront être plus rapides dans 53 pays, dont deux tiers se trouvent en Afrique subsaharienne.

Alors que l'épidémie de COVID-19 continue d'affaiblir les systèmes de santé, de perturber les soins de santé de routine et de restreindre l'accès à des régimes nutritifs et des services essentiels de nutrition, des centaines de milliers de décès supplémentaires d'enfants de moins de 5 ans sont prévus en 2020, ainsi que des dizaines de milliers de décès maternels additionnels. D'après une étude récente, si les soins de santé ordinaires sont interrompus et l'accès à la nourriture est réduit, l'augmentation des décès infantiles et maternels pourrait être dévastatrice : 118 pays à faible revenu et à revenu intermédiaire pourraient connaître, sur une période de 6 mois, une augmentation mensuelle de 9,8 % à 44,8 % de la mortalité des moins de 5 ans et de 8,3 % à 38,6 % de la mortalité maternelle.

Taux de mortalité maternelle, 2000-2017 (décès pour 100 000 naissances vivantes)



Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans et taux de mortalité néonatale, 2000-2018 (décès pour 1 000 naissances vivantes)



* À l'exclusion de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.

Le taux de grossesses non désirées pourrait augmenter rapidement si la continuité des produits et services de planification familiale n'est pas assurée

Les naissances assistées par un personnel de santé qualifié sont une méthode confirmée pour réduire la morbidité et la mortalité maternelle et celles des nouveau-nés. Au niveau mondial, 81% des accouchements ont été assistés par des professionnels de santé qualifiés durant 2014-2019, contre 64% pendant la période 2000-2005, avec de nombreuses régions réalisant une couverture quasi universelle. Malgré ces progrès, 60% seulement de toutes les naissances se sont déroulées avec l'assistance de personnel soignant qualifié en Afrique subsaharienne et 77% en Asie du Sud. En outre, l'Afrique subsaharienne devrait enregistrer une augmentation annuelle des naissances de 15% entre 2019 et 2030. En 2030, si la couverture actuelle reste la même, on estime que 17 millions de naissances en Afrique subsaharienne se dérouleront sans l'assistance d'un membre du personnel soignant qualifié.

Une planification familiale adaptée aux besoins, utilisant des méthodes contraceptives modernes, contribue aussi à améliorer la santé maternelle et infantile en évitant des grossesses non désirées et rapprochées. Dans le monde, la proportion de femmes en âge de procréer (de 15 à 49 ans), dont les besoins en matière de planification familiale sont satisfaits avec des méthodes contraceptives modernes, a légèrement augmenté, passant de 75,7% en 2010 à 76,8% en 2020. Malgré les progrès accomplis en Afrique subsaharienne au cours de la dernière décennie, seulement 55,5% des femmes de la région qui désirent éviter

une grossesse utilisent des contraceptifs modernes. Au niveau mondial, ce nombre dépasse 250 millions.

Dans le monde, une diminution régulière du taux de fécondité des adolescentes a été constatée; ce taux est passé de 48 naissances par an pour 1 000 femmes âgées de 15 à 19 ans en 2010 à 45 en 2015, puis à 41 en 2020. Les facteurs qui y ont contribué incluent les efforts pour favoriser un comportement responsable et sain en matière de sexualité et de procréation chez les adolescentes, une réduction des mariages d'enfants et un meilleur accès aux méthodes de contraception moderne. Néanmoins, des disparités frappantes persistent entre les régions : en Afrique subsaharienne, le taux de fécondité des adolescentes demeure à 101 naissances par an pour 1 000 femmes.

Alors que la COVID-19 continue de se propager, de nombreux établissements de santé sont fermés ou ne proposent que des services limités. De plus, de nombreuses femmes et filles ne passent pas de visites médicales par peur de contracter le virus et les perturbations de la chaîne d'approvisionnement mondiale peuvent provoquer des pénuries de contraceptifs. Par conséquent, des dizaines de millions de femmes pourraient ne pas avoir accès à la contraception, ce qui se traduira par des millions de grossesses non désirées.

La crise de la COVID-19 a interrompu les programmes de vaccination infantile, ce qui peut avoir des conséquences mortelles

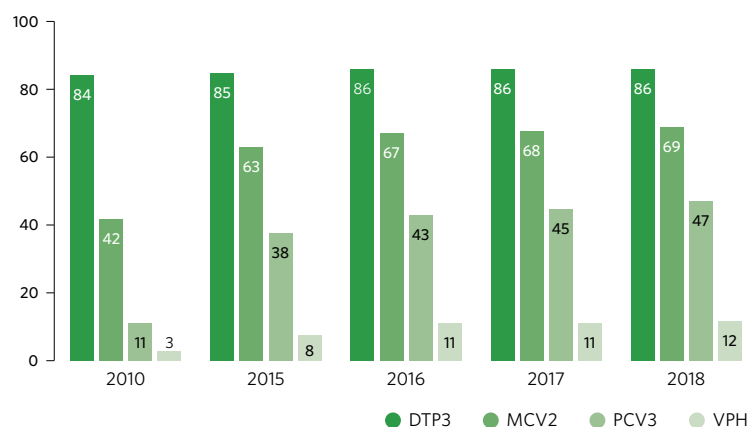
La vaccination est amplement reconnue comme l'une des interventions sanitaires les plus efficaces et les moins coûteuses au monde pour sauver des millions de vies. Le taux de couverture des trois doses du vaccin contre la diphtérie, le tétanos et la coqueluche (DTP3) est passé de 72% en 2000 à 86% en 2018. Le taux de couverture de la seconde dose contre la rougeole (MCV2) est passé de 19% en 2000 à 69% en 2018. Cette année-là, environ 19,4 millions d'enfants n'ont pas reçu ces vaccins essentiels au cours de leur première année de vie, les exposant ainsi à des maladies potentiellement fatales. En outre, le taux de couverture mondiale du vaccin antipneumococcique conjugué (PCV), qui peut réduire considérablement le risque de pneumonie, une autre maladie fatale pour les enfants, n'a pas encore atteint 50%.

La crise de la COVID-19 a interrompu les programmes de vaccination infantile dans le monde. Depuis mars 2020, les services de vaccination infantile systématique ont été perturbés à une échelle jamais observée depuis le lancement du programme élargi de vaccination dans les années 1970. Plus de la moitié (53%) des 129 pays ayant des données disponibles ont signalé des perturbations modérées à sévères voire une suspension totale des services de vaccination en mars et en avril 2020.

En particulier, les campagnes de vaccination contre la rougeole et la poliomyélite ont été sévèrement affectées : les premières ont été suspendues dans 27 pays et les secondes dans 38 pays. Au moins 24 millions de personnes de 21 pays à faible revenu risquent de ne pas être vaccinées contre la poliomyélite, la rougeole, la typhoïde, la fièvre jaune, le

choléra, le rotavirus, le virus du papillome humain (VPH), la méningite A et la rubéole. De plus, les fermetures de frontières dues à l'épidémie de COVID-19 pourraient provoquer des pénuries de vaccins dans au moins 26 pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire.

Couverture vaccinale dans le monde, par type de vaccin, 2010-2018 (pourcentage)



Les soins vitaux procurés aux personnes souffrant de maladies non transmissibles sont encore plus précieux durant l'épidémie

La probabilité de mourir de l'une des quatre principales maladies non transmissibles (maladie cardiovasculaire, cancer, diabète et maladie respiratoire chronique) entre les âges de 30 et 70 ans est passée de 22% en 2000 à 19% en 2010, puis à 18% en 2016. La lenteur des progrès est due principalement à la pénurie générale de services à l'intérieur et à l'extérieur des systèmes de santé pour prévenir et traiter ces maladies. En 2016, 71% des décès dans le monde étaient attribuables à des maladies non transmissibles; en particulier, 85% des 15 millions de décès prématurés (avant l'âge de 70 ans) sont survenus dans des

pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire. Les personnes souffrant de maladies non transmissibles préexistantes ont plus de risques de tomber gravement malades du coronavirus. Cependant, les services de prévention et de traitement de ces maladies ont été sévèrement perturbés depuis le début de la pandémie, les pays à faible revenu étant les plus touchés. Bien des personnes ayant besoin de tels traitements ne reçoivent pas les services de santé et les médicaments nécessaires. Des mesures cruciales sont par conséquent requises, dont des soins essentiels pour les pathologies graves et potentiellement mortelles.

Les perturbations engendrées par la COVID-19 pourraient accroître le nombre d'affections et de décès par maladies transmissibles

Malgré des avancées dans de nombreux domaines, les perturbations engendrées par la COVID-19 pourraient entraîner des centaines de milliers de décès supplémentaires liés au sida, au paludisme, à la tuberculose et aux maladies tropicales négligées.

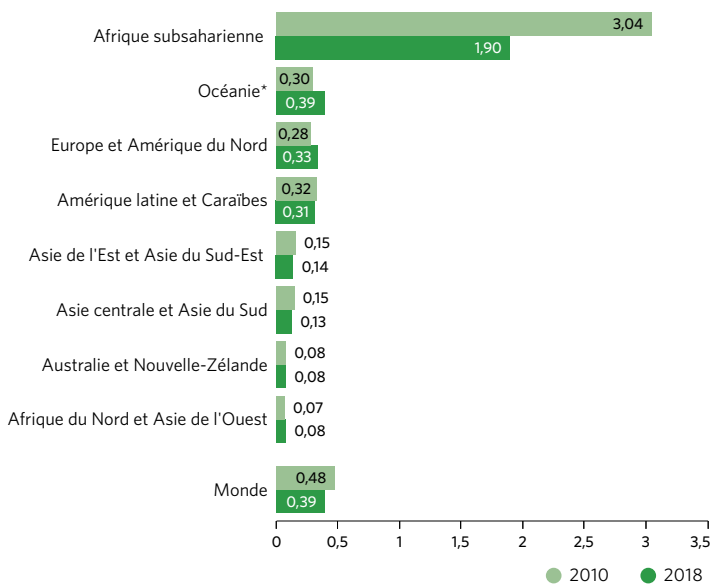
VIH : Au niveau mondial, l'incidence du VIH chez les adultes âgés de 15 à 49 ans a diminué de 18 % de 2010 à 2018, mais les avancées sont négligeables depuis 2015, retardant la réalisation de la cible correspondante des objectifs de développement durable. En 2018, l'incidence du VIH était de 0,24 pour 1 000 personnes non infectées, et les nouvelles infections au VIH étaient estimées à 1,7 million. Au niveau mondial, les efforts persistants pour soigner les femmes enceintes vivant avec le VIH ont entraîné une diminution de 44 % de l'incidence chez les jeunes enfants entre 2010 et 2018. Durant cette période, la diminution la plus forte (37 %) chez les adultes a été observée en Afrique subsaharienne. Malgré tout, 61 % des nouvelles infections au VIH ont eu lieu dans cette région en 2018. Des efforts doivent être faits pour remédier aux interruptions dans les services et les fournitures de santé en Afrique subsaharienne durant la pandémie de COVID-19. Des modèles montrent que, si aucune mesure n'est prise, une déstabilisation complète des services relatifs au HIV, dont la thérapie antirétrovirale, pendant une durée de six mois pourrait provoquer plus de 500 000 décès supplémentaires dus à des maladies liées au sida, dont la tuberculose, en Afrique subsaharienne en 2020-2021.

Paludisme : Après plusieurs années d'importantes réductions de l'incidence mondiale du paludisme, les progrès ont stagné. Le nombre de cas de paludisme a baissé de 30 % entre 2000 et 2014, passant de 81 cas pour 1 000 personnes à 57 cas, puis est resté pratiquement inchangé jusqu'en 2018. Le monde n'est pas près d'atteindre la cible des objectifs de développement durable visant à mettre fin au paludisme. Pire encore, les services de prévention du paludisme pourraient être perturbés par la propagation de la COVID-19 dans les pays où la maladie est endémique. Des modélisations récentes montrent que la suppression des campagnes de prévention et les graves perturbations des services de soins en Afrique subsaharienne pourraient conduire à une augmentation de 23 % des cas et à une hausse des décès de 100 % d'ici à la fin 2020 par rapport aux chiffres de 2018. Cela signifie que, en Afrique subsaharienne seulement, le nombre prévu de 769 000 décès dus au paludisme pourrait dépasser celui des décès mondiaux dus à la maladie en 2000, lorsque l'épidémie de paludisme était à son paroxysme.

Tuberculose : Au niveau mondial, la tuberculose est la plus mortelle des maladies causées par un seul agent infectieux et la dixième cause de décès. En 2018, environ 10 millions de personnes ont été atteintes de la tuberculose (89 % étaient des adultes, 63 % étaient de sexe masculin, et 8,6 % étaient des personnes vivant avec le VIH). L'incidence de la tuberculose est passée, en 2000, de 172 nouveaux cas ou rechutes pour 100 000 personnes à 141 en 2015, puis 132 en 2018. Le taux de mortalité due à la tuberculose chez les personnes séronégatives a diminué de 42 % entre 2000 et 2018 et de 8 % entre 2015 et 2018. La tuberculose pharmacorésistante est une menace permanente : en 2018, il y avait 484 000 nouveaux cas résistant à la rifampicine, l'antituberculeux de première ligne le plus efficace. Des écarts importants persistent en matière de dépistage et de traitement, et le rythme actuel des progrès n'est pas assez rapide pour atteindre la cible des objectifs de développement durable visant à mettre fin à l'épidémie d'ici à 2030. Des modélisations suggèrent que si la pandémie de COVID-19 entraîne une réduction mondiale du dépistage de la tuberculose de 25 % durant 3 mois, ce qui est possible étant donné les niveaux de perturbations observés dans de nombreux pays, il faudra s'attendre à une augmentation de 13 % des décès dus à la tuberculose. Cela aurait pour effet de ramener le monde aux taux de mortalité due à la tuberculose d'il y a 5 ans.

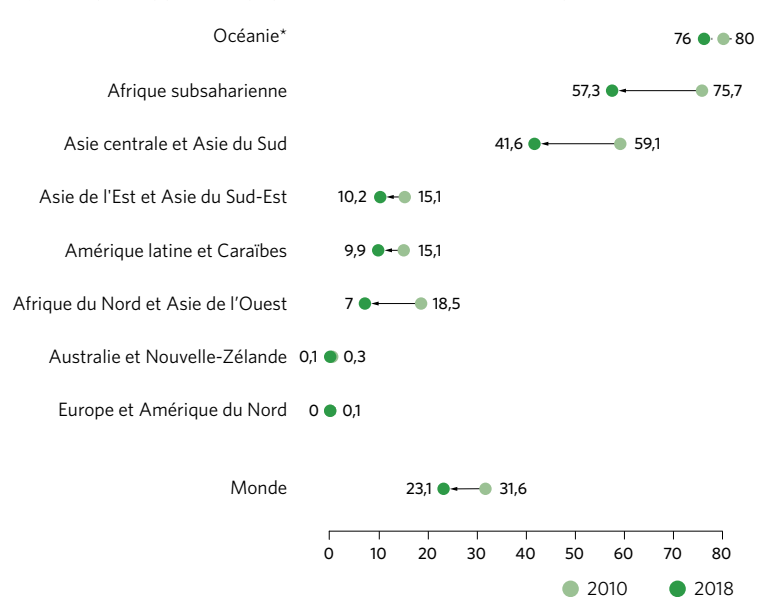
Maladies tropicales négligées : Les progrès réalisés pour contrôler, éliminer et éradiquer les maladies tropicales négligées ont été notables au cours de la dernière décennie. Le nombre total de personnes nécessitant un traitement contre ces maladies est passé de 2,19 milliards en 2010 à 1,8 milliard en 2015, puis 1,76 milliard en 2018. Ces progrès sont en partie attribuables au fait qu'au moins une maladie tropicale négligée a été éliminée dans chacun des 40 pays. Néanmoins, 52 % des habitants des pays les moins avancés (530 millions de personnes) nécessitent toujours des traitements et des soins, contre 78 % en 2010. La suspension temporaire des activités communautaires et les autres perturbations dues à la COVID-19 peuvent anéantir les avancées obtenues durant des années de travail acharné et d'investissements pour lutter contre les maladies tropicales négligées.

Taux d'incidence du VIH, 2010 et 2018 (nouveaux cas pour 1 000 adultes non infectés âgés de 15 à 49 ans)



* À l'exclusion de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.

Proportion de personnes requérant des soins contre les maladies tropicales négligées par rapport à la population totale, 2010 et 2018 (pourcentage)



Le monde ne tiendra pas sa promesse d'une couverture de santé universelle d'ici à 2030

Une couverture de santé universelle signifie que toutes les personnes ont accès, à un coût abordable, aux services de santé dont elles ont besoin, au moment et à l'endroit où elles en ont besoin. Elle inclut tous les services de santé essentiels, allant de la promotion de la santé à la prévention, au traitement, à la réadaptation et aux soins palliatifs. En 2017, le nombre de personnes couvertes par des services de santé essentiels était estimé entre 2,5 et 3,7 milliards, soit entre un tiers et la moitié de la population mondiale. Seulement 12 % à 27 % d'habitants de pays à faible revenu étaient entièrement couverts cette année-là. Si les tendances actuelles se poursuivent, seulement 39 % à 63 % de la population mondiale seront couverts par ces services d'ici à 2030.

La crise de la COVID-19 est en train de perturber les services de santé essentiels à travers le monde. Certains services ont été interrompus afin de libérer des ressources pour les patients atteints de la COVID-19 et réduire le risque de transmission. La demande de certains services cruciaux a été réduite, car les patients cherchent à alléger la charge des hôpitaux et autres établissements de santé. Si la couverture de santé universelle se concrétise d'ici à 2030, l'augmentation des prestations et de l'utilisation des services de santé essentiels doit grandement s'intensifier.

La hausse des dépenses de santé atteint des niveaux insoutenables et précipite des millions de personnes dans l'extrême pauvreté

Réaliser la couverture de santé universelle reste un défi mondial. Le nombre de personnes devant assumer des frais de santé a augmenté et cette tendance se poursuivra. Au niveau mondial, la proportion de la population dépensant plus de 10 % du budget du ménage pour le paiement des soins de santé est passée de 9,4 % à 12,7 % (927 millions de personnes) entre 2000 et 2015. On estime qu'en 2015, près de 90 millions de personnes ont basculé dans l'extrême pauvreté en raison de ces frais de santé. Environ 1 milliard de personnes dépenseront au moins 10 % de leur budget pour les soins de santé en 2020, la plupart d'entre elles vivant dans des pays à revenu intermédiaire (tranche inférieure). La perte de revenu occasionnée par les mesures de confinement liées à la COVID-19 va probablement exacerber la situation.

L'aide publique au développement (APD) joue un rôle crucial dans le financement des soins de santé et de la recherche médicale, mais aussi pour appuyer les programmes nationaux de lutte contre la COVID-19. Bien que l'APD de l'ensemble des donateurs pour les soins de santé de base ait augmenté de 41 % en termes réels depuis 2010, atteignant 10 milliards de dollars en 2018, aucun progrès n'a été réalisé ces dernières années.

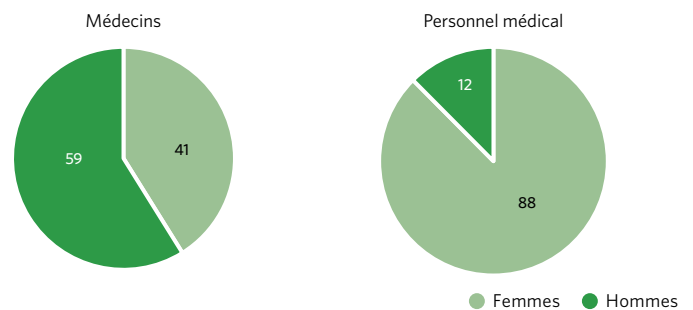
La pandémie a mis en évidence la pénurie de personnel médical dans le monde et la lourde charge qui pèse sur les femmes du personnel infirmier

Dans la plupart des pays, la proportion de femmes dans le secteur de la santé et des services sociaux est beaucoup plus élevée que leur taux d'emploi dans l'ensemble de l'économie. D'après des données mondiales portant sur la période 2013-2018, les femmes représentent plus de 76 % des médecins et du personnel infirmier combinés, mais leur répartition dans ces deux professions varie considérablement. Un peu plus de 40 % des médecins sont des femmes, mais elles occupent presque 90 % des emplois de personnel infirmier. Des études récentes indiquent que les femmes sont généralement sous-représentées parmi les cadres supérieurs, bien qu'elles constituent la majorité des effectifs du secteur sanitaire et social.

La pandémie met en évidence la pénurie de professionnels de la santé dans de nombreux pays, en particulier dans les régions les plus touchées. Plus de 40 % des pays ont moins de 10 médecins pour 10 000 habitants et plus de 55 % d'entre eux comptent moins de 40 infirmiers et sages-femmes pour 10 000 habitants. Il faudrait 18 millions de professionnels de la santé supplémentaires, principalement

dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire (tranche inférieure) pour réaliser la couverture de santé universelle d'ici à 2030.

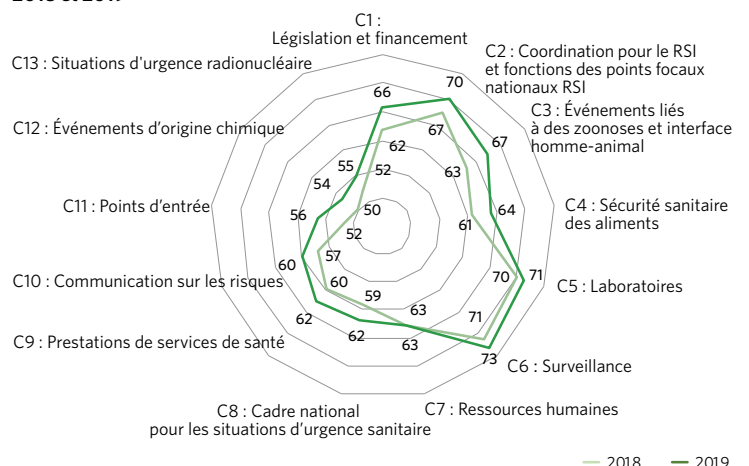
Répartition de médecins et de personnel médical par sexe et profession, 2013-2018 (pourcentage)



La nécessité d'une plus grande préparation aux situations d'urgence en matière de santé publique n'a jamais été aussi manifeste

En 2019, 166 pays ont soumis des rapports sur leur aptitude à détecter, signaler et faire face à des urgences sanitaires telles que la pandémie de coronavirus grâce à la mise en œuvre du Règlement sanitaire international. L'analyse de ces rapports montre que des progrès constants ont été accomplis depuis 2018 pour presque toutes les capacités essentielles, à l'exception des ressources humaines, qui demeurent à 63 %. Bien qu'il y ait encore du travail à accomplir dans la plupart des domaines, les rapports de 2019 ont clairement démontré la forte volonté politique en vue du respect des obligations du Règlement sanitaire international. Ils ont aussi montré que des efforts constants sont requis pour améliorer et maintenir les systèmes d'alerte rapide et atténuer les risques pour la santé publique dans le contexte national. L'expérience actuelle avec la crise de la COVID-19 a en outre mis en lumière le besoin de renforcer les mesures de préparation aux urgences, d'intensifier les capacités de réponse et de resserrer la collaboration multisectorielle et internationale.

Score par capacité d'après les rapports du Règlement sanitaire international, 2018 et 2019



Note : 191 pays ont soumis des rapports en 2018, contre 166 en 2019.



Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie



Les enfants et les jeunes des communautés vulnérables et défavorisées, en particulier, font face à un risque d'exclusion scolaire. La pandémie est en train d'aggraver la crise de l'éducation et de creuser les inégalités existantes en matière d'éducation.

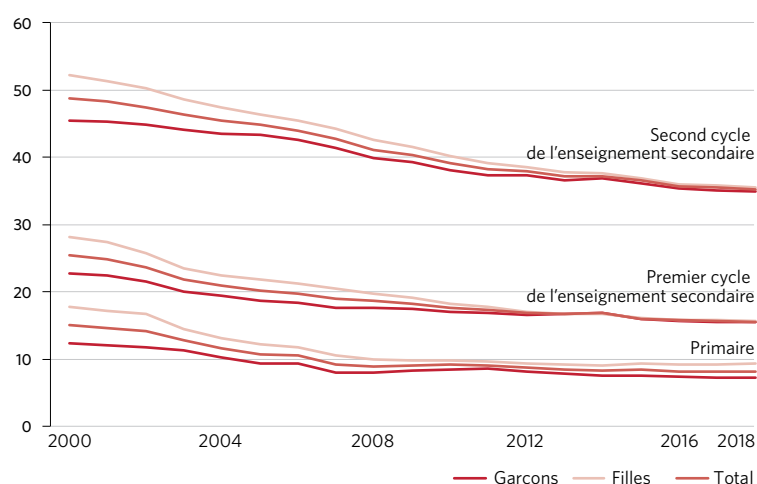
En dépit des progrès accomplis, les conditions ne sont pas réunies pour atteindre les cibles 2030 en matière d'éducation. Avant la crise du coronavirus, les projections montraient que, en 2030, plus de 200 millions d'enfants ne seraient pas scolarisés, et seulement 60% des jeunes achèveraient le second cycle de l'enseignement secondaire. Les systèmes d'éducation dans le monde ont été durement et brusquement touchés par la pandémie. La fermeture des écoles pour stopper la propagation de la COVID-19 a affecté la grande majorité de la population étudiante mondiale. L'interruption de l'éducation nuit à la scolarité et au développement social et comportemental des enfants et des jeunes.

La fermeture des écoles dans le monde peut anéantir des années de progrès dans l'accès à l'éducation

Avant la crise du coronavirus, la proportion d'enfants et de jeunes non scolarisés dans l'enseignement primaire et secondaire avait décliné de 26 % en 2000 à 19 % en 2010, puis 17 % en 2018. Malgré des progrès, 258 millions d'enfants et de jeunes n'étaient pas scolarisés en 2018, dont les trois quarts vivaient en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud. Dans l'enseignement primaire, les filles doivent surmonter plus d'obstacles que les garçons. En 2018, au niveau mondial, il y avait près de 5,5 millions plus de filles en âge de fréquenter l'école primaire non scolarisées que de garçons. Les filles étaient plus désavantagées en Afrique subsaharienne, où il y avait, cette année-là, 128 filles non scolarisées dans le primaire contre 100 garçons dans la même situation.

En 2020, à mesure que la COVID-19 s'est propagée dans le monde, plus de 190 pays ont fermé les écoles au niveau national. Près de 90% de tous les étudiants (1,57 milliard) n'ont plus été scolarisés. Bien que des solutions d'enseignement à distance soient disponibles dans quatre pays sur cinq afin de remédier à la fermeture des écoles, au moins 500 millions d'enfants et de jeunes n'ont pas accès à ces options. L'ampleur de ces fermetures va probablement retarder les progrès dans l'accès à l'éducation.

Proportion d'enfants et de jeunes non scolarisés dans le primaire et dans le premier et le second cycle de l'enseignement secondaire, 2000-2018 (pourcentage)

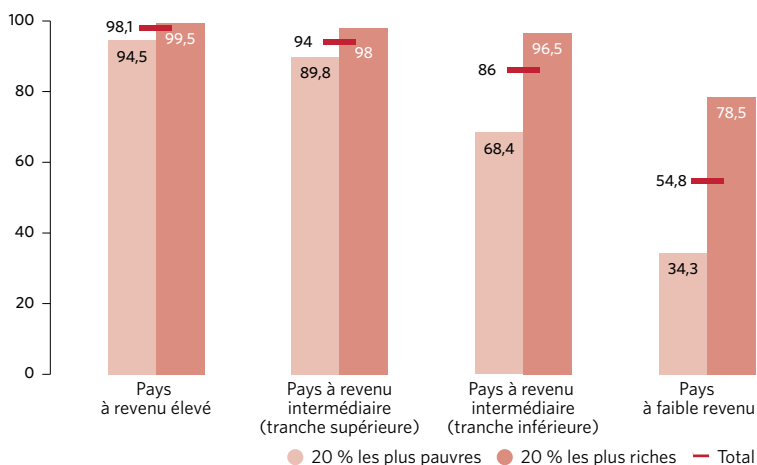


En l'absence de mesures correctives, les effets de la COVID-19 augmenteront les difficultés auxquelles sont confrontés les enfants pauvres pour terminer leurs études

L'objectif 4 vise à maintenir les enfants à l'école et garantir qu'ils terminent leurs études. En 2019, le taux mondial de réussite des élèves dans le primaire était estimé à 85 %, contre 70 % en 2000. Les taux dans les premier et second cycles de l'enseignement secondaire étaient de 73 % et 49 %, respectivement, avec de grandes disparités selon les groupes de populations. Dans les pays à faible revenu, le taux de réussite des élèves dans le primaire est de 34 % pour les enfants des 20 % des ménages les plus pauvres et de 79 % pour les enfants des 20 % des ménages les plus riches. Des disparités similaires sont observées pour les taux de réussite dans les premier et second cycles du secondaire.

Des mois sans scolarité, en raison de la COVID-19, vont probablement affecter les résultats scolaires. Sur le long terme, une absence prolongée est associée à des taux plus faibles de rétention scolaire et d'obtention de diplômes et des résultats scolaires plus mauvais, en particulier dans les catégories de la population déjà défavorisées, notamment les enfants des ménages pauvres et les étudiants handicapés.

Pourcentage d'enfants qui achèvent le cycle primaire, 2014-2018



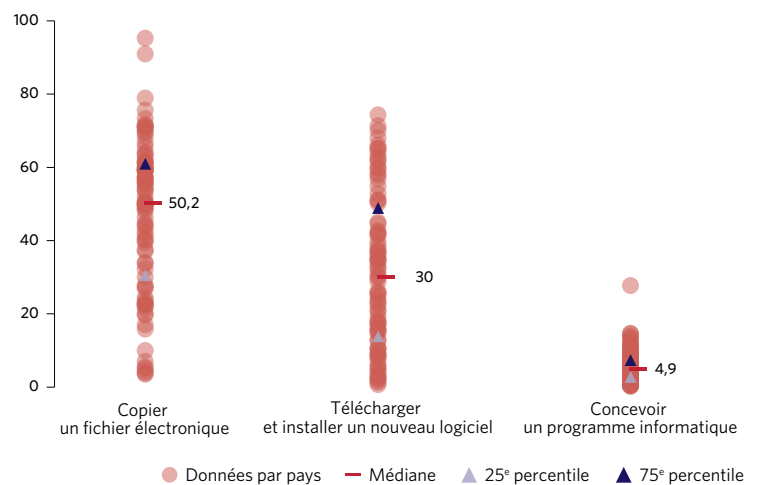
La plupart des étudiants des pays les plus pauvres n'ont pas accès à l'enseignement à distance

Durant la pandémie, de nombreuses écoles proposent un enseignement à distance par le biais de classes virtuelles dans le but d'atténuer l'impact de la fermeture des écoles. Bien que l'enseignement à distance soit possible pour certains élèves, tel n'est pas le cas pour beaucoup d'autres. Le manque d'accès à des ordinateurs et à Internet à la maison ainsi qu'un faible niveau de compétences en informatique défavorisent davantage de nombreux étudiants déjà marginalisés.

En 2019, près de 87% des ménages en Europe avaient accès à Internet à la maison, contre 18 % des ménages en Afrique. La fracture numérique se manifeste aussi dans le taux de possession d'un ordinateur : en 2019, 78 % des ménages en Europe possédaient un ordinateur, contre 11 % en Afrique.

La réussite de l'enseignement à distance dépend également des compétences en informatique des enseignants et des parents. Dans près de la moitié des 86 pays pour lesquels des données sont disponibles, moins de la moitié de la population avait des compétences de base, telles que copier un fichier électronique. En ce qui concerne les compétences plus complexes, comme télécharger et installer un nouveau logiciel et concevoir un programme informatique, les taux étaient encore plus faibles.

Proportion de la population ayant des compétences en informatique, 2014-2018 (pourcentage)



La fermeture des écoles crée des risques supplémentaires pour la santé et la sécurité des enfants vulnérables

Pour des millions d'enfants à travers le monde, l'école n'est pas seulement un endroit pour apprendre, c'est aussi un endroit sûr, à l'écart de la violence, où ils reçoivent des repas gratuits et bénéficient de services de santé et de nutrition tels que des vaccinations, des vermifuges et une supplémentation en fer. Près de 379 millions d'enfants n'ont pas mangé de repas scolaires à cause de la fermeture des écoles durant la pandémie. Sans ces repas, de nombreux enfants souffrent de la faim, ce qui menace aussi leur système immunitaire et leur capacité à lutter contre les maladies.

D'après des études menées sur des crises précédentes, la fermeture des écoles et la récession économique provoquées par la COVID-19 ris-

quent d'augmenter les taux de violence contre les enfants, de travail des enfants, de mariage des enfants et de grossesses précoces. Les enfants de familles pauvres travaillent souvent pour compenser la perte de revenu de leur famille. En outre, la baisse de productivité des parents qui travaillent est un problème économique tant pour les familles que pour la société.

Le coût de la lutte contre la COVID-19 et la réduction des recettes fiscales due à la récession économique auront probablement un effet négatif sur les dépenses gouvernementales pour l'éducation et sur l'aide mondiale à l'éducation.

Le manque d'infrastructures les plus élémentaires dans les écoles, telles que des installations pour se laver les mains, rend plus difficile le retour à la normale après la pandémie

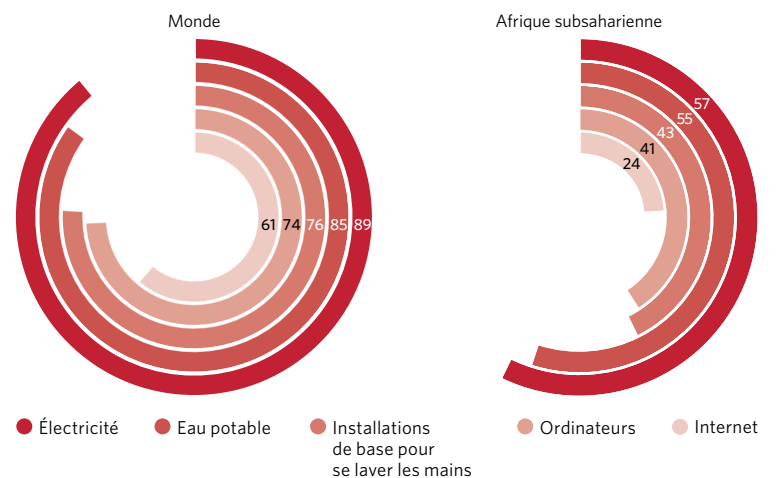
Le manque d'installations élémentaires pour se laver les mains dans de nombreuses écoles du monde signifie que les enseignants et les étudiants ne bénéficient pas d'un environnement d'apprentissage sûr. Dans les régions où les écoles sont fermées en raison de la pandémie, cela signifie aussi que des mesures essentielles d'hygiène ne seront pas appliquées lorsque les élèves retourneront à l'école. D'après les dernières données disponibles, 65 % seulement des écoles primaires dans le monde disposent d'installations de base pour le lavage des mains. Cette proportion est légèrement supérieure pour les écoles des premier et second cycles du secondaire, se situant à 71 % et 76 %, respectivement. De toutes les régions, l'Afrique subsaharienne fait face aux plus grandes difficultés en ce qui concerne ces installations, qui ne sont disponibles que dans 38 % des écoles primaires et 43 % des écoles du second cycle du secondaire.

De nombreuses écoles manquent aussi d'autres ressources de base, comme l'électricité, une eau potable propre, des ordinateurs et un accès à Internet. Au niveau mondial, 89 % d'écoles du second cycle du secondaire ont accès à l'électricité, 85 % à une eau potable, 74 % à des ordinateurs et 61 % à Internet. Celles d'Afrique subsaharienne sont les plus défavorisées, avec seulement 57 % d'écoles du second cycle du secondaire ayant accès à l'électricité, 55 % à une eau potable, 41 % à des ordinateurs et 24 % à Internet.

Une étape importante afin de réaliser l'objectif d'une éducation de qualité pour tous consiste à avoir un nombre suffisant d'enseignants qualifiés dans les salles de cours. D'après les dernières données disponibles,

85 % des enseignants du primaire et 86 % des enseignants du secondaire dans le monde ont reçu la formation minimale requise. L'Afrique subsaharienne a le plus faible pourcentage d'enseignants qualifiés : 64 % au niveau du primaire et 50 % au niveau du secondaire.

Pourcentage d'écoles disposant de ressources de base, dans le monde et en Afrique subsaharienne, second cycle de l'enseignement secondaire, 2016-2018 (dernières données)





Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles



Les engagements internationaux visant à promouvoir l'égalité des sexes ont permis des améliorations dans quelques domaines : les taux de mariage d'enfants et de mutilations génitales féminines ont diminué au cours des dernières années, alors que le taux de représentation des femmes dans le monde politique est plus élevé que jamais. Cependant, la promesse d'un monde où toutes les femmes et les filles jouissent d'une égalité totale et où tous les obstacles juridiques, sociaux et économiques à leur autonomisation sont levés n'est pas tenue. Cet objectif est, en fait, probablement encore moins réalisable qu'auparavant, les femmes et les filles ayant été durement touchées par la pandémie de COVID-19. La crise a créé des circonstances qui ont déjà contribué à une forte augmentation des violences à l'égard des femmes et des

filles, et une hausse des mariages d'enfants et des mutilations génitales féminines est à craindre. En outre, les femmes assument probablement la plupart des tâches familiales supplémentaires dues à la fermeture des écoles et des garderies. Elles sont également en première ligne dans la lutte contre la COVID-19, vu qu'elles représentent près de 70 % des personnels soignants et des travailleurs sociaux dans le monde.

La COVID-19 intensifie le risque de violence contre les femmes et les filles

En raison de la pandémie de coronavirus, de nombreuses femmes et filles sont confinées chez elles, parfois avec des partenaires violents, les exposant à un plus grand risque de violence domestique. Les violences physique et sexuelle contre les femmes, même avant la pandémie, étaient bien trop courantes. D'après des enquêtes effectuées entre 2005 et 2017 dans 106 pays, 18 % des femmes et des filles âgées de 15 à 49 ans avaient subi de telles violences, infligées par leur partenaire actuel ou par un ex-partenaire, dans les 12 mois précédant l'enquête.

Des données provenant de plusieurs pays montrent déjà que les services d'assistance téléphonique, les foyers pour femmes battues et la police ont enregistré une augmentation des plaintes pour violence domestique. Quand on examine ces données, il est important de garder à l'esprit que moins de 40 % des femmes victimes de violence déclarent

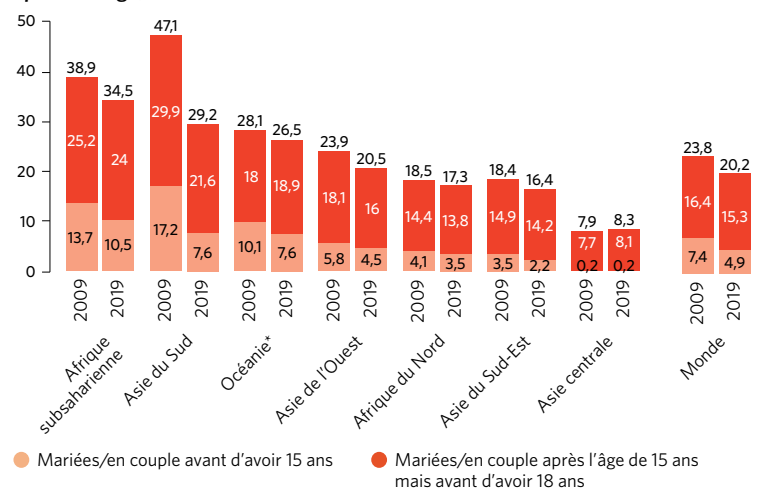
ce crime ou acceptent d'être aidées. Du fait que les femmes sont confinées avec un partenaire violent et que, dans certains pays, n'ont pas accès à un téléphone portable ou à Internet, il est plus difficile pour elles de demander de l'aide en toute sécurité. Des données collectées dans 66 pays de 2016 à 2018 indiquent que le taux de possession d'un téléphone portable par les femmes était, en moyenne, de 6,8 points de pourcentage inférieur à celui des hommes. Le téléphone des femmes est aussi souvent surveillé par un partenaire violent ou dominateur. De plus, à cause des perturbations et des fermetures de services, les femmes subissant des violences ont moins facilement accès à une aide et peuvent ne pas demander ou être en mesure de recevoir des soins médicaux lorsque cela est nécessaire.

La pandémie mondiale pourrait retarder les progrès réalisés pour mettre fin au mariage d'enfants et aux mutilations génitales féminines

Le mariage avant l'âge de 18 ans est une violation des droits fondamentaux qui affecte principalement les filles et peut entraîner des inégalités et privations toute leur vie. Une femme sur cinq (20,2 %) entre 20 et 24 ans avait été mariée avant l'âge de 18 ans vers 2019, contre près d'une sur quatre (23,8 %) dix ans auparavant. L'Asie du Sud a connu la plus grande baisse durant cette période. Aujourd'hui, le risque pour une enfant d'être mariée est plus élevé en Afrique subsaharienne, où plus d'une femme sur trois (34,5 %) âgée de 20 à 24 ans a été mariée avant l'âge de 18 ans. Les fermetures d'écoles et l'accroissement de la pauvreté liés à la pandémie pourraient provoquer une hausse des mariages d'enfants.

Les mutilations génitales féminines sont aussi une violation flagrante des droits de la personne. Au moins 200 millions de filles et de femmes ont subi une mutilation génitale dans 31 pays où cette pratique est courante; la moitié de ces pays sont en Afrique de l'Ouest. Bien que cette pratique néfaste ait diminué, il y a encore des pays où les mutilations génitales féminines sont quasiment généralisées, et où au moins 9 filles et femmes sur 10, âgées de 15 à 49 ans, ont été excisées. En raison de la croissance démographique, même dans les pays où cette pratique est devenue moins courante, les progrès devront être multipliés par 10 si on veut atteindre la cible mondiale d'élimination de cette pratique d'ici à 2030. Les progrès réalisés jusqu'à présent sont menacés, car la COVID-19 a interrompu les programmes destinés à mettre fin aux mutilations génitales féminines.

Proportion de femmes âgées de 20 à 24 ans qui étaient mariées ou en couple avant l'âge de 15 ans et avant d'avoir 18 ans, aux alentours de 2009 et 2019 (pourcentage)



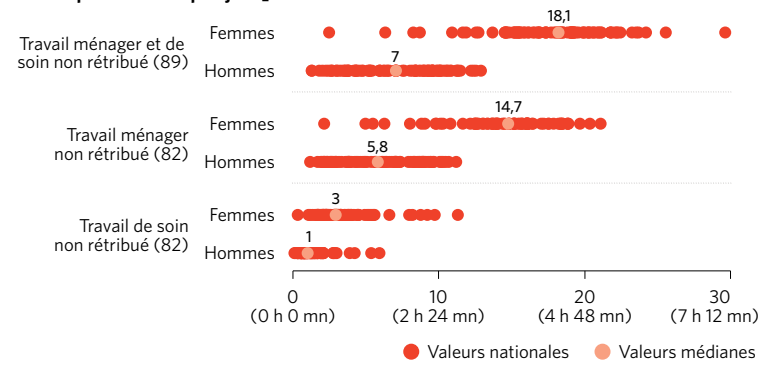
* À l'exclusion de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.
 Note : Les valeurs pour 2019 se réfèrent aux dernières données disponibles pour 91 pays, couvrant 77 % de la population mondiale de femmes âgées de 20 à 24 ans, durant 2013-2019. Les valeurs pour 2009 se réfèrent aux dernières données disponibles pour ces pays durant 2003-2009. Les intervalles de confiance ne sont pas représentés, et les différences apparentes au cours du temps peuvent ne pas être statistiquement significatives.

Les femmes consacrent déjà plus de temps que les hommes aux tâches non rémunérées, qui risquent d'augmenter durant la pandémie

Selon les dernières données provenant de 89 pays et régions entre 2001 et 2018, les femmes consacrent chaque jour trois fois plus de temps que les hommes au travail domestique et aux soins non rémunérés. Le temps passé à ces activités a même tendance à augmenter pour les femmes ayant de jeunes enfants à la maison. Environ 75 % des pays disposant de données de tendance indiquent une légère diminution du temps consacré par les femmes au travail domestique et aux soins non rémunérés par rapport à celui des hommes.

La pandémie de COVID-19 est en train de changer radicalement la manière dont les gens, en particulier les femmes, passent leur temps, parfois avec un impact négatif sur leur bien-être. Une enquête portant sur 17 pays montre que les femmes et les hommes prennent davantage en charge les tâches ménagères et les soins aux enfants et à la famille durant le confinement, mais la plus grande partie du travail continue d'incomber aux femmes et aux filles, reflétant ainsi un schéma antérieur à la pandémie.

Proportion de temps consacré au travail ménager et aux soins non rémunérés, femmes et hommes, 2001-2018 (dernières données disponibles) [pourcentage de temps consacré par jour]



Note : Les chiffres reflètent les données disponibles pour 89 pays et zones durant 2001-2018. Le nombre de pays et de zones représentés pour chaque type de travail non rémunéré est indiqué entre parenthèses.

Les femmes occupent plus de postes de responsabilités, mais la parité est loin d'être atteinte dans le monde

Au 1^{er} janvier 2020, la représentation des femmes dans les parlements nationaux (chambre basse et parlements à chambre unique) a atteint 24,9 %, contre 22,3 % en 2015. Le taux de représentation des femmes était compris entre plus de 30 % en Australie et Nouvelle-Zélande, Amérique latine et Caraïbes et Europe, et seulement 6,2 % en Océanie (à l'exclusion de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande). Des données portant sur 133 pays et régions montrent que les femmes ont aujourd'hui un meilleur accès aux postes de décision au niveau local, détenant 36,3 % des sièges élus dans les organes délibérants locaux. Seuls 13 % et 15 % des pays ont atteint l'égalité des sexes (40 % ou plus) dans les organes législatifs des parlements nationaux et dans les gouvernements, respectivement. Ce progrès est largement attribué aux quotas selon le sexe prévus par la loi.

En 2019, les femmes représentaient 39 % des travailleurs dans le monde et la moitié de la population mondiale en âge de travailler, mais

occupaient seulement 28 % des postes d'encadrement, contre 25 % en 2000. Les femmes font face à de plus grands obstacles que les hommes pour accéder à l'emploi et, lorsqu'elles y parviennent, sont souvent exclues des postes de décision. En 2019, elles représentaient 41 % des postes d'encadrement en Asie du Sud-Est et 40 % en Amérique du Nord, mais seulement 8 % en Afrique du Nord.

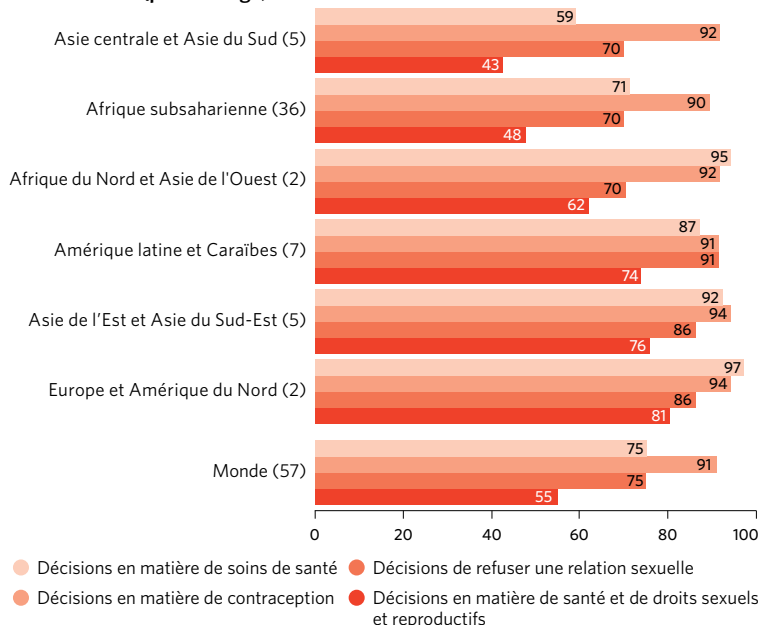
Dans le contexte de la COVID-19, il est crucial que les femmes soient équitablement représentées dans les postes de direction en lien avec la pandémie; cela aidera à éviter de creuser les inégalités existantes et garantira aussi que la problématique femmes-hommes et les investissements en faveur de l'égalité des sexes soient intégrés dans la législation relative aux interventions et au relèvement, les programmes de relance économique et les budgets pendant et après la pandémie.

Le manque de pouvoir décisionnel des femmes a un impact sur leur santé en matière de procréation

Un peu plus de la moitié des femmes (55 %) sont libres de prendre des décisions concernant leur santé et leurs droits en matière de sexualité et de procréation, d'après les données de 2007-2018 provenant de 57 pays et portant sur des femmes âgées de 15 à 49 ans, mariées ou en couple. L'analyse de ces données montre aussi que les femmes ont une plus grande autonomie pour décider de l'utilisation de contraceptifs (91 %). Cependant, seulement trois femmes sur quatre sont libres de prendre des décisions en matière de soins de santé ou pour choisir d'avoir un rapport sexuel.

Les progrès sur d'autres fronts sont encourageants : en 2019, d'après des données provenant de 75 pays, 73 % des lois et réglementations nationales requises pour garantir un accès total et égal aux soins et aux droits en matière de sexualité et de procréation avaient été mises en place. Les résultats étaient particulièrement encourageants s'agissant du VIH. En moyenne, les pays avaient mis en place 87 % des lois et réglementations requises pour les services de conseils et de dépistage du VIH; 91 % de celles requises pour les traitements et les services de soins contre le VIH; et 96 % pour la confidentialité en matière de VIH. Entre-temps, les pays avaient institué 79 % des lois et réglementations stipulant un consentement total, libre et éclairé des individus avant qu'ils ne bénéficient de services de contraception, y compris la stérilisation.

Proportion de femmes âgées de 15 à 49 ans qui prennent librement des décisions en matière de santé et de droits sexuels et reproductifs, données les plus récentes 2007 et 2018 (pourcentage)



Note : Le nombre de pays ayant des données d'enquête comparables inclus dans les valeurs régionales est présenté entre parenthèses.



Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau



La crise du coronavirus a mis en lumière l'importance cruciale de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène pour la protection de la santé humaine. En dépit des progrès accomplis, des milliards de personnes dans le monde ne disposent toujours pas de ces services de base. Des mesures immédiates doivent être prises pour améliorer l'accès aux services d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène, afin de prévenir les infections et de contenir la propagation de la COVID-19.

L'eau est essentielle non seulement pour la santé, mais aussi pour la réduction de la pauvreté, la sécurité alimentaire, la paix, les droits de l'homme, les écosystèmes et l'éducation. Les pays sont toutefois de plus en plus confrontés à des difficultés liées à la pénurie d'eau, la pollution de l'eau, la dégradation des écosystèmes liés à l'eau et la coo-

pération sur les bassins hydrographiques transfrontaliers. En outre, le manque de financement et la faiblesse des systèmes gouvernementaux empêchent de nombreux pays d'obtenir les avancées requises. À moins que le rythme actuel des progrès ne s'accélère considérablement, les cibles de l'objectif 6 ne seront pas atteintes d'ici à 2030.

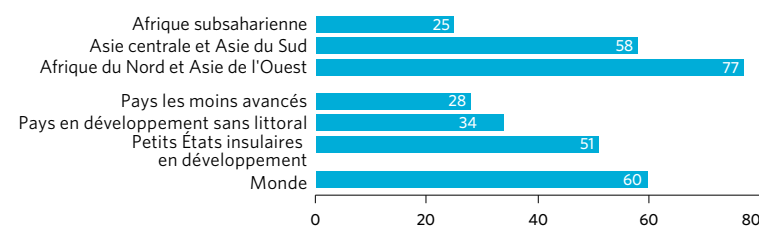
Comblers les écarts dans les domaines de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène est crucial pour contenir la propagation de la COVID-19 et d'autres maladies

La proportion de la population mondiale bénéficiant de services d'approvisionnement en eau potable gérés en toute sécurité est passée de 61 % en 2000 à 71 % en 2017. Malgré les progrès accomplis, 2,2 milliards de personnes dans le monde ne disposaient toujours pas d'eau potable gérée en toute sécurité, dont 785 millions étaient sans accès à une eau potable de base. La population utilisant des services d'assainissement gérés en toute sécurité est passée de 28 % en 2000 à 45 % en 2017, mais 4,2 milliards de personnes dans le monde n'en disposaient toujours pas, dont 2 milliards étaient sans accès à un assainissement de base. Parmi celles-ci, 673 millions pratiquaient la défécation à l'air libre.

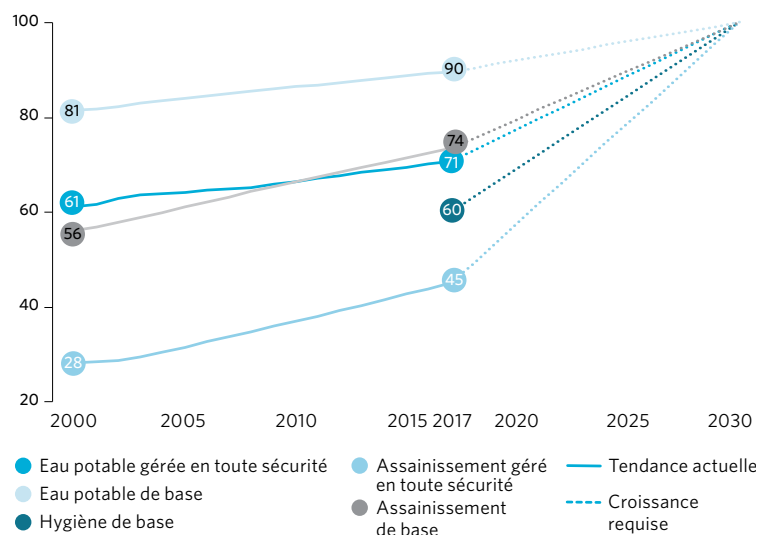
Se laver les mains est une des méthodes les plus économiques, faciles et efficaces pour empêcher la propagation du coronavirus. Or, en 2017, seulement 60 % de la population disposait d'une installation de base avec savon et eau à la maison. Dans les pays les moins avancés, ce chiffre était de 28 %, ce qui signifie que, en 2017, environ 3 milliards de personnes dans le monde ne pouvaient pas se laver les mains chez elles correctement. Les disparités régionales sont frappantes : en Afrique subsaharienne, 75 % de la population (767 millions de personnes) n'avaient pas d'installation de base pour se laver les mains; ce chiffre s'établissait à 42 % (807 millions de personnes) en Asie centrale et du Sud et à 23 % (116 millions de personnes) en Afrique du Nord et en Asie de l'Ouest.

Les services d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène ne sont pas toujours disponibles là où les personnes reçoivent des soins médicaux : en 2016, un établissement de santé sur quatre dans le monde ne disposait pas d'approvisionnement de base en eau, un sur cinq ne bénéficiait pas de service d'assainissement et deux sur cinq n'avaient pas de savon, d'eau ni de solution hydroalcoolique dans les lieux de soins. De plus, 47 % des écoles dans le monde ne disposaient pas d'installation pour le lavage des mains avec savon et eau. Il est crucial de combler ces écarts pour procurer des soins de santé efficaces et enrayer la propagation de la COVID-19.

Proportion de la population ayant une installation pour se laver les mains avec du savon et de l'eau à la maison, 2017 (pourcentage)



Proportion de la population ayant accès à des services de base gérés en toute sécurité d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène, 2000-2017 et croissance requise (2017-2030) pour atteindre les cibles (pourcentage)



La coopération sur les eaux transfrontalières doit s'intensifier

Plus de 60 % des flux d'eau douce dans le monde proviennent de bassins transfrontaliers. Une coopération internationale est indispensable pour une gestion écologiquement saine des ressources en eau douce et une intégration régionale pacifique. D'après les données portant sur 67 des 153 pays partageant des eaux transfrontalières, la proportion

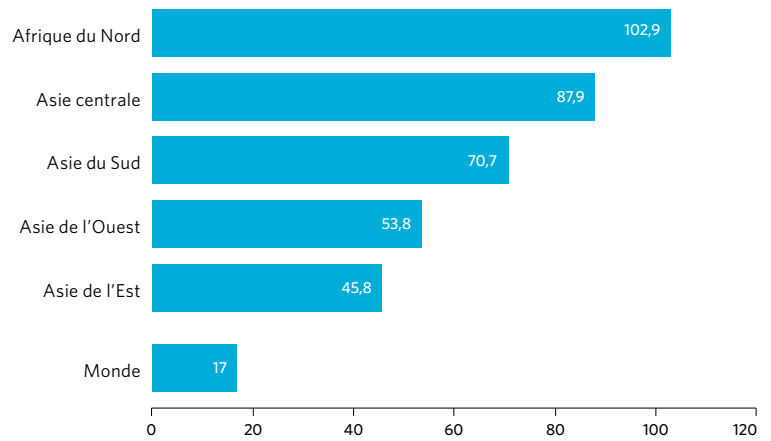
moyenne de bassins nationaux transfrontaliers couverts par un accord opérationnel était de 59 % durant 2017-2018. Seuls 17 pays ont déclaré que tous leurs bassins transfrontaliers étaient couverts par de tels accords. Un effort important doit être accompli pour qu'une coopération soit en place pour tous les bassins transfrontaliers.

Les niveaux alarmants de stress hydrique dans de nombreuses régions menacent les progrès en faveur du développement durable

Un niveau élevé de stress hydrique, soit le prélèvement excessif d'eau douce par rapport aux ressources disponibles, peut avoir des effets dévastateurs sur l'environnement et ralentir ou inverser le développement durable. S'il n'est pas atténué, le stress hydrique peut provoquer des pénuries d'eau et le déplacement de près de 700 millions de personnes d'ici à 2030. Au niveau mondial, il se maintient à 17 %, ce qui est sans danger, mais cette valeur globale masque des variations régionales considérables. L'Afrique du Nord et l'Asie centrale et du Sud enregistrent des niveaux de stress hydrique supérieurs à 70 %, suivies par l'Asie de l'Ouest et l'Asie de l'Est, avec des niveaux compris entre 45 % et 55 %.

L'utilisation plus efficace des ressources en eau réduit le risque de stress hydrique et renforce la résilience tant économique qu'environnementale. Au niveau mondial, l'efficacité de l'utilisation de l'eau s'établissait à 18,2 dollars par mètre cube en 2017. Les estimations variaient, allant de 0,2 dollar par mètre cube dans les pays dont l'économie dépend largement de l'agriculture à 1197 dollars dans les économies hautement industrialisées et basées sur les services. Accroître la productivité de l'eau pour l'agriculture est une mesure cruciale pour améliorer l'efficacité de l'utilisation de l'eau.

Niveau de stress hydrique (prélèvement d'eau douce par rapport au total des ressources en eau douce), sous-régions ayant un niveau de stress hydrique élevé et très élevé, 2017 (pourcentage)



Le manque d'eau douce dans les pays les plus pauvres augmente leur vulnérabilité aux changements climatiques et aux pénuries d'eau

Les écosystèmes d'eau douce procurent des sites naturels pour les établissements humains, favorisant les transports, l'épuration naturelle, l'irrigation, la protection contre les inondations et les habitats pour la biodiversité. Cependant, la croissance démographique, l'intensification de l'agriculture, l'urbanisation et la production industrielle dégradent les réserves d'eau douce dans le monde et menacent partout les écosystèmes et les moyens d'existence des populations. Au niveau mondial, à peine plus de 2,1 % des terres sont recouvertes d'eau douce, mais elles sont inégalement réparties. Dans les pays développés, 3,5 % des terres sont recouvertes d'eau douce, contre 1,4 % dans les pays en développement. Les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement ont une couverture beaucoup plus faible, située à 1,2 % et 1 % respectivement, ce qui les rend plus vulnérables aux changements climatiques et aux pénuries d'eau.

Les financements disponibles pour les cibles de l'objectif 6 sont insuffisants pour répondre aux besoins des pays

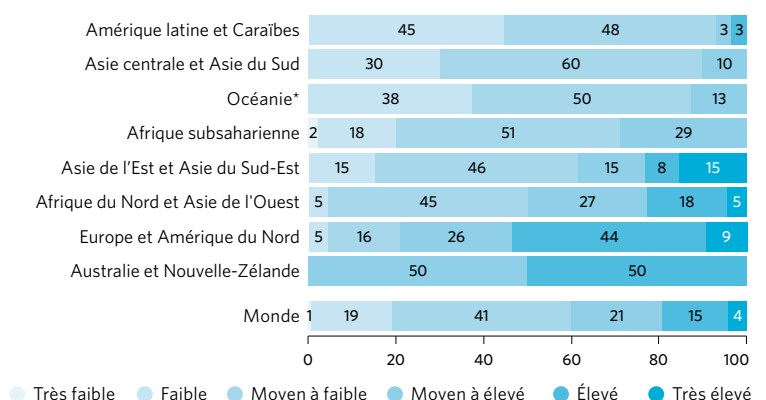
Les engagements de l'aide publique au développement (APD) consacrés au secteur de l'eau ont chuté de 9 % en 2018 par rapport à 2017, alors qu'ils avaient augmenté de 38 % de 2016 à 2017. Les engagements dans les domaines de l'eau et de l'assainissement ont continué d'augmenter, de 3 % de 2017 à 2018, contre 19 % l'année précédente. Les données provenant de 20 pays et territoires en développement affichaient un écart de 61 % entre les besoins recensés pour atteindre les cibles nationales relatives à l'eau, l'assainissement et l'hygiène et les fonds disponibles. Il est crucial que les donateurs s'engagent davantage dans le secteur de l'eau pour maintenir les progrès en faveur de l'objectif 6.

Cependant, les décaissements de l'APD consacrés au secteur de l'eau ont augmenté de 6 % depuis 2017, atteignant 9,4 milliards de dollars en 2018, malgré la diminution globale de 1,9 % des décaissements de l'APD consacrés à l'ensemble des secteurs. Les décaissements pour le secteur de l'eau et de l'assainissement ont augmenté de 9 %, dont une augmentation de 346 millions de dollars pour l'Afrique subsaharienne pour de grands systèmes d'eau potable et la gestion politique et administrative du secteur de l'eau.

Le cadre mondial de gestion des ressources en eau fait apparaître un faible niveau de mise en œuvre

La gestion intégrée des ressources en eau est un cadre mondial recouvrant les politiques, les institutions, les instruments de gestion et le financement nécessaires pour une gestion complète et collaborative des ressources en eau. Parmi les 172 pays ayant soumis des rapports en 2018, 60 % déclaraient des niveaux de mise en œuvre très faibles, faibles, ou moyens à faibles. Ces pays ne vont sans doute pas atteindre la cible de mise en œuvre d'une gestion intégrée des ressources en eau d'ici à 2030. En 2018, le taux mondial moyen de mise en œuvre d'une gestion intégrée des ressources en eau était de 49 sur 100. La mise en œuvre est particulièrement lente (très faible à moyenne à faible) dans environ 90 % des pays d'Amérique latine et des Caraïbes, d'Asie centrale et du Sud, et d'Océanie (à l'exclusion de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande), et dans 50 % à 70 % des pays d'Afrique subsaharienne, d'Asie de l'Est et du Sud-Est, et d'Afrique du Nord et d'Asie de l'Ouest. Des progrès plus rapides sont nécessaires dans ces pays, en particulier dans le domaine de la collecte de recettes pour un financement durable.

Proportion de pays par niveau de mise en œuvre de la gestion intégrée des ressources en eau, 2018 (pourcentage)



* À l'exclusion de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.



Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable

La réalisation des cibles relatives à l'énergie durable continue de progresser dans le monde, bien que les efforts déployés soient sans commune mesure avec ceux requis pour réaliser l'objectif 7 d'ici à 2030. Des avancées ont été faites pour améliorer l'efficacité énergétique et l'accès à l'électricité, mais des millions de personnes n'ont toujours pas accès à ce service essentiel, et les progrès dans le domaine des technologies et combustibles non polluants pour cuisiner ont stagné, affectant ainsi la santé de milliards de femmes et d'enfants.

La pandémie de COVID-19 souligne le besoin urgent d'une énergie fiable et abordable pour traiter les patients dans les hôpitaux et les établissements de santé, pour approvisionner en eau propre les communautés et leur donner accès aux informations vitales, et pour permettre l'enseignement à distance des enfants non scolarisés. Entre-temps, la



crise nuira certainement aux efforts déployés en faveur de l'objectif 7. Les perturbations dans les chaînes d'approvisionnement peuvent se répercuter sur les services de fourniture d'énergie, et la baisse des revenus peut limiter la capacité des personnes à payer ces services. En outre, la baisse des prix du pétrole ralentira probablement la croissance des énergies renouvelables.

Le manque d'accès à l'électricité reste concentré en Afrique subsaharienne

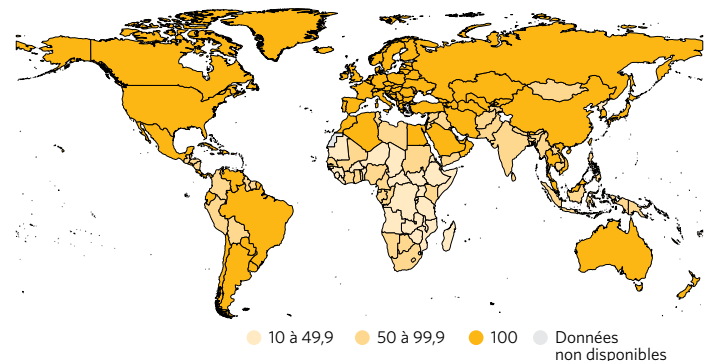
La proportion de la population mondiale ayant accès à l'électricité est passée de 83 % en 2010 à 90 % en 2018, ce qui signifie que plus d'un milliard de personnes ont obtenu ce service essentiel. Néanmoins, 789 millions de personnes, dont 85 % vivent en zone rurale, n'avaient pas d'électricité en 2018. L'Amérique latine et les Caraïbes et l'Asie de l'Est et du Sud-Est ont maintenu une forte progression, plus de 98 % de leur population ayant accès à l'électricité en 2018. Le déficit reste concentré en Afrique subsaharienne, où il concerne près de 548 millions de personnes, soit 53 % de la population.

La pandémie de COVID-19 souligne le besoin d'une électricité fiable et abordable. En 2018, une étude menée dans six pays africains et asiatiques a montré qu'un quart des établissements de santé n'avait pas l'électricité et qu'un autre quart subissait des coupures imprévues, affectant leur capacité à fournir des services de santé essentiels. Les équipements endommagés par des connexions de mauvaise qualité et les variations de voltage affectaient 28 % des établissements de santé. Ces défaillances fragilisent d'autant plus la réponse des systèmes de santé à la crise du coronavirus.

Pour atteindre la cible d'un accès universel à l'électricité d'ici à 2030, le taux annuel d'électrification doit passer de 0,82 point de pourcentage

à 0,87 de 2019 à 2030. Au rythme actuel, on estime que 620 millions de personnes n'auront toujours pas accès à l'électricité en 2030. Cette estimation ne tient cependant pas compte des perturbations causées par la COVID-19.

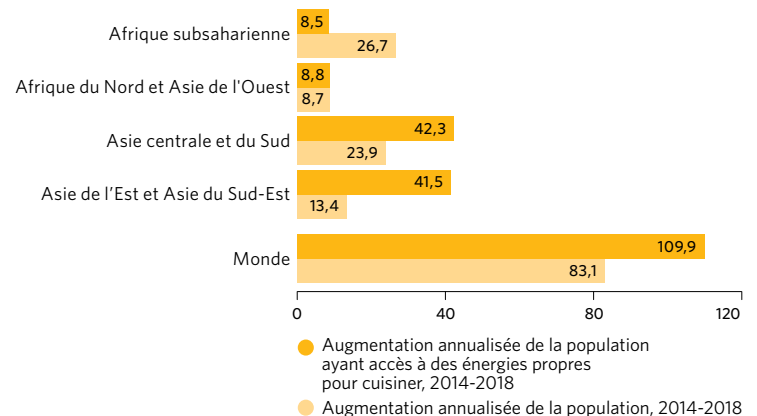
Proportion de la population ayant accès à l'électricité, 2018 (pourcentage)



La lenteur des progrès pour créer des modes de cuisson non polluants menace la santé de près de 3 milliards de personnes

L'accès à des technologies et des combustibles non polluants pour cuisiner est passé de 56 % de la population mondiale en 2010 à 60 % en 2015, puis à 63 % en 2018. Près de 2,8 milliards de personnes en sont privées, et ce nombre n'a pratiquement pas changé durant les deux dernières décennies. Des améliorations prometteuses ont été obtenues dans diverses régions d'Asie. Cependant, en Afrique subsaharienne, la croissance démographique enregistrée entre 2014 et 2018 a dépassé la croissance des taux d'accès à hauteur de 18 millions de personnes en moyenne chaque année. La lenteur des progrès pour créer des modes de cuisson non polluants est un problème mondial grave qui nuit tant à la santé humaine qu'à l'environnement. Selon les politiques actuelles et prévues, 2,3 milliards de personnes seront toujours privées d'un accès à des technologies et combustibles non polluants pour cuisiner en 2030; en conséquence, près du tiers de la population mondiale, principalement des femmes et des enfants, sera exposé à une pollution de l'air intérieur.

Augmentations annuelles de la population et de la population ayant accès à des combustibles et des technologies non polluants pour cuisiner 2014-2018 (millions de personnes)



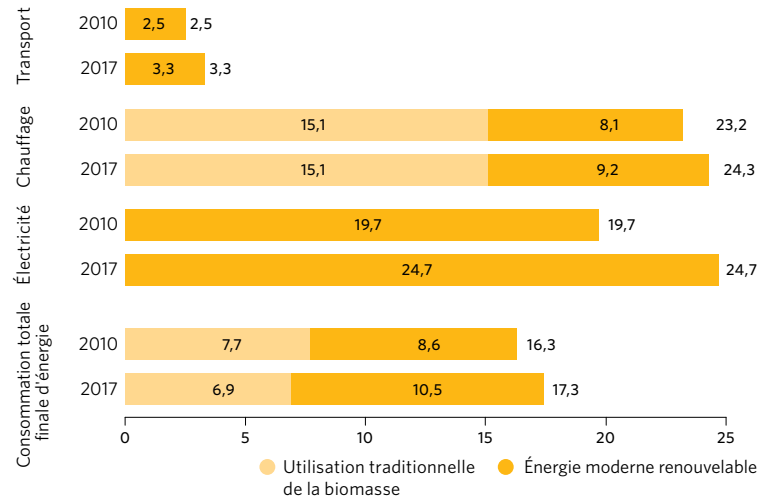
Des efforts accrus en faveur des énergies renouvelables sont nécessaires pour réaliser les objectifs climatiques à long terme

La part de l'énergie renouvelable dans la consommation finale d'énergie a atteint 17,3 % en 2017, contre 17 % en 2015 et 16,3 % en 2010. Cette croissance est principalement due à une hausse de la consommation d'énergies renouvelables modernes, qui est passée de 8,6 % en 2010 à 10,5 % en 2017.

Le secteur de l'électricité a contribué à la plus forte augmentation de l'utilisation d'énergies renouvelables, grâce au développement rapide des énergies solaire et éolienne. La part des énergies renouvelables dans les secteurs d'utilisation finale du chauffage et des transports, qui représentaient 80 % de l'utilisation finale de l'énergie, est bien inférieure à son potentiel. Une hausse des énergies renouvelables modernes dans tous les secteurs est nécessaire pour atteindre la cible visant à augmenter de manière substantielle la part de l'énergie renouvelable.

En 2017, l'Afrique subsaharienne détenait la plus grande part d'énergie renouvelable dans sa consommation totale d'énergie, même si 85 % provenaient de l'utilisation traditionnelle de la biomasse. L'Amérique latine et les Caraïbes utilisaient la plus grande part d'énergies renouvelables modernes parmi toutes les régions, en raison d'une forte dépendance à l'hydroélectricité et d'un large recours aux bioénergies modernes dans tous les secteurs.

Proportion de l'énergie renouvelable dans la consommation totale finale d'énergie et par utilisation finale, 2010 et 2017 (pourcentage)

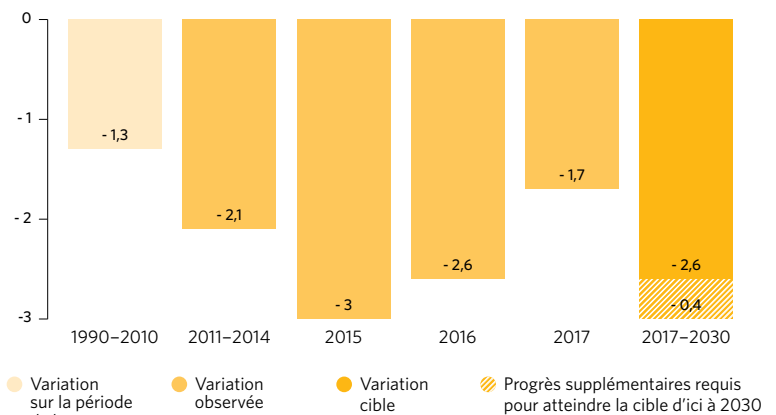


Les améliorations essentielles de l'efficacité énergétique afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre sont insuffisantes pour atteindre la cible des objectifs de développement durable

Il est essentiel d'améliorer l'efficacité énergétique pour réaliser l'objectif climatique mondial de réduction des émissions de gaz à effet de serre. En 2017, l'intensité énergétique primaire mondiale, définie comme l'approvisionnement total en énergie primaire par unité de PIB, était de 5 mégajoules par dollar, soit une amélioration annuelle de 1,7 % par rapport à 2016, mais aussi la plus faible depuis 2010. Cependant, la progression annuelle de 2,2 % enregistrée entre 2010 et 2017 a été plus soutenue que les tendances historiques.

La cible des objectifs de développement durable à l'horizon 2030 appelle à un doublement du taux historique d'amélioration de l'intensité énergétique de 1,3 % entre 1990 et 2010. Les estimations préliminaires pour 2018 et 2019 sont de 1,3 % et 2 %, respectivement, suggérant que ce taux atteindra environ 2,1 % entre 2010 et 2019, en dessous du taux cible annuel de 2,6 %. Pour atteindre la cible des objectifs de développement durable, il faut un taux annuel d'amélioration d'au moins 3 % jusqu'en 2030, ce qui est un chiffre ambitieux.

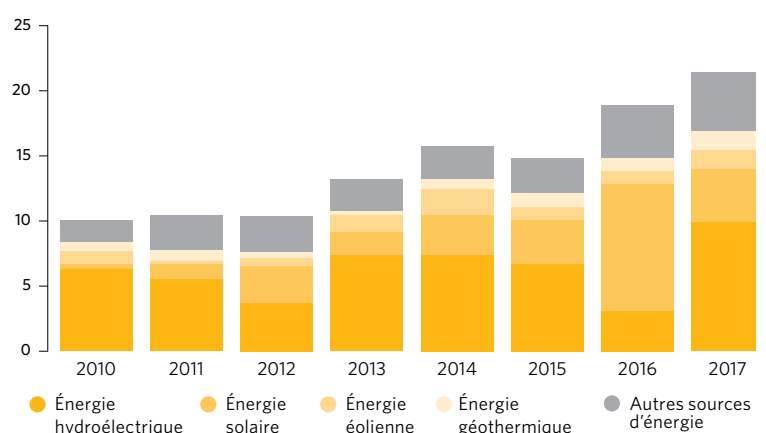
Taux d'amélioration de l'intensité énergétique primaire, 1990-2017 et taux cible 2017-2030 (pourcentage)



L'augmentation des financements internationaux pour les énergies renouvelables est encourageante, mais seule une petite partie concerne les pays les plus pauvres

Les flux financiers publics internationaux pour des énergies propres et renouvelables dans les pays en développement ont atteint 21,4 milliards de dollars en 2017, soit 13 % de plus qu'en 2016 et deux fois plus qu'en 2010. En 2017, les investissements dans les projets hydroélectriques représentaient 46 % des flux, suivis par les investissements dans l'énergie solaire (19 %), l'énergie éolienne (7 %) et l'énergie géothermique (6 %). Bien que ces progrès soient encourageants, seuls 12 % de ces flux financiers étaient destinés aux pays les moins avancés, qui sont les plus en retard par rapport aux cibles de l'objectif 7. Il faut un effort soutenu pour que les pays qui en ont le plus besoin accèdent à ces fonds.

Flux financiers internationaux pour des énergies propres et renouvelables dans les pays en développement, par type de technologie, 2010-2017 (milliards de dollars aux prix et taux de change de 2017)





Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous



Après la récession économique mondiale de 2009, le monde entier a connu une croissance de la productivité du travail et une amélioration du taux de chômage, en dépit de grandes disparités entre les régions. Dix ans plus tard, en 2019, l'économie mondiale a décéléré de nouveau, enregistrant avant la pandémie la plus faible croissance depuis 2008-2009. La crise du coronavirus de 2020 a entraîné des changements rapides et profonds, ralentissant encore l'économie. Elle a des effets néfastes sur les marchés mondiaux du travail, en particulier sur les travailleurs du secteur informel, les travailleurs indépendants, les journaliers et ceux des secteurs où le risque de perturbations est le plus élevé, et l'on peut même s'attendre à la plus forte hausse du chômage mondial depuis la Seconde Guerre mondiale. En outre, la crise menace

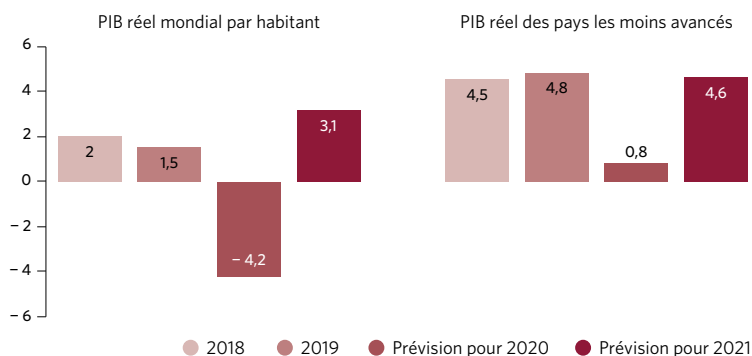
sérieusement la sécurité et la santé au travail, et le travail des enfants risque d'augmenter. Des mesures politiques doivent être prises d'urgence pour venir en aide aux entreprises, stimuler la demande de main-d'œuvre et préserver les emplois existants, surtout pour les plus vulnérables, afin de parvenir à un plein emploi productif et à un travail décent pour toutes et tous.

Avant la pandémie, la croissance économique des pays les moins avancés, bien que rapide, n'approchait pas la cible de 7 %

Au niveau mondial, le taux de croissance du PIB réel par habitant était de 2 % en 2018, soit le même niveau que le taux annuel moyen de croissance enregistré entre 2010 et 2018. Durant cette période, la croissance soutenue par habitant était due principalement aux progrès importants réalisés en Asie de l'Est et du Sud-Est et en Asie centrale et du Sud. En 2019, le taux de croissance a chuté à 1,5 % et en 2020, la pandémie de coronavirus plonge le monde dans la pire crise économique depuis la Grande Dépression. Le PIB réel par habitant devrait diminuer de 4,2 % en 2020, avant d'augmenter de nouveau à un taux de 3,1 % en 2021.

Le taux de croissance du PIB réel des pays les moins avancés était de 4,5 % en 2018 et de 4,8 % en 2019. À cause de la pandémie, il devrait chuter à 0,8 % en 2020 puis rebondir à 4,6 % en 2021, ce qui signifie que ces pays n'atteindront pas la cible des objectifs de développement durable d'au moins 7 % de croissance annuelle du PIB réel.

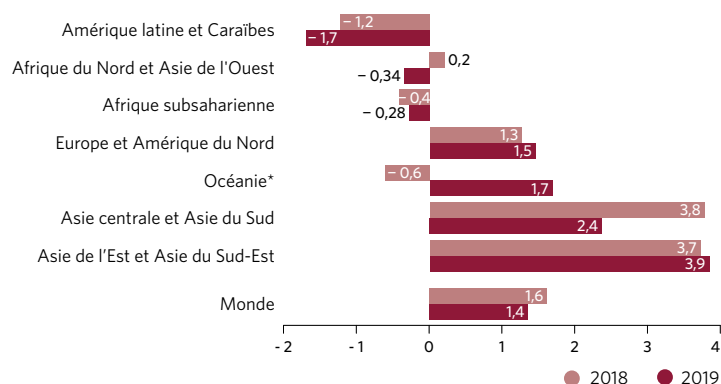
Taux de croissance annuel du PIB réel mondial par habitant et taux de croissance annuel du PIB réel des pays les moins avancés, 2018-2021 (pourcentage)



La croissance régulière de la productivité mondiale du travail peut faiblir face à la crise du coronavirus

La production mondiale moyenne par travailleur, qui est une mesure de la productivité du travail, a augmenté régulièrement depuis 2000, cette croissance n'ayant été interrompue que brièvement durant la récession économique de 2009. Le taux de croissance de la productivité du travail a atteint 1,6 % en 2018 et 1,4 % en 2019. Cependant, ces niveaux variaient considérablement selon les régions : en 2019, alors que la productivité du travail diminuait en Amérique latine et aux Caraïbes, en Afrique du Nord et en Asie de l'Ouest, et en Afrique subsaharienne, elle augmentait dans le reste du monde et progressait particulièrement vite en Asie de l'Est et du Sud-Est et en Asie centrale et du Sud. En 2020, la croissance de la productivité du travail pourrait subir les effets de la réduction mondiale des heures de travail et du déclin économique entraînés par la crise du coronavirus.

Taux de croissance annuel du PIB réel par travailleur, 2018 et 2019 (pourcentage)

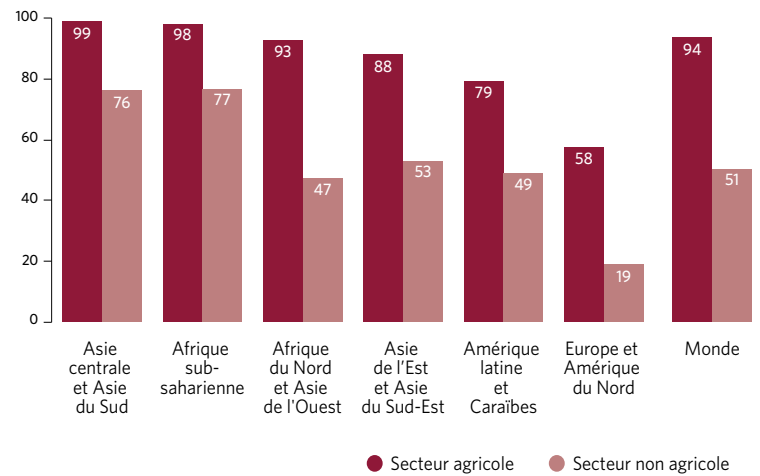


* À l'exclusion de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.

La pandémie affectera particulièrement les travailleurs de l'économie informelle

En 2016, un nombre alarmant de travailleurs dans le monde (61 %) étaient employés de manière informelle. Généralement, l'emploi informel a une incidence négative sur les salaires, les heures de travail, la sécurité et la santé au travail, et les conditions de travail dans leur ensemble. Toujours en 2016, l'emploi informel était beaucoup plus répandu dans le secteur agricole (94 %) que dans le secteur non agricole (51 %). Le recours aux travailleurs informels était aussi plus commun dans certaines régions, dont l'Afrique subsaharienne (89 %) et l'Asie centrale et du Sud (86 %). À cause du chômage et du sous-emploi engendrés par la crise du coronavirus, quelque 1,6 milliard de travailleurs de l'économie informelle, soit la moitié de la population active, pourraient être durement touchés. Au niveau mondial, on estime que le revenu des travailleurs informels a chuté de 60 % durant le premier mois de la crise, voire de 81 % dans certaines régions. Des mesures politiques doivent être prises d'urgence pour protéger aussi bien les entreprises, surtout les petites entreprises, que les travailleurs de l'économie informelle afin de parvenir à un travail décent pour tous d'ici à 2030.

Proportion de l'emploi informel, par secteur, 2016 (pourcentage)

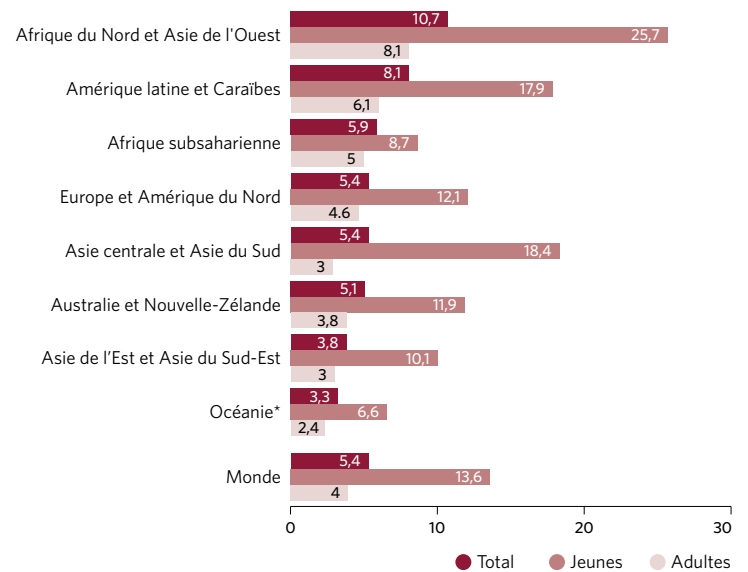


En 2020, le taux de chômage mondial pourrait atteindre un niveau record selon les politiques adoptées

En 2019, le taux de chômage mondial se situait à 5 %. Cette année-là, le chômage était particulièrement répandu en Afrique du Nord et en Asie de l'Ouest, où 11 % de la population active était sans emploi et où le taux de chômage des femmes dépassait de 9 points de pourcentage celui des hommes. Le taux de chômage était aussi considérablement plus élevé en 2019 chez les jeunes travailleurs que chez les adultes dans toutes les régions. De plus, dans 40 des 59 pays disposant de données récentes et comparables, le taux de chômage était plus élevé chez les personnes handicapées.

La pandémie devrait avoir un effet dévastateur sur le chômage mondial. D'après les estimations de l'Organisation internationale du Travail, les heures de travail dans le monde pourraient chuter de 14 % durant le deuxième trimestre 2020, ce qui équivaut à environ 400 millions d'employés à temps plein travaillant 48 heures par semaine. L'augmentation du chômage mondial en 2020 dépendra de l'efficacité avec laquelle les mesures politiques parviendront à préserver les emplois existants et à stimuler la demande de main-d'œuvre, une fois la reprise amorcée.

Taux de chômage des jeunes et des adultes, 2019 (pourcentage)



* À l'exclusion de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.

Les problèmes de sécurité et de santé au travail sont aggravés alors que les lieux de travail ouvrent de nouveau

Durant la pandémie de COVID-19, la sécurité et la santé au travail, aspects fondamentaux d'un travail décent, sont plus importantes que jamais. Les travailleurs ont le droit de se sentir en sécurité sur leur lieu de travail, mais nombre d'entre eux sont exposés à des risques excessifs. Plus de 10 décès liés au travail ont été déclarés pour 100 000 travailleurs dans 9 des 71 pays disposant de données depuis 2010. Ces mêmes données ont montré que les migrants sont exposés à plus de risques et dangers au travail que les travailleurs non migrants. Ils ont aussi une plus grande incidence de blessures mortelles et non mortelles au travail que les travailleurs non migrants dans les trois quarts des pays disposant de données comparables récentes.

La mise en œuvre de mesures de santé et de sécurité adéquates et la promotion d'environnements de travail favorables sont des éléments essentiels pour protéger la sécurité des travailleurs. Cela est particulièrement important pour les professionnels de la santé et les personnes procurant des services essentiels durant la pandémie. En outre, les politiques doivent garantir que toutes les précautions nécessaires sont prises pour protéger tant les travailleurs que les consommateurs, alors que les lieux de travail ouvrent à nouveau.

Le tourisme fait face à des difficultés sans précédent, et de nombreux petits États insulaires en développement se heurtent à de nouvelles et dures réalités économiques

Durant la période 2008-2018, la contribution du tourisme au PIB total a augmenté dans 43 des 70 pays ayant présenté des données, ce qui met en évidence l'importance croissante que le tourisme revêt dans l'économie mondiale ainsi que le potentiel qu'il recèle pour contribuer à une croissance économique soutenue, inclusive et durable. Le tourisme est un des secteurs économiques les plus touchés par la pandémie de COVID-19 en raison des fermetures de frontières, des interdictions de voyager et des mesures de confinement. Selon les dates de levée des restrictions de voyage et de réouverture des frontières nationales, les arrivées internationales pourraient diminuer en 2020 de 60 % à 80 % par rapport à 2019. Au niveau mondial, les pays ayant le plus grand nombre de cas de COVID-19 déclarés représentent près de 55 % des dépenses globales de tourisme récepteur et 68 % des dépenses globales de tourisme émetteur. Les effets de la crise sur ces économies vont s'étendre à d'autres pays, en particulier aux petits États ou territoires insulaires en développement, qui dépendent fortement du tourisme international en provenance des marchés affectés.

Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation



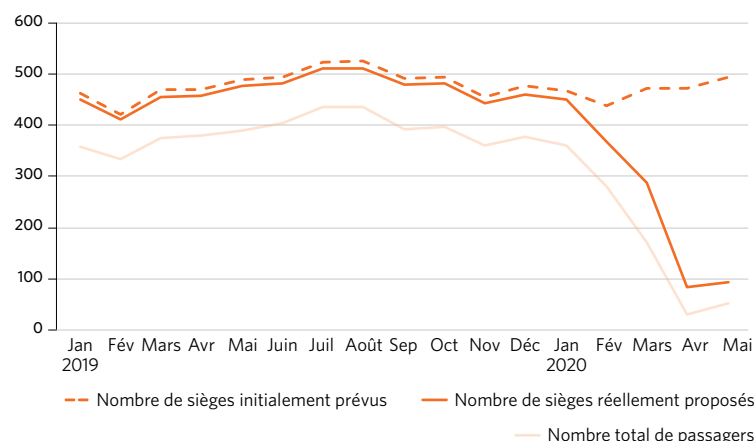
Il est primordial pour le développement économique à long terme de promouvoir des industries durables qui profitent à tous et de continuer à investir dans les infrastructures physiques, l'innovation et la recherche. L'investissement dans la recherche-développement au niveau mondial et le financement des infrastructures économiques dans les pays en développement ont augmenté. De plus, le niveau des émissions mondiales de CO₂ a diminué et des progrès impressionnants ont été réalisés dans la connectivité mobile. Toutefois, la croissance de l'industrie manufacturière a ralenti et l'industrialisation dans les pays les moins avancés est encore trop lente. La pandémie a durement touché les secteurs manufacturier et du transport, causant des perturbations dans les chaînes de valeur mondiales et l'approvisionnement en produits ainsi

que des pertes d'emplois et une diminution des heures de travail dans ces secteurs. Dans les pays en développement, les emplois manufacturiers sont une source primordiale de revenus et sont essentiels pour réduire la pauvreté. Les effets de la COVID-19 ont été si déstabilisants qu'ils menacent de stopper voire de faire reculer les progrès pour réaliser l'objectif 9 et d'autres objectifs de développement durable.

Le secteur aéronautique, qui est un moteur du développement économique, a probablement subi la plus forte chute de son histoire

Le transport aérien est un moteur du développement économique. En 2016, son impact économique direct et indirect au niveau mondial était estimé à 2,7 billions de dollars, soit l'équivalent de 3,6 % du PIB mondial. L'épidémie de COVID-19 a durement frappé l'industrie aéronautique. En avril 2020, en raison des restrictions strictes imposées par les gouvernements et des préoccupations des voyageurs, environ 90 % des avions ont été immobilisés, la demande de voyages s'étant effondrée à près de zéro. Au cours des cinq premiers mois de 2020, le nombre de passagers a chuté de 51,1 % par rapport à la même période en 2019. Selon les estimations de l'Organisation de l'aviation civile internationale en date du 5 juin 2020, la pandémie pourrait entraîner une réduction globale allant de 2,29 à 3,06 milliards de passagers en 2020, et ainsi des pertes de 302 à 400 milliards de dollars en recettes d'exploitation brutes pour les transporteurs aériens par rapport aux opérations normales. Une reprise sûre et durable de l'industrie aéronautique, qui accélérera également la reprise dans d'autres secteurs, dont le tourisme et le commerce, exigera un effort mondial coordonné.

Nombre de sièges offerts et de passagers aériens, de janvier 2019 à mai 2020 (millions)

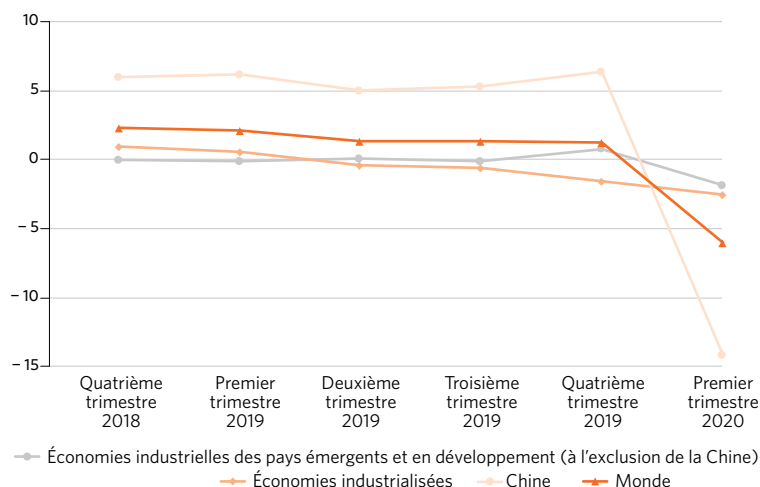


La croissance du secteur manufacturier, déjà faible, s'est effondrée en raison de la pandémie

La croissance mondiale de l'industrie manufacturière a ralenti en 2018 et a continué de baisser en 2019 en raison des droits de douane et des tensions commerciales entre les plus grandes économies du monde. Le ralentissement a touché tous les groupes de pays et toutes les régions. Dans les pays les moins avancés (PMA), la part du secteur manufacturier dans le PIB est passée de 10 % en 2010 à 12,4 % en 2019. Toutefois, le taux de croissance a été trop faible pour réaliser l'objectif de doubler la part de l'industrie dans le PIB d'ici à 2030. En outre, la valeur ajoutée manufacturière par habitant dans les PMA n'a atteint que 132 dollars en 2019, loin derrière l'Europe et l'Amérique du Nord, où elle était de 4856 dollars.

La croissance de la production manufacturière mondiale a connu une forte baisse de 6 % durant le premier trimestre de 2020, due aux mesures de confinement économique. Frappée par l'épidémie de COVID-19, la Chine, premier pays fabricant du monde, a subi au premier trimestre de l'année une baisse de 14,1 % de la production manufacturière, ce qui est sans précédent. Le secteur manufacturier étant considéré comme un moteur de la croissance économique globale, le ralentissement mondial de la production manufacturière a eu de graves répercussions sur l'économie mondiale.

Taux de croissance trimestriel de la production manufacturière par rapport au même trimestre de l'année précédente, quatrième trimestre de 2018 au premier trimestre de 2020 (pourcentage)

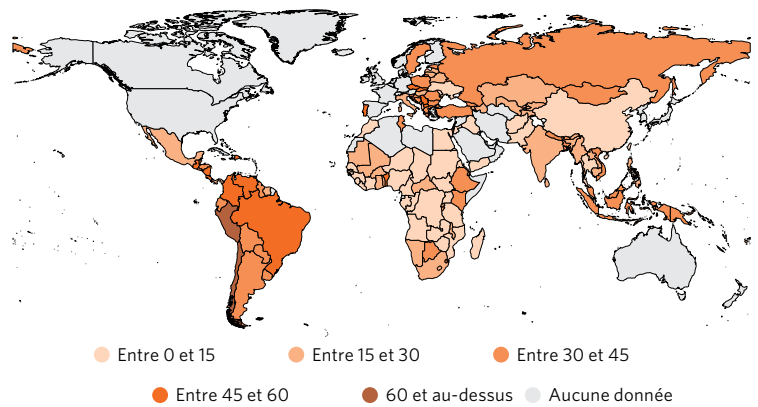


Les petites industries ont immédiatement besoin d'un meilleur accès aux services financiers afin de relancer l'économie mondiale

Les petites entreprises industrielles fournissent de nombreux emplois dans les économies en développement et émergentes. Elles joueront un rôle crucial dans la reprise de l'économie mondiale après la pandémie de COVID-19, car elles sont essentielles pour engendrer des revenus et réduire la pauvreté. Néanmoins, elles sont vulnérables en raison de leur petite taille et de leurs ressources limitées, et elles ne sont pas en mesure de faire face à des chocs imprévus, tels que la crise actuelle, sans l'aide des gouvernements.

L'accès au crédit est particulièrement important pour les petites entreprises puisqu'il leur permet d'accroître leur compétitivité et de s'intégrer aux chaînes de valeur locales et mondiales. Dans les pays en développement, 34,7 % des petites industries (secteurs manufacturiers et des services) bénéficient de prêts ou de lignes de crédit. Toutefois, selon des données récentes, seulement 22,9 % des petites industries d'Afrique subsaharienne en ont reçu, contre près de la moitié en Amérique latine et aux Caraïbes. Il est essentiel d'offrir des mesures d'incitation fiscale et un accès à des services financiers pour soutenir les petites et moyennes entreprises et leur permettre de survivre et de prospérer pendant et après la crise.

Proportion de petites entreprises manufacturières bénéficiant d'un prêt ou d'une ligne de crédit, d'après des enquêtes effectuées en 2006-2018 (pourcentage)

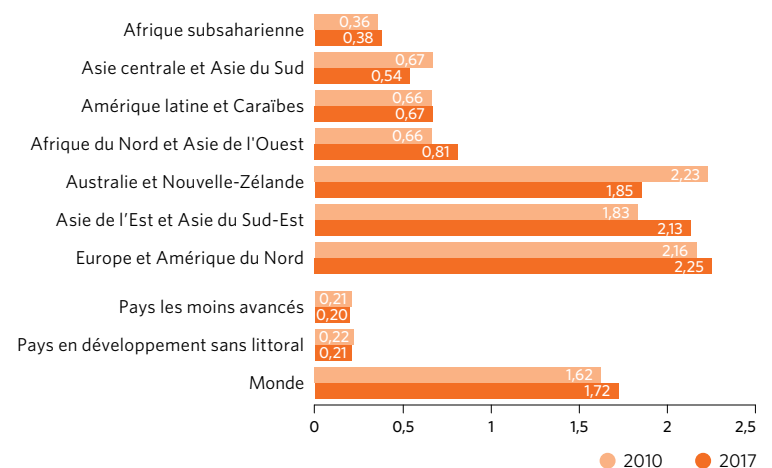


Malgré les progrès réalisés ces dernières années, les investissements dans la recherche-développement doivent progresser, notamment pour faire face à la COVID-19

Dans le monde, la recherche-développement a continué de croître à un rythme soutenu, atteignant 2,2 billions de dollars (à parité de pouvoir d'achat) en 2017, contre 1,4 billion de dollars en 2010 et 741 milliards de dollars en 2000. Alors que la région Europe et Amérique du Nord joue un rôle de premier plan dans le domaine de la recherche-développement et représentait 47,6 % des investissements mondiaux en 2017, celle de l'Asie de l'Est et Asie du Sud-Est a rapidement rattrapé son retard et a augmenté sa part d'investissements dans ce domaine, qui est passée de 22,6 % en 2000 à 40,4 % en 2017. En termes relatifs, la proportion du PIB mondial consacrée à la recherche-développement est passée de 1,62 % en 2010 à 1,72 % en 2017. Néanmoins, les disparités régionales sont extrêmes, allant de 2,25 % en Europe et Amérique du Nord à 0,38 % en Afrique subsaharienne. Pour les pays les moins avancés et les pays en développement sans littoral, la proportion était d'environ 0,2 %.

L'importance d'accroître les investissements en recherche-développement, sans doute à un rythme plus soutenu, a été mise en évidence par l'épidémie. Il faut investir davantage dans l'industrie pharmaceutique et les technologies émergentes telles que l'intelligence artificielle, qui peuvent aider à mettre au point des médicaments et des vaccins et à gérer les services et les ressources connexes.

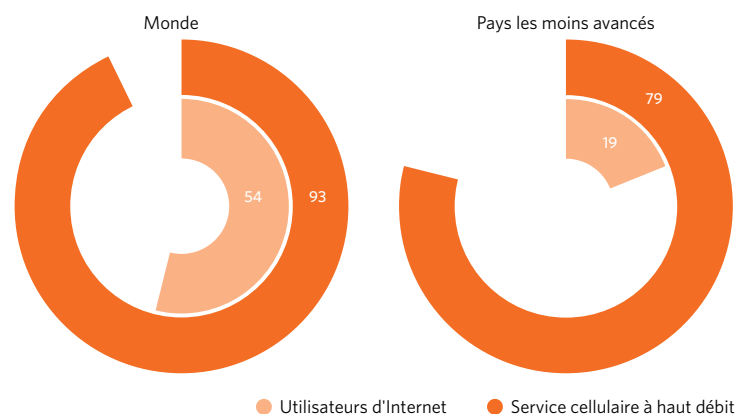
Dépenses en recherche-développement en proportion du PIB, 2010 et 2017 (pourcentage)



Les connexions mobiles sont quasiment universelles, toutefois près la moitié de la population mondiale n'est pas connectée, principalement dans les pays les moins avancés

Du fait de la COVID-19, les technologies numériques et Internet n'ont jamais fait autant partie de notre vie quotidienne, de nombreuses personnes étant obligées de travailler, d'apprendre, de se faire soigner et de maintenir leurs contacts sociaux depuis leur maison. Pour accéder à Internet, les connexions mobiles permettent plus de flexibilité, en particulier dans les endroits où le service à haut débit fixe est indisponible ou inabordable. La couverture de l'accès mobile s'est rapidement étendue et, en 2019, presque toute la population mondiale (97 %) vivait à proximité d'un signal cellulaire et 93 % à proximité d'un signal mobile à haut débit. Les pays les moins avancés ont connu une croissance significative de la couverture des signaux mobiles à haut débit, qui est passée de 51 % en 2015 à 79 % en 2019. Cependant, seulement un peu plus de 54 % de la population mondiale peuvent réellement utiliser Internet. La majorité de la population non connectée vit dans les PMA, où seulement 19 % utilisent Internet, contre 87 % dans les pays développés. Les principales raisons de cet écart important sont le coût d'utilisation d'Internet et le manque de compétences nécessaires.

Proportion de la population couverte par un service cellulaire à haut débit et utilisant Internet, estimations de 2019 (pourcentage)





Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre



Malgré des signes positifs, comme la baisse de l'inégalité des revenus dans certains pays et un statut commercial préférentiel pour les pays à faible revenu, l'inégalité sous toutes ses formes persiste. La crise de la COVID-19 aggrave les inégalités. Elle touche particulièrement les personnes les plus vulnérables, qui subissent souvent davantage de discriminations. Les effets plus généraux de la pandémie devraient être particulièrement néfastes pour les pays les plus pauvres. Si une récession mondiale entraîne une diminution des flux de ressources consacrées au développement, ces effets seront d'autant plus graves.

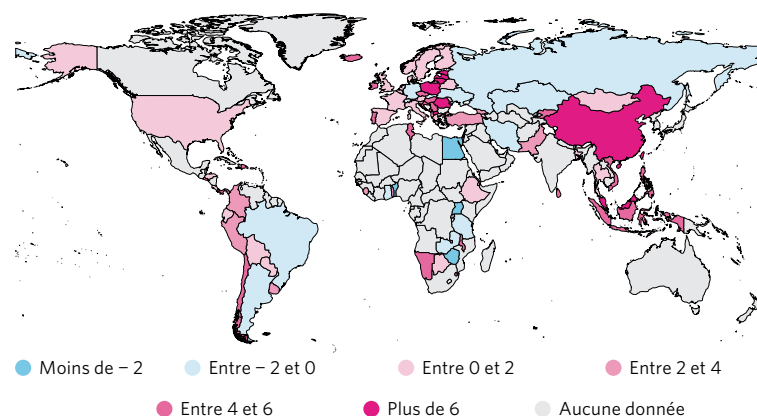
Alors que dans les pays les plus pauvres les revenus réels des populations sont en hausse, ceux des plus riches continuent d'augmenter de manière disproportionnée

Ne négliger personne signifie que les personnes ayant un faible revenu peuvent profiter de la croissance économique globale d'un pays et y participer. Les progrès vers une prospérité partagée peuvent se mesurer par la croissance du revenu (ou de la consommation) des 40 % des personnes les plus pauvres d'un pays. Dans 73 des 90 pays ayant des données comparables entre 2012 et 2017, le revenu réel de ce groupe a augmenté. En outre, dans plus de la moitié de ces pays (49), les 40 % les plus pauvres ont connu une croissance de leur revenu supérieure au taux moyen national, ce qui indique des niveaux d'inégalité plus faibles. Néanmoins, dans tous les pays disposant de données, ils ont reçu moins de 25 % du revenu global, tandis que les 10 % les plus riches en ont reçu au moins 20 %.

Les progrès les plus importants en matière de prospérité partagée ont eu lieu en Asie de l'Est et Asie du Sud-Est, avec une croissance annuelle moyenne de 4,9 % pour les 40 % les plus pauvres. La croissance dans les pays d'Afrique subsaharienne a été plus contenue, bien que la comparaison soit difficile en raison des données limitées (disponibles pour 15 pays seulement). La nécessité d'améliorer la collecte de données est particulièrement importante aujourd'hui, afin que les pays puissent définir et prendre des mesures lorsque les plus pauvres sont

affectés de manière disproportionnée par les impacts économiques de la COVID-19.

Taux de croissance annuel du revenu par habitant des 40 % les plus pauvres, 2012-2017 (pourcentage)



Les femmes handicapées subissent des formes de discrimination multiples et croisées

D'après les données de 31 pays pour la période 2014-2019, près de deux personnes sur dix ont déclaré avoir fait l'objet de discrimination pour au moins l'un des motifs établis par le droit international des droits de l'homme. Par ailleurs, les femmes sont plus susceptibles d'être victimes de discrimination que les hommes. Trois personnes handicapées sur dix ont été victimes de discrimination, les taux étant encore plus élevés pour les femmes handicapées. Les principaux motifs de discrimination mentionnés par celles-ci n'étaient pas le handicap lui-même, mais la religion, l'origine ethnique et le sexe, ce qui souligne la nécessité de prendre rapidement des mesures pour lutter contre les formes multiples et croisées de discrimination. Selon des rapports de nombreux pays sur la discrimination subie par différents groupes, la pandémie de COVID-19 pourrait renforcer les manifestations actuelles de discrimination et de stigmatisation.

Les travailleurs reçoivent une plus faible part de la production à laquelle ils ont contribué

En 2017, à l'échelle mondiale, la part des revenus des travailleurs représentait environ 51 % du PIB mondial. La part du travail dans le PIB tient compte des revenus liés à l'emploi des salariés et des travailleurs indépendants, et permet de savoir si la hausse du revenu national entraînera un relèvement du niveau de vie matériel des travailleurs. La part mondiale du revenu du travail affiche une tendance à la baisse depuis 2004, où elle s'établissait à 54 %, ce qui indique que les travailleurs reçoivent une plus faible proportion de la production à laquelle ils ont contribué.

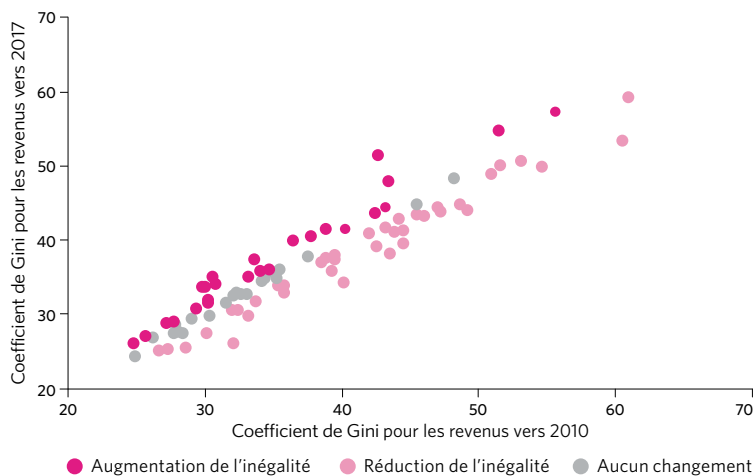
La part des revenus du travail varie considérablement d'une région à l'autre. En 2017, celle des travailleurs d'Afrique du Nord et d'Asie de l'Ouest représentait un peu plus du tiers de la production de la région (36 %), tandis qu'à l'autre extrême, en Europe et Amérique du Nord, elle atteignait pratiquement 58 %.

L'inégalité des revenus diminue dans certains pays, mais les niveaux restent généralement élevés

Le coefficient de Gini est l'une des mesures les plus couramment utilisées pour mesurer l'inégalité des revenus. Il se situe entre 0 et 100, la valeur 0 signifiant que le revenu est partagé équitablement entre toutes les personnes et 100 indiquant une inégalité extrême où une personne perçoit tous les revenus. Parmi les 84 pays ayant des données, le coefficient de Gini pour le revenu disponible (ou les dépenses de consommation) a diminué d'au moins un point dans 38 pays entre 2010 et 2017, ce qui signifie que les inégalités ont diminué dans ces pays. Toutefois, l'inégalité des revenus a augmenté au cours de la même période dans 25 des pays pour lesquels des données sont disponibles.

Malgré la diminution des inégalités dans la grande majorité des pays dont la valeur du coefficient de Gini était supérieure à 40 en 2010, les niveaux d'inégalité des revenus restent élevés dans de nombreux pays. Sur les 166 pays ayant des données, 65 avaient encore un coefficient de Gini supérieur à 40 pour les valeurs les plus récentes, dont 17 un coefficient supérieur à 50. Les niveaux les plus faibles d'inégalité des revenus ont été observés en Slovaquie et en République tchèque, où les valeurs du coefficient de Gini étaient inférieures à 25.

Coefficient de Gini pour le revenu disponible (ou les dépenses de consommation) par pays, vers 2010 et 2017



Note : Si les données pour une année de référence ne sont pas disponibles, les données de l'année la plus proche durant une période de deux ans sont indiquées.

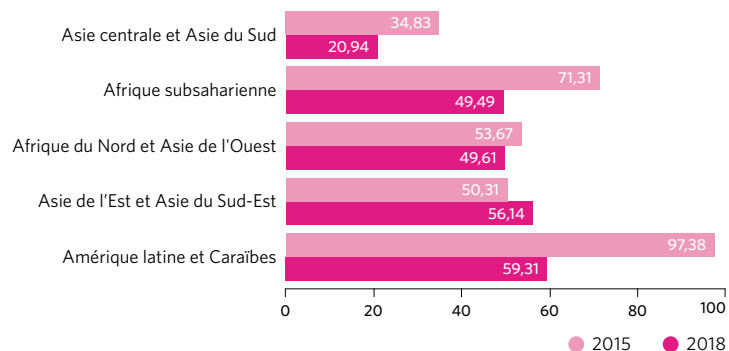
La récession mondiale pourrait limiter les flux d'aide vers les pays en développement

En 2018, les flux de ressources pour l'aide au développement vers les pays en développement, provenant des donateurs du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), d'organisations multilatérales et d'autres grands organismes de soutien, ont totalisé 271 milliards de dollars à prix courants, contre 420 milliards de dollars l'année précédente et 314 milliards de dollars en 2015. L'aide publique au développement (APD) représentait 61 % (166 milliards de dollars) du total. La région Amérique latine et Caraïbes a reçu la plus grande part du total des flux de ressources (59 milliards de dollars), bien que ce montant ait considérablement diminué par rapport à 2015 (97 milliards de dollars). Les flux vers l'Asie de l'Est et l'Asie du Sud-Est ont légèrement augmenté en valeur nominale, passant de 50 milliards de dollars en 2015 à 56 milliards de dollars en 2018.

Dans le futur, l'OCDE prévoit une baisse du PIB mondial pouvant atteindre 7,6 % en 2020 en cas de deuxième vague d'infections à la COVID-19, ce qui pourrait exercer une pression sur les budgets des membres du Comité d'aide au développement consacrés à l'APD. Les

flux de ressources pour l'aide au développement ont diminué à la suite de la crise économique et financière de 2008, et la récession mondiale pourrait à nouveau grever les ressources pour le développement.

Total des flux de ressources pour l'aide au développement destinés aux pays en développement, par région du bénéficiaire, 2015 et 2018 (milliards de dollars courants)

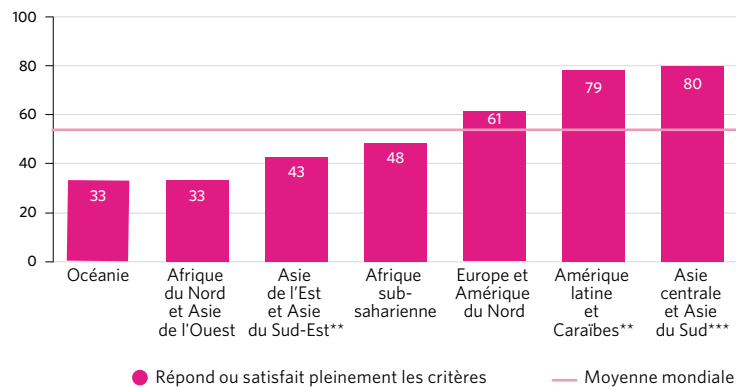


La plupart des régions sont loin d'avoir établi des politiques migratoires adéquates

D'après des données disponibles dans 111 pays en septembre 2019, à l'échelle mondiale, 54 % des pays disposent d'un ensemble complet de mesures politiques visant à faciliter une migration et une mobilité ordonnées, sûres, régulières et responsables des personnes. Cela signifie qu'ils ont déclaré avoir mis en place des mesures politiques pour au moins 80 % des sous-catégories qui constituent les six domaines politiques de cet indicateur. Les régions Asie centrale et Asie du Sud (80 %) et Amérique latine et Caraïbes (79 %) ont la plus forte proportion de pays dotés d'un ensemble complet de politiques, contre seulement 33 % des pays d'Océanie et d'Afrique du Nord et Asie de l'Ouest.

Dans les six domaines, les politiques visant à promouvoir la coopération et les partenariats et à faciliter une migration sûre, ordonnée et régulière sont les plus répandues, et plus des trois quarts des gouvernements déclarent qu'elles répondent ou satisfont pleinement aux critères. Une faible proportion de gouvernements a indiqué avoir pris un large éventail de mesures politiques en ce qui concerne les droits des migrants (55 %) et leur bien-être socioéconomique (59 %), qui sont les domaines les moins bien couverts.

Proportion de gouvernements ayant déclaré répondre aux critères d'un ensemble complet des mesures politiques pour faciliter une migration et une mobilité des personnes ordonnées, sûres, régulières et responsables, par région, 2019 (pourcentage)



Note : D'après les données disponibles dans 111 pays (au 1^{er} septembre 2019).

** Les données sont disponibles pour moins de 50 % des pays.

*** Les données sont disponibles pour moins de 50 % des pays et pour moins de 50 % de la population.

Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables



Plus de 90 % des cas de COVID-19 se produisent en milieu urbain. La pandémie touche particulièrement les personnes les plus vulnérables, dont le milliard d'habitants vivant dans des habitations informelles et des taudis densément peuplés du monde. Dans les villes du monde, même avant le nouveau coronavirus, du fait de l'urbanisation rapide, 4 milliards de personnes étaient confrontées à une aggravation de la pollution de l'air, des infrastructures et services inadaptés et une expansion urbaine incontrôlée. Des transports publics sûrs, des services de base fiables et des espaces publics ouverts sont particulièrement importants aujourd'hui pour assurer la santé et les moyens de subsistance des citoyens. Des exemples où la propagation de la COVID-19 a

été jugulée avec succès montrent la remarquable résilience et versatilité des communautés urbaines pour s'adapter à de nouvelles normes. La pandémie sera endiguée dans les villes, mais leur préparation pour faire face à une prochaine crise dépendra de la façon dont elles pourront promouvoir un développement urbain solidaire et durable, fondé sur des données.

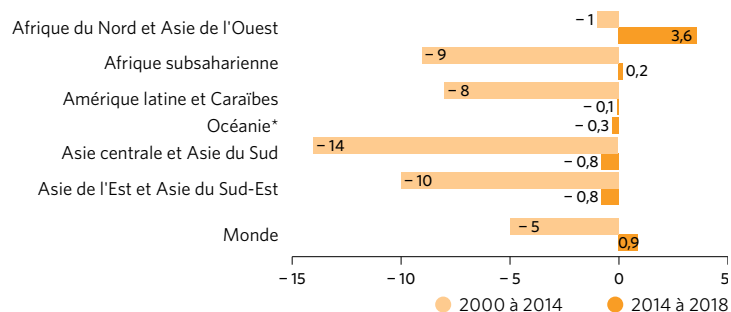
Les progrès mondiaux pour réduire la proportion de personnes vivant dans des taudis, rendues plus vulnérables par la pandémie, ont été réduits à néant

Les impacts de la COVID-19 aggravent la vulnérabilité des habitants des taudis et de ceux vivant dans des habitations informelles, dont un grand nombre endure déjà des conditions de logements inadéquates et un accès limité ou inexistant aux infrastructures et aux services de base, dont l'eau, l'assainissement et la gestion des déchets. L'affluence dans les transports publics et le nombre limité d'établissements de soins ont un effet catastrophique sur ces communautés, ce qui en fait des épicentres dans les épicentres. De nombreux citoyens des pays en développement travaillent dans le secteur informel et risquent de perdre leurs moyens de subsistance alors que les villes sont confinées.

Les efforts concertés des gouvernements nationaux, des autorités municipales et d'autres parties prenantes ont entraîné une baisse significative de la proportion de la population urbaine habitant dans des taudis, de 28 % en 2000 à 23 % en 2014. Il est alarmant de constater que cette tendance s'est inversée alors que l'urbanisation augmente plus vite que le développement des logements, des infrastructures et des services. En 2018, la proportion de la population urbaine vivant dans des tau-

dis était de 24 %, soit plus d'un milliard de personnes, en raison d'une hausse observée en Afrique du Nord et Asie de l'Ouest et en Afrique subsaharienne.

Variations de la proportion de la population urbaine vivant dans des taudis dans les pays en développement, 2000 à 2014 et 2014 à 2018 (pourcentage)



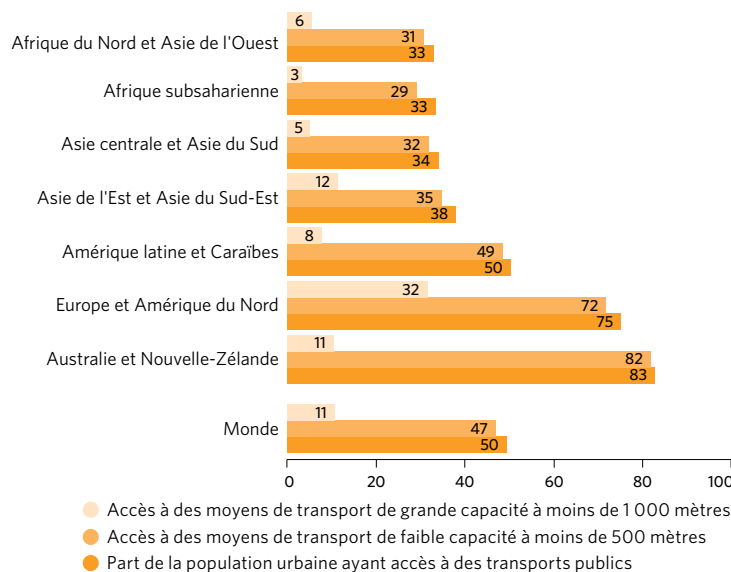
* À l'exclusion de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.

Les villes du monde entier ont besoin de plus de transports publics

Des transports publics fiables, accessibles et abordables réduisent la pollution et le trafic et favorisent la productivité et l'intégration sociale. D'après des données de 2019, provenant de 610 villes dans 95 pays, la moitié seulement de la population urbaine mondiale a facilement accès à des transports publics. L'accès est mesuré par la proportion de la population vivant à moins de 500 mètres à pied d'un moyen de transport de faible capacité (bus et tramway) et à moins de 1 000 mètres d'un moyen de transport de grande capacité (train, métro et ferry). En outre, beaucoup de villes ont un grand nombre de transports informels, qui sont souvent déficients en termes de régularité et de sécurité. Privilégier les investissements à court terme dans les infrastructures de transport public routier pourrait améliorer l'accès aux transports publics de petite capacité.

Alors que la pandémie se poursuit, les villes auront peut-être à adopter des mesures de sécurité supplémentaires pour atténuer le risque élevé de transmission du coronavirus dans les transports publics bondés. Les données mondiales illustrent la nécessité d'améliorer l'accès à des moyens de transport public bien intégrés aux sentiers pédestres et cyclables, grâce à des plans de mobilité à long terme et à des investissements ciblés.

Proportion de la population urbaine ayant facilement accès aux transports publics, 2019 (pourcentage)

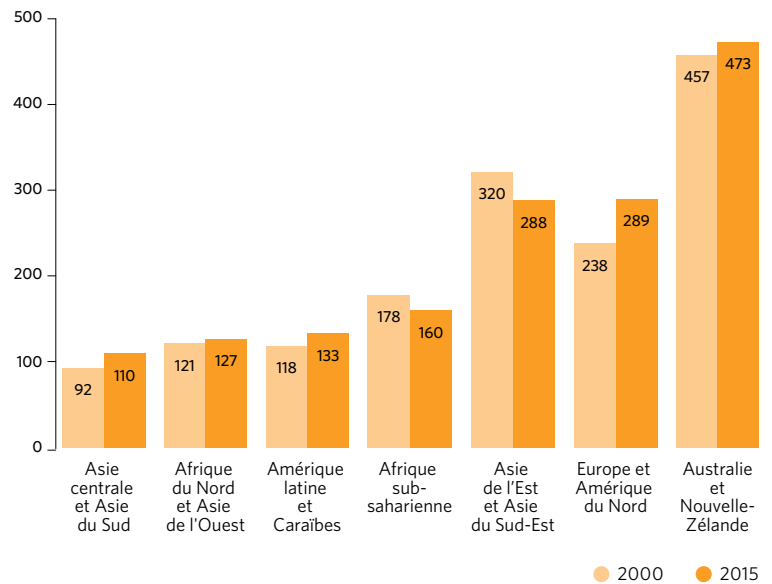


La pandémie, au-delà de ses effets dévastateurs, incite à faire évoluer positivement les villes

La planification et le développement des zones urbaines, l'évolution des infrastructures et des services, l'atténuation des risques et la réponse aux besoins des populations en croissance déterminent la prospérité à long terme des villes et de leurs habitants. D'après des données de 2019 provenant d'un échantillon mondial représentatif de 755 villes dans 95 pays, durant les années 1990 à 2015, la plupart des zones urbaines ont enregistré une augmentation générale de la superficie bâtie par habitant, c'est-à-dire que l'expansion physique des villes a été plus rapide que leur taux de croissance démographique. Dans certaines villes, cette rapide augmentation reflète une expansion urbaine incontrôlée, occasionnant des prestations de services plus coûteuses et inefficaces. En moyenne, toutes les régions, à l'exception de l'Afrique subsaharienne et de l'Asie de l'Est et Asie du Sud-Est, ont enregistré une augmentation constante de la superficie bâtie par habitant.

La pandémie a clairement montré que la planification urbaine est essentielle pour améliorer la santé publique et atténuer la vulnérabilité des populations face à d'autres risques, tels que les catastrophes naturelles. En mai 2020, 154 pays disposaient d'un plan urbain national. De nombreux gouvernements nationaux et municipaux réexaminent à présent ces plans pour empêcher une prochaine pandémie.

Superficie bâtie par habitant, 2000 et 2015 (mètres carrés par personne)

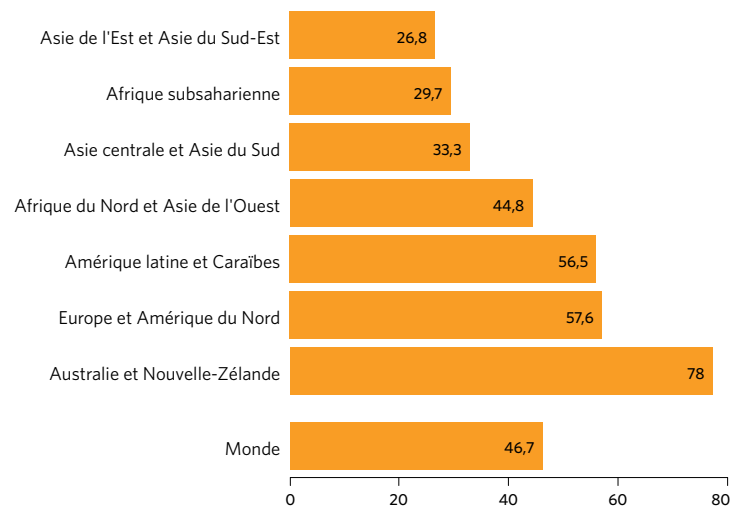


Les espaces publics ouverts urbains favorisent la santé et la productivité, mais leur accès est souvent limité

Les villes étant confinées, les espaces publics ouverts sont encore plus appréciés. Comme dans le cas des transports publics, un accès équitable aux espaces ouverts et publics contribue à améliorer la productivité et la santé. En particulier, en tant que lieux de commerce, ils sont essentiels pour l'économie informelle, dont beaucoup de personnes dépendent pour assurer leur subsistance.

D'après des données de 2019 portant sur 610 villes de 95 pays, le pourcentage du territoire alloué aux rues et aux espaces ouverts n'était que d'environ 16% en moyenne dans le monde. Sur ce pourcentage, les rues représentaient environ trois fois plus de territoire urbain que les espaces publics ouverts, comme les parcs et les berges. En ce qui concerne l'accès, la proportion de la population pouvant accéder à des espaces publics ouverts (à moins de 400 mètres à pied) était en moyenne de 46,7%. De grandes disparités sont observées entre les régions, allant de 26,8% en Asie de l'Est et Asie du Sud-Est à 78% en Australie et Nouvelle-Zélande. À l'intérieur des pays, les petites villes ont constamment enregistré des niveaux d'accès plus élevés que les grandes villes.

Proportion de la population vivant à moins de 400 mètres à pied d'un espace public ouvert, 2019 (pourcentage)



Le ciel de certaines des villes les plus polluées au monde se dégage, laissant entrevoir à quoi elles pourraient ressembler

En 2016, 9 citoyens sur 10 dans le monde respiraient un air qui n'est pas conforme aux lignes directrices de l'Organisation mondiale de la Santé sur la qualité de l'air concernant le niveau moyen de particules fines (PM_{2,5}). La même année, plus de la moitié de la population mondiale a été exposée à des niveaux de pollution de l'air au moins 2,5 fois supérieurs à cette valeur. La moitié de la population mondiale a également été soumise à une augmentation des particules et à une détérioration de la qualité de l'air de 2010 à 2016.

À l'échelle mondiale, on estime que la pollution de l'air ambiant a provoqué 4,2 millions de décès prématurés en 2016. Dans certaines villes, les mesures de confinement prises pour enrayer la propagation de la COVID-19 ont fait chuter certains polluants atmosphériques en raison

de la fermeture d'usines et de la baisse du trafic routier. Toutefois, cette amélioration ne sera probablement qu'un répit temporaire face à une situation insalubre à long terme. Dès que les mesures de confinement seront assouplies, les taux de pollution de l'air retrouveront leurs niveaux antérieurs, comme on peut déjà le constater dans certains pays. Il est même possible que ces niveaux soient encore plus élevés en raison de l'assouplissement ou de la levée de lois et normes environnementales pendant la pandémie ou la phase post-pandémique, afin de stimuler la croissance économique. L'Organisation des Nations Unies et les gouvernements ont ensemble un rôle important à jouer pour que cela ne se produise pas.

Établir des modes de consommation et de production durables



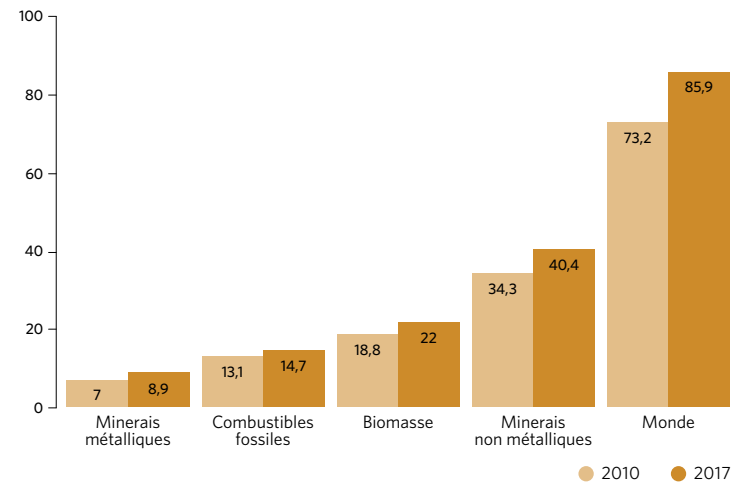
La consommation et la production stimulent l'économie mondiale, mais menacent les écosystèmes de la planète en raison de l'utilisation non durable des ressources naturelles. L'empreinte matérielle mondiale augmente plus rapidement que la croissance démographique et la production économique. L'amélioration de l'efficacité de l'utilisation des ressources dans certains pays est contrebalancée par l'augmentation de l'intensité matérielle dans d'autres. Les subventions accordées aux combustibles fossiles demeurent une grave préoccupation. Une quantité inacceptable de nourriture est perdue dans la chaîne d'approvisionnement. Les déchets, y compris les déchets médicaux supplémentaires générés pendant la pandémie, s'accumulent. La pandémie donne une

possibilité d'élaborer des plans de rétablissement afin d'inverser les tendances actuelles et d'établir des modes de consommation et de production durables. Pour réussir cette transition, il faut favoriser l'utilisation rationnelle des ressources, examiner l'ensemble du cycle de vie des activités économiques et participer activement aux accords multilatéraux sur l'environnement.

L'utilisation non durable des ressources naturelles se poursuit au niveau mondial

La dépendance mondiale à l'égard des ressources naturelles a continué de s'accroître ces deux dernières décennies. Une mesure de cette dépendance est l'empreinte matérielle, c'est-à-dire la quantité de matières premières nécessaires pour subvenir aux besoins essentiels en nourriture, vêtements, eau, logements, infrastructures et autres nécessités de la vie. Elle est un indicateur de la pression exercée sur l'environnement pour soutenir la croissance économique et satisfaire les besoins matériels des populations. L'empreinte matérielle mondiale est passée de 73,2 milliards de tonnes métriques en 2010 à 85,9 milliards en 2017, soit une hausse de 17,4 %. Elle a augmenté pour tous les types de ressources, mais surtout pour les minerais non métalliques (qui représentaient près de la moitié de l'empreinte mondiale), ce qui indique une croissance dans les domaines de l'infrastructure et de la construction. En 2015, l'empreinte matérielle par habitant dans les pays à revenu élevé était plus de 10 fois supérieure à celle relevée dans les pays à faible revenu. Il est urgent de prendre des mesures pour réduire notre dépendance à l'égard des matières premières et développer le recyclage et le modèle de l'économie circulaire, afin de réduire la pression et l'impact sur l'environnement.

Empreinte matérielle par type de matériau, 2010 et 2017 (milliards de tonnes métriques)

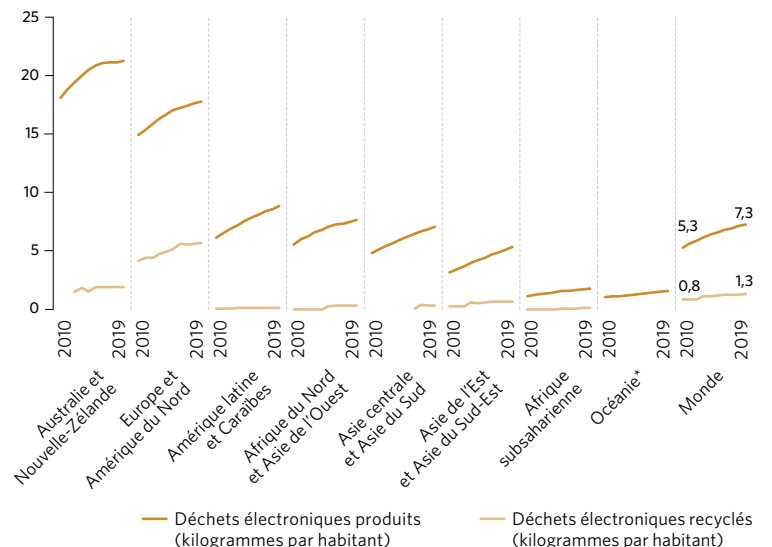


Le taux de déchets électroniques générés dépasse de loin celui du recyclage

L'élimination des équipements électroniques et électriques entraîne un flux de déchets qui augmente rapidement, alimenté par une consommation en hausse, des cycles de vie courts et des réparations limitées. Ces déchets contiennent autant de matières précieuses que dangereuses. De 2010 à 2019, tous les ans, chaque habitant a produit de 5,3 à 7,3 kilogrammes de déchets électroniques. Parallèlement, le recyclage écologiquement rationnel de ces déchets a connu une hausse bien plus lente, passant de 0,8 à 1,3 kilogramme par habitant par an.

Dans les régions à revenu élevé, il existe une infrastructure de gestion des déchets électroniques, mais les taux de collecte sont en moyenne nettement inférieurs à 50 %. Les déchets électroniques sont souvent classés comme biens réutilisables et peuvent être exportés vers des pays à revenu intermédiaire ou faible. Cependant, dans beaucoup de ces pays, l'infrastructure n'est pas encore développée ou est insuffisante pour gérer les déchets électroniques produits localement ou importés illégalement. Les déchets sont principalement détruits par les travailleurs du secteur informel par incinérations à ciel ouvert ou bains acides, qui polluent l'environnement et entraînent la perte de ressources précieuses et rares. De plus, les travailleurs et leurs enfants, qui vivent, travaillent et jouent sur ces sites, souffrent souvent de graves problèmes de santé.

Déchets électroniques produits et recyclés, 2010 et 2019 (kilogrammes par habitant)

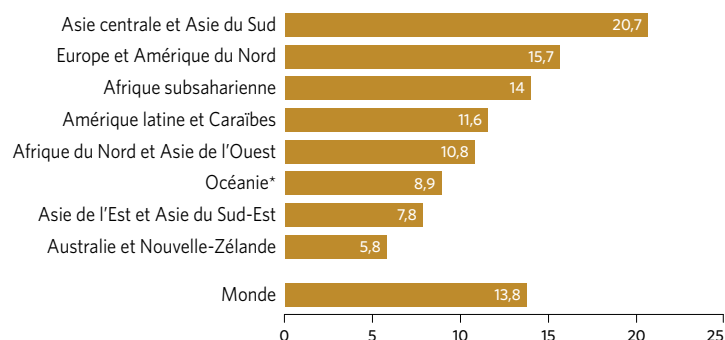


* À l'exclusion de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.

Une quantité importante de nourriture destinée à la consommation est perdue dans la chaîne d'approvisionnement

La réduction des pertes et gaspillages alimentaires peut contribuer à la durabilité environnementale, en diminuant les coûts de production et en augmentant l'efficacité des systèmes alimentaires. En même temps, elle peut améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition. Bien qu'il ne soit pas encore possible d'estimer le pourcentage de déchets alimentaires perdus au stade de la vente au détail et de la consommation, le pourcentage d'aliments perdus après récolte et pendant le transport, l'entreposage et la transformation s'établit à 13,8 % à l'échelle mondiale, soit un montant de plus de 400 milliards de dollars par an. Selon des estimations régionales, le plus haut niveau de pertes alimentaires est relevé en Asie centrale et Asie du Sud (20,7 %) puis en Europe et Amérique du Nord (15,7 %). L'Australie et Nouvelle-Zélande enregistrent les pertes alimentaires les plus faibles (5,8 %). Les pays doivent mettre en œuvre des interventions ciblées aux étapes critiques de la chaîne de valeur, afin de réduire les pertes et gaspillages alimentaires.

Proportion d'aliments perdus, 2016 (pourcentage)



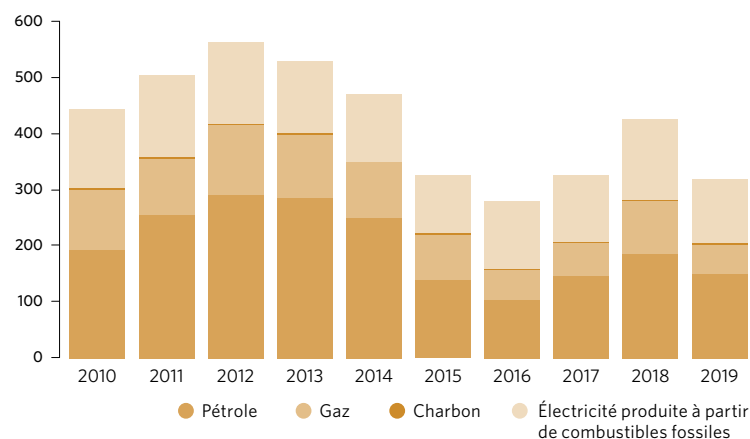
* À l'exclusion de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.

Malgré l'urgence croissante de la crise climatique, les gouvernements continuent à subventionner l'industrie des combustibles fossiles

Les subventions accordées aux combustibles fossiles causent des dommages irréversibles en encourageant les activités à fortes émissions de gaz à effet de serre, qui ont des effets nuisibles tels que la pollution atmosphérique et le réchauffement climatique. Elles pourraient également aggraver le taux de mortalité dû à la COVID-19, compte tenu du lien entre la pollution atmosphérique, les maladies respiratoires et la gravité des infections à la COVID-19. En 2018, ces subventions atteignaient plus de 400 milliards de dollars au niveau mondial, avoisinant les niveaux de 2014, mais elles ont diminué d'environ 27 % en 2019, principalement en raison d'une baisse des prix des combustibles.

Les subventions pour le pétrole, le gaz et l'électricité produite à partir de combustibles fossiles devraient encore diminuer en 2020 en raison de la faible demande. Toutefois, la persistance de ces subventions compromet l'objectif mondial tendant à atteindre rapidement le pic des émissions de gaz à effet de serre. En particulier, à l'heure où de nombreux gouvernements ont besoin de ressources pour financer les mesures de secours et de relance à grande échelle en raison de la COVID-19, une réforme des subventions accordées aux combustibles fossiles pourrait être un outil précieux pour les mesures politiques de réaffectation de ressources publiques limitées.

Subventions aux combustibles fossiles, 2010 à 2019 (milliards de dollars constants de 2019)



Les pays doivent appliquer maintenant les principes d'une croissance économique durable

Les avancées en matière de consommation et de production durables permettent de progresser vers la réalisation de tous les objectifs de développement durable. De 2017 à 2019, 79 pays et l'Union européenne ont fait état d'au moins un instrument de politique nationale ayant contribué à la mise en œuvre du Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables. Parmi les instruments de politique déclarés, 70 % sont considérés comme pertinents pour les objectifs de développement durable ayant de solides objectifs économiques (objectifs 8 et 9). Paradoxalement, les instruments économiques et financiers ne représentent que 10 % de toutes les politiques déclarées en 2019, ce qui traduit une mise en œuvre limitée de la vision décrite dans le Cadre décennal. Sur toutes les politiques ayant des objectifs quantifiés, 40 % visent à réduire les émissions de gaz à effet de serre. L'engagement des pays à unir leurs forces pour créer une économie durable et économe en ressources est clair, notamment grâce à la coopération multilatérale visant à accélérer le changement de comportement dans les flux commerciaux et les chaînes de valeur, l'alignement de politiques nationales ambitieuses, et la production finale d'avantages pour tous. Des données scientifiques sur la consommation et la production durables ainsi que des données sur les impacts des politiques sont essentielles pour assurer une action efficace.

Les entreprises doivent combler les lacunes en matière de qualité des rapports sur la durabilité

Les rapports sur la durabilité sont utilisés par de plus en plus d'entreprises pour témoigner de leur engagement envers le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Des initiatives ont été lancées pour élaborer un ensemble d'indicateurs convenus et harmonisés afin que ces rapports soient cohérents et comparables. Depuis 2017, la qualité d'ensemble de ces rapports s'est améliorée au niveau mondial. Le pourcentage de rapports sur les dimensions environnementale, sociale, institutionnelle et de gouvernance conforme aux exigences minimales décrites dans l'indicateur 12.6.1 des objectifs de développement durable (nombre de sociétés publiant des rapports sur la viabilité) a presque doublé. Cependant, dans nombre de rapports soumis par les entreprises, certains aspects critiques des domaines environnemental, social et de la gouvernance sont à peine mentionnés, comme l'utilisation de l'eau, les déchets et les émissions, l'égalité des sexes, la formation en matière de lutte anticorruption, et les dépenses pour la santé et la sécurité des salariés. De grandes disparités ont également été observées entre les pays et les régions. Dans les régions Asie de l'Est, Amérique latine et Caraïbes, et Europe et Amérique du Nord, les entreprises ont déclaré davantage de données de référence répondant aux exigences minimales. D'importantes lacunes dans la présentation de rapports sont évidentes dans d'autres régions, en particulier en Afrique, en Asie centrale et en Océanie.



Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

La crise climatique se poursuit sans relâche alors que la communauté mondiale n'honore pas pleinement les engagements nécessaires pour la résoudre. L'année 2019, qui a clôturé la décennie la plus chaude (2010-2019), a été la deuxième année aux températures les plus élevées jamais enregistrées, entraînant feux de forêt immenses, ouragans, sécheresse, inondations et autres catastrophes climatiques à travers les continents. Les températures mondiales devraient augmenter de 3,2 °C d'ici à la fin du siècle. Pour atteindre la cible d'une augmentation maximale de 1,5 °C, voire 2 °C, prévue dans l'Accord de Paris, les émissions de gaz à effet de serre doivent diminuer de 7,6 % chaque année à partir de 2020. Cependant, même avec la réduction drastique de l'activité humaine due à la crise de la COVID-19, la baisse de 6 % des émissions projetée pour 2020 reste inférieure à cette cible et les émissions devraient augmenter à mesure que les restrictions seront levées.

Si le monde n'agit pas aujourd'hui avec vigueur, les effets catastrophiques des changements climatiques seront bien pires que la pandémie



actuelle. Les gouvernements et les entreprises devraient tirer les leçons du passé et saisir les possibilités données par cette crise pour accélérer les transitions nécessaires à la réalisation de l'Accord de Paris et du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030, pour redéfinir notre relation avec l'environnement, et pour amorcer des transitions systémiques et des changements en profondeur afin de créer des économies et des sociétés à faible émission de gaz à effet de serre capables de s'adapter aux changements climatiques.

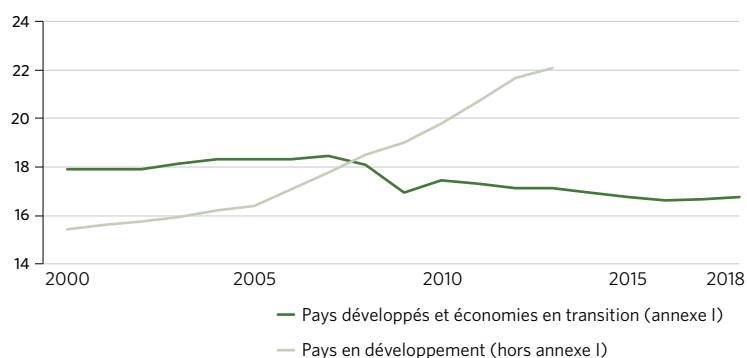
Le monde est loin d'atteindre l'objectif de l'Accord de Paris, ce qui annonce des changements cataclysmiques

Pour atténuer la menace de changements climatiques incontrôlables, l'Accord de Paris prévoit de limiter le réchauffement mondial à 1,5 °C. Pour cela, il faut que les émissions mondiales culminent le plus tôt possible, puis décroissent en peu de temps de 45 % par rapport aux niveaux de 2010 d'ici à 2030, et qu'elles continuent de baisser rapidement pour atteindre l'objectif de zéro émission nette d'ici à 2050. Le monde est loin d'atteindre cet objectif au niveau actuel des contributions déterminées au niveau national. Les émissions des pays développés et des économies en transition ont diminué de 6,5 % sur la période 2000-2018. Entre-temps, les émissions des pays en développement ont augmenté de 43,2 % entre 2000 et 2013. Cette hausse est en grande partie attribuable à l'industrialisation accrue et à l'amélioration de la production économique mesurée en termes de PIB.

Au 31 mars 2020, 189 parties avaient ratifié l'Accord de Paris, 186 (185 pays plus l'Union européenne) avaient communiqué leurs premières contributions déterminées au niveau national au Secrétaire de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, et trois parties avaient communiqué leur deuxième contribution déterminée au niveau national. En outre, 17 stratégies à long terme, 18 plans nationaux d'adaptation et 2 communications sur l'adaptation ont été soumis par les parties. D'ici à la fin 2020, les parties devraient mettre à jour les contributions existantes déterminées au niveau national ou en

communiquer de nouvelles, en vue de relever considérablement l'ambition de l'action climatique proposée. La pandémie de COVID-19, qui a ralenti l'activité économique et bousculé le statu quo partout dans le monde, offre aux pays l'occasion de réévaluer leurs priorités et de rebâtir leur économie pour qu'elle soit plus verte et plus résiliente face aux changements climatiques.

Total de l'ensemble des émissions de gaz à effet de serre des pays développés et en développement (gigatonnes d'équivalent CO₂)



Le financement de l'action pour le climat a considérablement augmenté mais reste inférieur aux investissements dans les combustibles fossiles

Les flux financiers mondiaux liés au climat ont augmenté de 17 % de 2013-2014 à 2015-2016, passant de 584 milliards de dollars à 681 milliards de dollars. Cette croissance rapide a été due en grande partie à la part élevée de nouveaux investissements privés dans les énergies renouvelables, qui représentent le segment le plus important des flux totaux liés au climat. Pourtant, les investissements dans les activités climatiques dans tous les secteurs restent inférieurs à ceux liés aux combustibles fossiles dans le secteur de l'énergie, qui ont totalisé 781 milliards de dollars en 2016. Pour parvenir à une transition vers un système

à faible émission de carbone et résilient face aux changements climatiques, il faut un investissement annuel bien plus vaste.

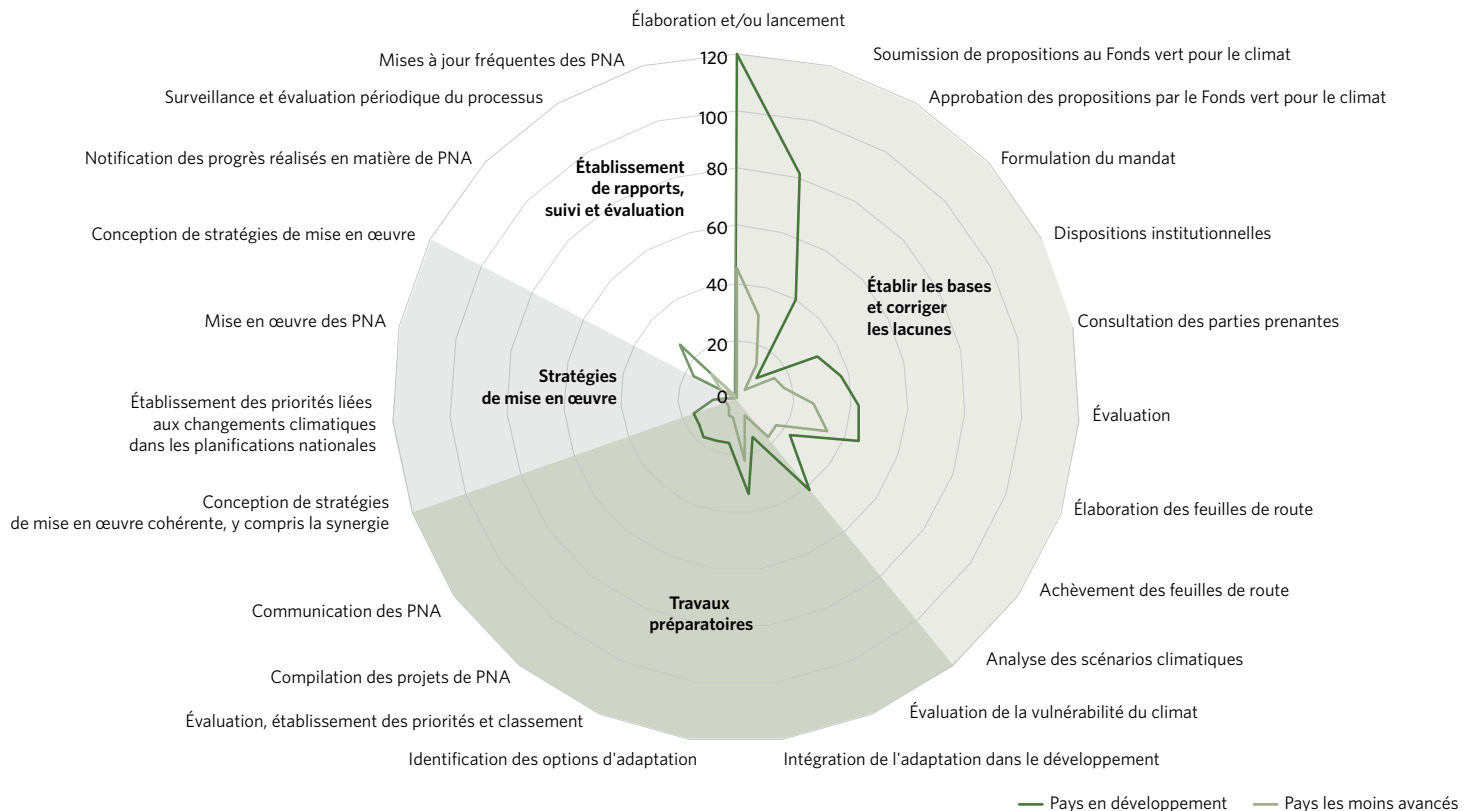
Le financement lié au climat fourni par les pays développés aux pays en développement a augmenté de 14 % en 2016, atteignant près de 38 milliards de dollars. L'atténuation des changements climatiques est demeurée la priorité (24,3 milliards de dollars), suivie de l'adaptation aux changements climatiques (5,6 milliards de dollars) et des questions transversales (5,1 milliards de dollars).

La plupart des pays en développement ont commencé à élaborer des plans pour renforcer leur résilience et s'adapter aux changements climatiques

Les plans nationaux d'adaptation (PNA) aident les pays à atteindre l'objectif mondial en matière d'adaptation dans le cadre de l'Accord de Paris, à savoir améliorer la capacité d'adaptation, renforcer la résilience et réduire la vulnérabilité aux changements climatiques. En 2019, au moins 120 des 153 pays en développement avaient engagé des actions pour élaborer et mettre en œuvre des PNA, soit 29 pays de plus que l'année précédente. Dix-huit pays, dont cinq pays parmi les moins avancés (PMA) et quatre petits États insulaires en développement, ont achevé et soumis leur PNA au Secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, tandis que de nombreux autres en sont à diverses étapes du processus.

Le financement de l'élaboration des PNA est fourni par le Fonds vert pour le climat, par le biais de son Programme de préparation et de soutien préparatoire, et par le Fonds pour les pays les moins avancés. En décembre 2019, 81 pays avaient soumis 83 propositions pour un montant total de 203,8 millions de dollars de soutien demandé au Fonds vert pour le climat. Parmi ces pays, 29 (35 %) étaient des PMA. Au total, 40 propositions ont été approuvées, dont 14 (35 %) par des PMA. Moins de propositions ont été soumises en 2019 (12 au 3 octobre) que les années précédentes (22 en 2018 et 42 en 2017). Neuf propositions de projets au titre du Fonds pour les PMA ont également été approuvées, afin de soutenir l'élaboration et la mise en œuvre des PNA.

Actions engagées par les pays en développement parties au processus de formulation et de mise en œuvre des plans nationaux d'adaptation (PNA), en décembre 2019¹ (nombre de pays)

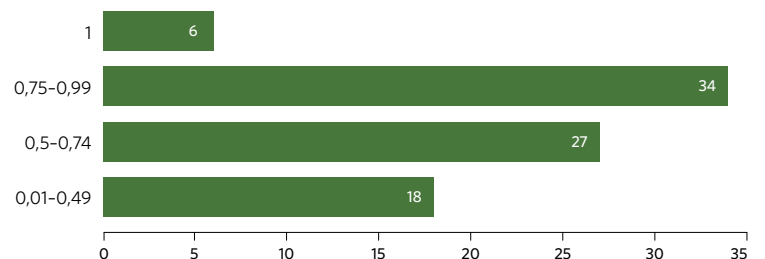


Les progrès réalisés pour atteindre l'objectif de réduction des risques de catastrophe de 2020, d'une utilité incontestable, ont été lents

Les changements climatiques ont continué d'exacerber la fréquence et la gravité des catastrophes naturelles, qui ont affecté plus de 39 millions de personnes en 2018, occasionnant des décès et des pertes économiques et perturbant les moyens de subsistance. Le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030 vise à réduire les risques actuels et à prévenir les nouveaux risques de catastrophe au moyen d'objectifs et de priorités d'action clairs, conformément au Programme de développement durable à l'horizon 2030. L'objectif e) du Cadre de Sendai, qui met l'accent sur l'établissement de stratégies nationales et locales de réduction des risques de catastrophe, arrive à échéance en 2020. En avril 2020, 85 pays, soit un peu plus de 40 %, ont déclaré avoir des stratégies nationales de réduction des risques de catastrophe conformes, dans une certaine mesure, au Cadre de Sendai, six des pays ayant déclaré des stratégies nationales entièrement conformes. En 2018, 55 pays ont signalé que certains de leurs gouvernements locaux avaient mis en place des stratégies locales de réduction des risques de catastrophe correspondant dans une certaine mesure aux stratégies nationales. Les pays font des efforts considérables pour

lutter contre les risques de pandémie comme celle de la COVID-19, en intégrant la gestion des risques biologiques dans les stratégies de réduction des risques de catastrophe aux niveaux national et local.

Conformité des stratégies nationales de réduction des risques de catastrophe de 85 pays présentant des rapports pour la réalisation du Cadre de Sendai, 2015-2019, par degré de conformité, mesuré par des scores entre 0 et 1 (nombre de pays)



¹ <https://www4.unfccc.int/sites/NAPC/Pages/NAPProgress2019.aspx>



Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable



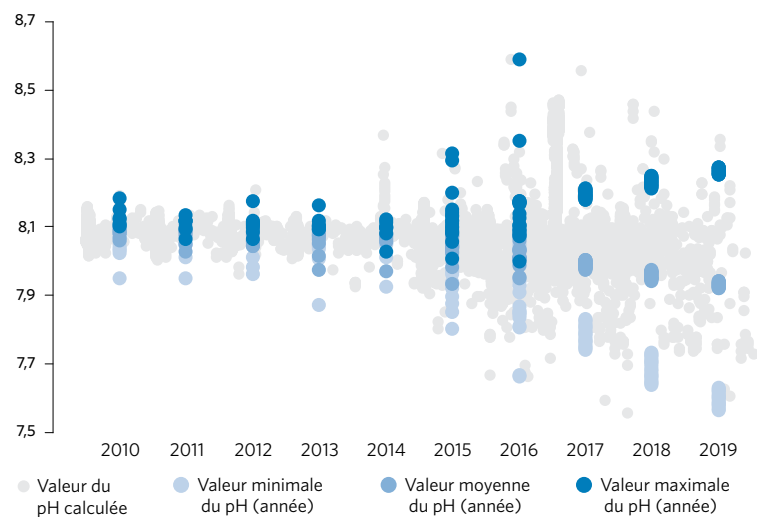
Les océans sont indispensables à la vie sur notre planète et régulent le système climatique mondial. Ils représentent le plus vaste écosystème au monde, procurant un habitat à près d'un million d'espèces connues, et recèlent un vaste potentiel inexploité de découvertes scientifiques. Les océans et la pêche continuent de subvenir aux besoins économiques, sociaux et environnementaux de la population mondiale. Malgré l'importance vitale de la protection des océans, des décennies d'exploitation irresponsable ont conduit à un niveau alarmant de dégradation. Les efforts actuellement déployés pour protéger les milieux marins essentiels et la pêche artisanale ainsi que pour investir dans les sciences océaniques ne répondent toujours pas à l'urgence de sauvegarder cette ressource vaste mais fragile. La réduction drastique

de l'activité humaine provoquée par la crise de la COVID-19, bien que tragique, peut aider au rétablissement écologique des océans. Elle permet en outre d'ouvrir la voie à un relèvement durable, qui garantira des moyens de subsistance pour les décennies à venir en harmonie avec l'environnement.

La persistance de l'acidification des océans menace l'environnement marin et les services écosystémiques

L'océan est le plus grand puits de carbone de la planète, absorbant près de 23% des émissions annuelles de CO₂ générées par l'activité humaine et atténuant les effets des changements climatiques. Cependant, le CO₂ absorbé a entraîné une hausse de l'acidité de l'eau de mer, comme le montre la diminution de 26 % des niveaux de pH par rapport à la période préindustrielle. L'acidification des océans met en péril les récifs coralliens et les autres espèces essentielles, qui constituent la base de la chaîne alimentaire marine, et a des effets indésirables sur les services écosystémiques marins, dont la pêche et l'aquaculture, la protection du littoral, les transports et le tourisme. Plus les océans s'acidifient, plus leur capacité à absorber le CO₂ de l'atmosphère et à modérer les changements climatiques diminue. Les informations tirées d'un nouveau portail de données sur l'acidification des océans montrent une hausse de la variabilité du pH (de 10 % à 30 % ces cinq dernières années) et de l'acidité des océans. D'ici à la fin du siècle, celle-ci devrait augmenter de 100 % à 150 %, menaçant la moitié de la faune et de la flore marines.

Valeur calculée du pH de la surface de l'océan (minimale, moyenne et maximale) du 1^{er} janvier 2010 au 8 janvier 2020 à partir de données mondiales

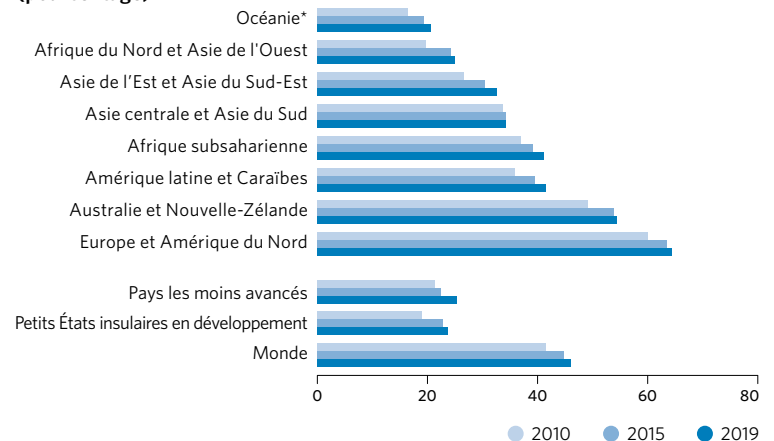


Alors que la protection des environnements marins s'étend, il est crucial qu'elle couvre les zones essentielles pour la biodiversité

Les zones marines protégées sont essentielles au développement durable des océans. Elles protègent les espèces et les écosystèmes vulnérables, préservent la biodiversité et évitent les conflits potentiels entre les utilisateurs en délimitant les activités autorisées. En décembre 2019, plus de 17 % (soit 24 millions de kilomètres carrés) des eaux relevant d'une juridiction nationale (de 0 à 200 milles nautiques du littoral) étaient protégées. Ce taux de couverture a augmenté de manière significative au fil des ans et a plus que doublé depuis 2010.

Les aires protégées doivent continuer d'augmenter afin d'accroître la protection des zones essentielles pour la biodiversité. Le pourcentage mondial moyen des zones essentielles pour la biodiversité marine couvertes par une aire protégée est passé de 30,5 % en 2000 à 44,8 % en 2015, puis à 46 % en 2019. Bien qu'il s'agisse d'un progrès important, de nombreuses zones essentielles pour la biodiversité n'ont qu'une couverture partielle, voire nulle. Les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement accusent encore un retard, de 25,4 % et 23,7 %, respectivement.

Superficie moyenne de chaque zone essentielle pour la biodiversité marine couverte par une aire protégée, par région géographique, 2010, 2015 et 2019 (pourcentage)



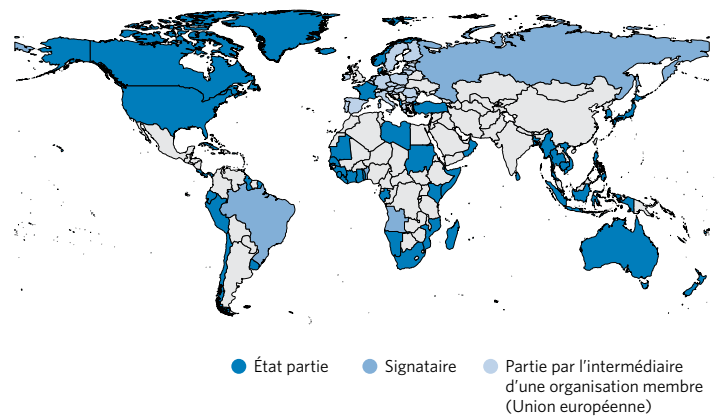
* À l'exclusion de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.

Les pays réduisent la pêche illicite grâce un accord international contraignant, mais il faut davantage de mesures concertées

La pêche illicite, non déclarée et non réglementée menace la durabilité sociale, économique et environnementale de la pêche dans le monde et limite la capacité des pays à gérer efficacement leurs pêcheries. L'adoption et l'application d'instruments internationaux pertinents sont essentielles pour inverser cette pratique destructrice. Au 14 février 2020, le nombre de parties à l'Accord relatif aux mesures du ressort de l'État du port, premier accord international contraignant visant spécifiquement ce type de pêche, est passé à 66 (Union européenne comprise), contre 58 l'année précédente.

D'après les rapports qu'ils ont soumis, les pays ont globalement bien progressé dans l'application des mesures recommandées afin de combattre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée. En 2020, près de 75 % font état d'un taux élevé de mise en œuvre des instruments internationaux pertinents, contre 70 % en 2018. Cependant, bien que des progrès considérables aient été accomplis, il faut davantage de mesures concertées au niveau mondial pour que la pêche illicite, non déclarée et non réglementée ne menace plus la durabilité de la pêche à travers le monde.

Parties à l'Accord relatif aux mesures du ressort de l'État du port (février 2020)



Il est essentiel d'assurer la durabilité de la pêche pour préserver les moyens d'existence des communautés des pays les plus défavorisés

La gestion durable des stocks de poissons est essentielle pour tirer parti de la pêche et de l'aquaculture afin de réduire la pauvreté, la faim et la malnutrition et de favoriser la croissance économique. Ces dernières années, la contribution des activités de pêche durable au PIB mondial a oscillé autour de 0,1 % par an, révélant deux tendances opposées : d'une part, la hausse constante de la valeur ajoutée du secteur de la pêche et de l'aquaculture et, d'autre part, le déclin continu de la viabilité des stocks mondiaux de poissons. La contribution des pêcheries marines durables au PIB a été nettement plus élevée dans les petits États insulaires en développement et dans les pays les moins avancés, où les activités de pêche sont essentielles pour les communautés locales et les peuples autochtones. La part des activités de pêches durables dans le PIB de ces groupes de pays était en moyenne de 1,55 % et 1,11 %, respectivement, pour la période 2011-2017.

Les pêcheurs artisanaux, qui contribuent pour une large part à l'économie des pays en développement, restent marginalisés

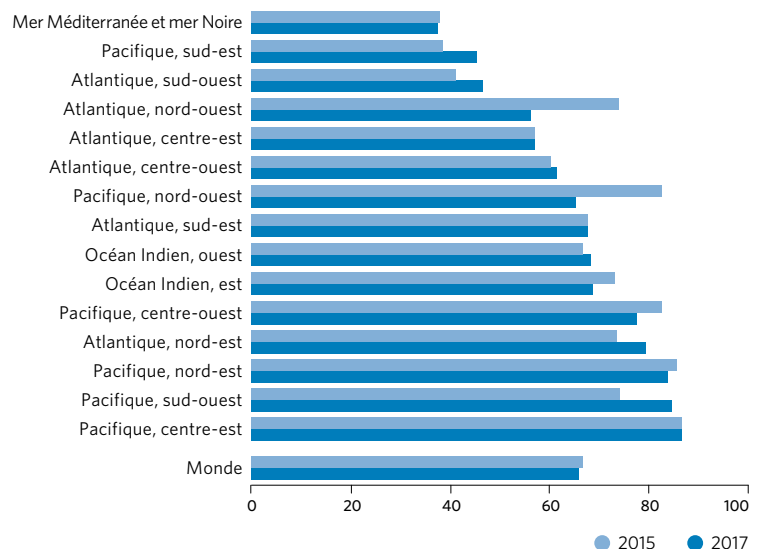
Les pêcheurs artisanaux, qui assurent plus de la moitié de la production totale de la pêche dans les pays en développement, font toujours partie des producteurs alimentaires les plus marginalisés. De plus, des données suggèrent que la crise de la COVID-19 a déjà une incidence négative sur leurs moyens d'existence, alors que la demande mondiale de produits de la mer décroît et que les restrictions en matière de transport empêchent l'accès aux marchés. Par ailleurs, les petits producteurs jouent un rôle essentiel dans l'approvisionnement en nourriture des communautés locales. Le soutien des pays aux pêcheurs artisanaux, qui sont essentiels pour des systèmes alimentaires durables, importe plus que jamais. Des initiatives peuvent ainsi être adoptées pour mettre en œuvre les Directives volontaires visant à assurer la durabilité de la pêche artisanale dans le contexte de la sécurité alimentaire et de l'éradication de la pauvreté.

Interrompre la surexploitation des stocks mondiaux de poissons pourrait ne pas suffire pour éviter l'effondrement des activités de certaines pêcheries

La proportion de stocks de poissons se situant à des niveaux biologiquement viables a diminué, passant de 90 % en 1974 à 66,7 % en 2015 et à 65,8 % en 2017. Malgré cette détérioration constante, le taux de diminution a ralenti ces dernières années. Bien que ce ralentissement soit encourageant, il ne suffira pas à empêcher l'effondrement à court terme de certaines activités de pêcheries au niveau mondial, à moins de généraliser l'adoption de mesures afin de restaurer les stocks à des niveaux biologiquement viables.

En 2017, la mer Méditerranée et la mer Noire avaient toujours le plus faible pourcentage de stocks pêchés à des niveaux viables (37,5 %), suivies du Pacifique sud-est (45,5 %) et de l'Atlantique sud-ouest (46,7 %). En revanche, les régions Pacifique centre-est, sud-ouest et nord-est affichaient la plus grande proportion, au-dessus de 83 %. Tandis que le Pacifique sud-ouest a connu une amélioration de 10,5 points de pourcentage, le Pacifique nord-ouest et l'Atlantique nord-ouest ont enregistré des diminutions importantes de 17,3 et 17,7 points de pourcentage, respectivement.

Proportion de stocks de poissons se situant à des niveaux biologiquement viables, par région marine, 2015 et 2017 (pourcentage)





Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus

de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité

La conservation des écosystèmes terrestres n'est pas orientée vers la durabilité. Les zones forestières continuent de diminuer à un rythme alarmant, les aires protégées ne sont pas concentrées dans des sites connus pour leur biodiversité et les espèces restent menacées d'extinction. En outre, la montée de la criminalité liée aux espèces sauvages, l'évolution de l'utilisation des sols, dont la déforestation, et la perte d'habitats naturels sont les principaux facteurs de transmission de maladies infectieuses émergentes, dont la COVID-19, qui menacent la santé des populations et l'économie mondiale.

De vaillants efforts sont actuellement déployés pour inverser la tendance, qui ont notamment permis de développer la gestion durable des



forêts et d'étendre la couverture des aires protégées dans les milieux d'eau douce, terrestres et montagneux. Les pays progressent dans la mise en œuvre de principes programmatiques, législatifs et comptables pour protéger la biodiversité et les écosystèmes. Afin de mieux reconstruire après la pandémie mondiale, ces avancées doivent être consolidées et renforcées. De même, il convient de faire prendre davantage conscience des liens entre les êtres humains et la nature afin d'assurer une coexistence plus harmonieuse.

La criminalité liée aux espèces sauvages menace les espèces animales et la santé humaine, par l'émergence notamment de nouvelles maladies mortelles

75% des maladies infectieuses émergentes, comme la grippe aviaire et Ebola, sont zoonotiques, c'est-à-dire qu'elles se transmettent de l'animal à l'homme. La transmission se fait par contact humain avec des animaux sauvages infectés et se produit généralement lorsque les populations humaines empiètent sur les habitats naturels et se livrent à des activités qui perturbent les écosystèmes, comme le trafic d'espèces sauvages.

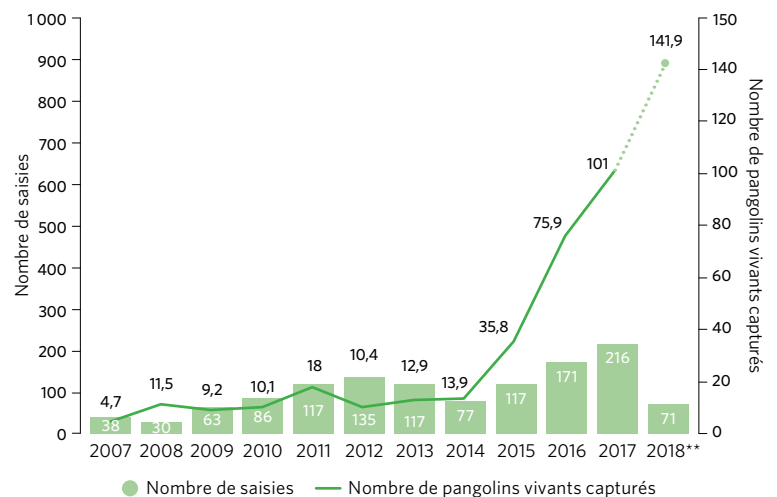
Les pangolins, fourmiliers écaillés vivant en Afrique et en Asie, sont les mammifères sauvages les plus traqués sur la planète. Ils font partie des principaux animaux soupçonnés d'avoir servi d'hôte intermédiaire et transmis le coronavirus des chauves-souris aux humains. Leur viande est vendue sur les marchés de produits frais, qui ont été identifiés comme sites possibles de transmission du coronavirus aux humains.

Depuis 2014, dans le monde, le nombre de pangolins capturés a décuplé, et les saisies ne représentent qu'une fraction des animaux tués. Entre 2014 et 2018, l'équivalent de 370 000 pangolins ont été saisis dans le monde, ce qui donne à penser que des millions ont fait l'objet de trafic et ont été tués, malgré l'interdiction de janvier 2017 portant sur le commerce légal des huit espèces. Actuellement, les pangolins capturés proviennent principalement d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale et sont destinés aux marchés asiatiques.

La criminalité liée aux espèces sauvages, comme le braconnage illicite et le trafic de pangolins et d'autres animaux, ne menace pas seulement la santé des écosystèmes et la biodiversité. Elle pourrait aussi nuire à la

santé humaine, au développement économique et à la sécurité dans le monde, comme nous pouvons l'observer aujourd'hui.

Nombre de pangolins capturés (milliers) et nombre de saisies par an, 2007-2018



Note : Le nombre de pangolins indique les saisies de pangolins morts, d'écaillés, de viande et de produits de pangolins, ainsi que de pangolins vivants.

** La collecte des données pour 2018 n'est pas encore terminée.

La dégradation des terres affecte des milliards de personnes, entraîne l'extinction des espèces et intensifie les changements climatiques

Au niveau mondial, un cinquième de la superficie terrestre (plus de 2 milliards d'hectares) est dégradée, soit presque la taille de l'Inde et de la Fédération de Russie réunies. La dégradation des terres a un impact négatif sur le bien-être de quelque 3,2 milliards de personnes, entraînant l'extinction des espèces et intensifiant les changements climatiques. De 2000 à 2015, les tendances mondiales concernant la couverture terrestre ont indiqué une perte nette de terres naturelles et semi-naturelles. Ces pertes résultent de facteurs directs et indirects, tels que la déforestation, des pratiques agricoles non durables et l'urbanisation, et le régime foncier et la pauvreté. L'évolution de l'utilisation des sols, fac-

teur clé de la dégradation des terres, est également l'une des principales voies de transmission de nouvelles maladies infectieuses.

Au début de 2020, 123 pays se sont engagés à fixer des objectifs volontaires pour atteindre la « neutralité de la dégradation des terres », un objectif mondial adopté dans le Programme 2030, et 60 pays ont officiellement approuvé ces objectifs. L'inversion de la tendance actuelle de la dégradation des terres permettrait non seulement d'améliorer la biodiversité et le bien-être de milliards de personnes, mais aussi de contribuer positivement à la crise climatique grâce à des mesures de restauration, de conservation et d'autres mesures de gestion des terres.

Malgré quelques progrès, le monde n'atteindra pas les cibles de 2020 pour stopper la perte de biodiversité

Cinq cibles liées à la biodiversité dans le cadre de l'objectif 15 arrivent à échéance en 2020. Compte tenu du rythme des progrès actuels, la plupart d'entre elles ne seront probablement pas atteintes dans les délais. Lors du Forum politique de haut niveau de 2019, les États Membres de l'Organisation des Nations Unies se sont engagés à maintenir « l'intégrité du Programme 2030, notamment en veillant à ce que des mesures ambitieuses et continues soient prises pour atteindre les cibles associées aux objectifs de développement durable dont l'échéance est prévue pour 2020 ».

En dépit des efforts croissants de gestion forestière durable, le taux de déforestation reste élevé

La superficie forestière mondiale continue de diminuer, mais un peu moins rapidement qu'au cours des décennies précédentes. De 2015 à 2020, le taux annuel de déforestation a été estimé à 10 millions d'hectares, contre 12 millions d'hectares de 2010 à 2015. La proportion de la superficie forestière mondiale a diminué, passant de 31,9 % en 2000 à 31,2 % en 2020, soit une perte nette de près de 100 millions d'hectares, principalement en raison de l'expansion de l'agriculture. Ces forêts perdues signifient la disparition de moyens de subsistance dans les communautés rurales, l'augmentation des émissions de carbone, la diminution de la biodiversité et la dégradation des terres. Bien que la perte de forêts demeure élevée, les données de 2020 montrent que la proportion de forêts dans les aires protégées et dans les plans de gestion à long terme ainsi que la superficie forestière certifiée ont augmenté ou sont restées stables au niveau mondial et dans la plupart des régions. Aujourd'hui, sur 4,06 milliards d'hectares de forêt, plus de la moitié font l'objet de plans de gestion. En outre, la part des forêts destinées principalement à la protection des sols et de l'eau a augmenté, en particulier pendant la dernière décennie.

Les progrès en matière de sauvegarde des zones essentielles sont très lents, et moins de la moitié d'entre elles sont protégées

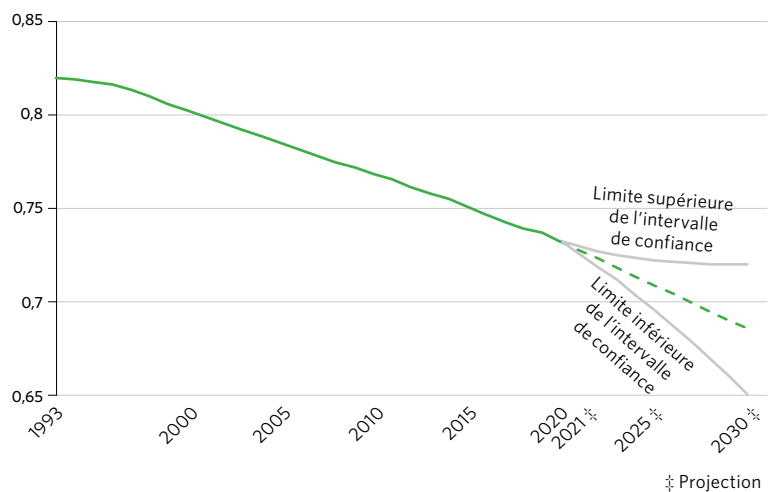
En 2020, en moyenne, seulement 44 % des zones essentielles pour la biodiversité dans les milieux terrestres et 41 % de celles essentielles pour la biodiversité dans les milieux d'eau douce se trouvaient dans une aire protégée, soit une augmentation d'environ 12 à 13 points de pourcentage depuis 2000. Toutefois, la majorité des zones essentielles pour la biodiversité dans les milieux terrestres et d'eau douce ont encore une couverture incomplète ou inexistante dans des aires protégées. Selon des données recueillies en 2018, des zones essentielles pour la biodiversité ont été identifiées dans des aires primordiales pour la biodiversité de 21 % de toutes les espèces mondiales menacées d'extinction, inscrites sur la Liste rouge de l'Union internationale pour la conservation de la nature. Toutefois, seuls 13 % de ces sites se trouvent entièrement dans des aires protégées, et 31 % ne sont que partiellement couverts

par des aires protégées. De plus, depuis 2010, l'augmentation de la couverture des zones essentielles de biodiversité par des aires protégées a considérablement ralenti par rapport à la décennie précédente.

La biodiversité décline à un rythme alarmant

Un effet irréversible de l'activité humaine sur l'environnement est l'extinction des espèces, qui bouleverse l'équilibre de la nature et rend les écosystèmes plus fragiles et moins résistants aux perturbations. Au niveau mondial, le risque d'extinction des espèces a augmenté d'environ 10 % au cours des trois dernières décennies, l'indice de la Liste rouge étant passé de 0,82 en 1990 à 0,75 en 2015 et à 0,73 en 2020 (une valeur de 1 indique qu'aucune espèce n'est menacée d'extinction dans un avenir immédiat, alors qu'une valeur de 0 indique que toutes les espèces ont disparu). Plus de 31 000 espèces sont menacées d'extinction en raison principalement de la perte d'habitat attribuable à l'agriculture non durable, à la déforestation, aux cultures et au commerce non durables et aux espèces exotiques envahissantes. Si les tendances actuelles persistent, l'indice de la Liste rouge tombera à 0,7 ou en dessous d'ici à 2030. Pour éviter ce seuil dangereux, il faut prendre des mesures spéciales rapidement afin de protéger les espèces sérieusement menacées et réduire les menaces d'extinction causées par l'agriculture, l'industrie, le commerce et d'autres secteurs. Le cadre pour la biodiversité après 2020 vise à infléchir la courbe de la perte de biodiversité, de sorte que les augmentations du risque d'extinction soient enrayerées ou inversées d'ici à 2030 et en voie de rétablissement d'ici à 2050.

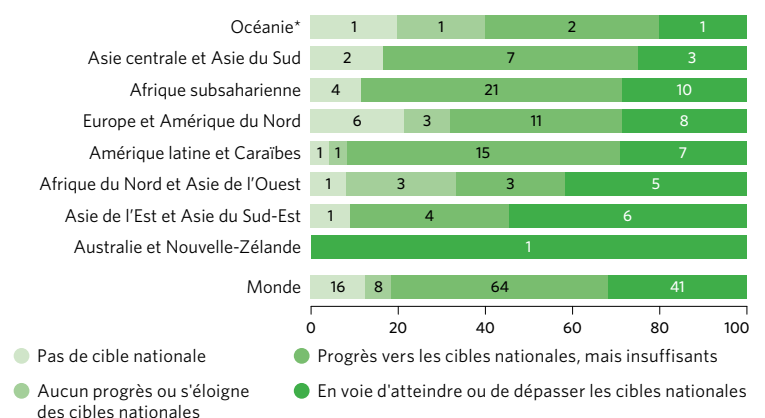
Indice de la Liste rouge pour la survie des espèces, 1993-2020, et prévisions pour 2021-2030 (basées sur l'extrapolation habituelle de l'indicateur mondial)



Seul un tiers des pays sont en voie d'atteindre leurs cibles nationales en matière de biodiversité

Reconnaissant l'importance de la biodiversité pour soutenir les économies, la production alimentaire et la santé humaine, de nombreux plans nationaux et locaux de développement et systèmes nationaux de comptabilité et de rapports ont intégré les valeurs reflétées dans les traités internationaux et les plans stratégiques sur la biodiversité. En janvier 2020, 129 parties, dont l'Union européenne, avaient présenté leur sixième rapport national au titre de la Convention sur la diversité biologique, 113 parties avaient évalué les progrès réalisés en vue d'atteindre les cibles nationales liées à l'objectif 2 d'Aichi pour la biodiversité. Environ 32 % des parties sont en voie d'atteindre ou de dépasser leurs cibles nationales; 50 % ont réalisé des progrès, mais pas suffisamment pour atteindre les cibles d'ici à 2020; et 7 % ont déclaré n'enregistrer aucun progrès ou s'éloigner de leurs cibles.

Progrès vers les cibles nationales établies conformément à l'objectif 2 d'Aichi pour la biodiversité du Plan stratégique pour la biodiversité, 2011-2020



* À l'exclusion de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.



Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place,

à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous

Les conflits, l'insécurité, la faiblesse des institutions et l'accès limité à la justice demeurent des menaces pour le développement durable. En 2019, le nombre de personnes fuyant la guerre, les persécutions et les conflits a dépassé 79,5 millions, soit le chiffre le plus élevé enregistré depuis que ces statistiques sont collectées systématiquement. Un enfant sur quatre reste privé d'identité juridique car sa naissance n'est pas enregistrée, ce qui limite souvent sa capacité à exercer des droits dans d'autres domaines. La pandémie de COVID-19 menace d'amplifier et d'exploiter les fragilités à travers le monde. En mars 2020, le Secrétaire



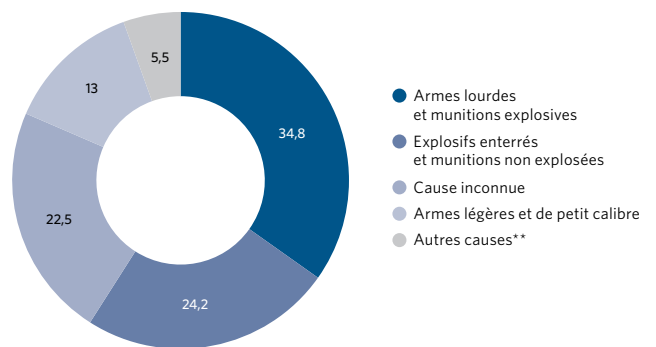
général a lancé un appel en faveur d'un cessez-le-feu mondial immédiat pour permettre la fourniture d'une aide humanitaire et ouvrir la voie à la diplomatie, en particulier pour les personnes les plus vulnérables à la COVID-19. Cette mesure bénéficie d'un soutien, mais sa mise en œuvre demeure difficile.

Chaque jour, 100 civils, dont des femmes et des enfants, sont tués dans un conflit armé malgré les protections prévues par le droit international

En vertu du droit international, les civils pris dans un conflit armé doivent être protégés. Pourtant, entre 2015 et 2017, au moins 106 806 décès de civils ont été enregistrés par l'Organisation des Nations Unies dans 12 des conflits armés les plus meurtriers du monde. Cela représente une moyenne de 11,9 décès de civils pour 100 000 habitants chaque année et une personne décédée sur huit était une femme ou un enfant. La plupart des civils décédés ont été tués par des armes lourdes et des munitions explosives, des explosifs enterrés et des munitions non explosées. Plus de 20 000 civils ont été tués ou blessés dans 10 conflits en 2019, ce qui ne représente qu'une fraction du total réel.

La menace de la COVID-19 est plus grave dans les situations de conflit armé, où les combats ravagent les systèmes de santé et déplacent les populations, forcées de vivre dans des conditions de surpeuplement avec un accès marginal, voire inexistant, aux services de base. Les terribles souffrances des civils pourraient être considérablement réduites si les parties au conflit respectaient le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'homme. Il faut accomplir davantage pour prévenir, réduire et résoudre les conflits en cours.

Civils tués dans des conflits, par cause, 2015–2017 (pourcentage)



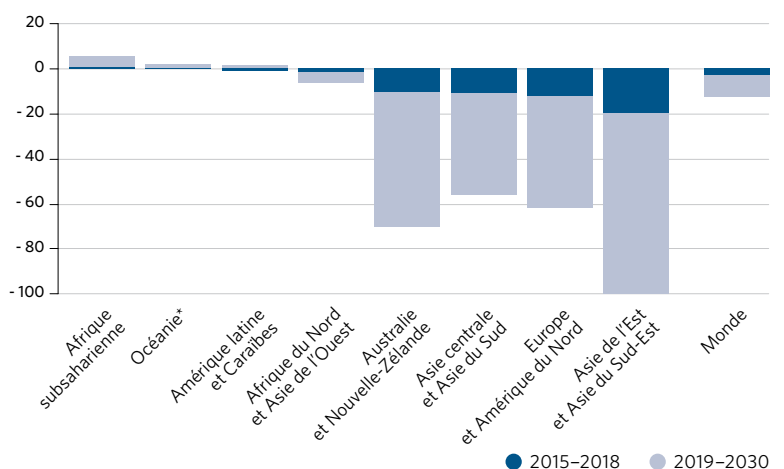
** Les autres causes sont les armes incendiaires; armes chimiques, biologiques, radiologiques ou nucléaires; armes électromagnétiques; ou autres armes semi-létales. Cela inclut aussi le refus d'accès ou la destruction d'objets indispensables à la survie, les accidents liés aux conflits, l'utilisation d'objets et d'autres moyens, l'utilisation d'armes multiples et d'autres causes.

Il faut redoubler d'efforts pour réduire le taux mondial d'homicides, qui diminue trop lentement

Le taux mondial d'homicides volontaires a diminué lentement, passant de 6,8 pour 100 000 habitants en 2000 à 5,9 en 2015 et à 5,8 en 2018. Cela représente environ 440 000 victimes dans le monde (81 % d'hommes et 19 % de femmes) chaque année. Les deux tiers des victimes d'homicide vivent dans les régions Afrique subsaharienne (36 %) et Amérique latine et Caraïbes (33 %). Pour réduire nettement toutes les formes de violence, des efforts plus importants doivent être déployés pour faire baisser le taux mondial d'homicides. Si les tendances de la période 2015-2018 se maintiennent, le taux pour 100 000 habitants devrait être d'environ 5,2 en 2030, soit une diminution globale d'environ 12 %.

Les politiques adoptées par les gouvernements à la suite de la pandémie de COVID-19 ont eu des incidences différentes sur la prévalence des homicides dans divers pays. Les tendances semblent montrer que les mesures de confinement n'ont guère affecté la violence dans les pays d'Amérique latine où le taux d'homicides est élevé, mais les strictes mesures de confinement dans les pays européens où le taux d'homicides est faible semblent avoir considérablement réduit la violence.

Variation des taux d'homicides volontaires, 2015–2018, et prévisions pour 2019–2030 (pourcentage)



* À l'exclusion de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.

Les enfants sont régulièrement exposés à de multiples formes de violence, souvent non reconnues et non déclarées



Les enfants sont victimes de diverses formes de violence : punition physique et agression psychologique, traite et violences sexuelles.

Les formes violentes de discipline sont répandues, malgré leurs effets néfastes et souvent durables. Près de 8 enfants sur 10 âgés de 1 à 14 ans avaient subi une forme d'agression psychologique et/ou de punition physique dans leur foyer au cours du mois précédent dans 69 pays

(essentiellement des pays à revenu faible ou intermédiaire) ayant des données disponibles entre 2012 et 2019.

La traite des enfants est un problème mondial, principalement lié à l'exploitation sexuelle, mais aussi au travail forcé. En 2016, les enfants représentaient près du tiers des victimes recensées dans le monde (23 % étaient des filles et 7 % des garçons). De grandes zones d'impunité demeurent pour ce crime, même si la plupart des pays ont une législation complète sur la traite des personnes. Toutefois, le nombre de condamnations a récemment commencé à augmenter du fait d'une meilleure détection.

Les violences sexuelles, l'une des violations des droits des enfants les plus alarmantes, sont largement sous-déclarées. En outre, le manque de données comparables ne permet pas de saisir toute l'ampleur du problème. Dans un peu plus d'un pays sur quatre ayant des données comparables, au moins 5 % des femmes âgées de 18 à 29 ans ont déclaré avoir été victimes de violences sexuelles pendant l'enfance.

L'impact de la COVID-19 sur le risque d'exposition des enfants à la violence et à l'exploitation dû aux mesures de confinement et à la fermeture des écoles, qui ont touché la majorité des enfants du monde, reste largement inconnu. Certains pays ont enregistré une forte hausse des signalements de violence à l'égard des enfants dans les foyers. De plus, l'utilisation d'Internet pour l'apprentissage à distance peut accroître l'exposition des enfants au cyberharcèlement, aux comportements à risque en ligne et aux prédateurs en ligne.

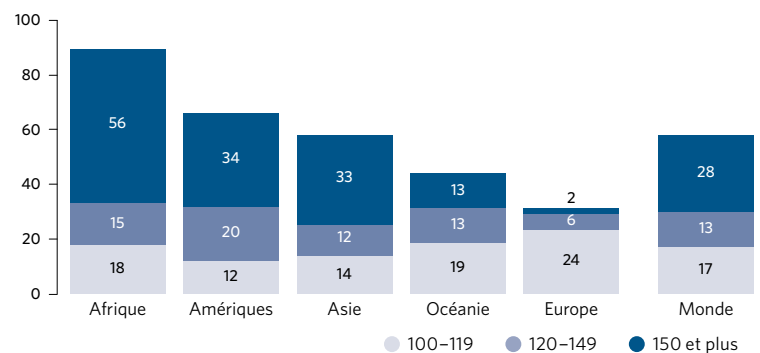
Toutes ces formes de violence peuvent avoir des conséquences dévastatrices et durables pour des millions d'enfants dans le monde. Des mesures doivent être prises d'urgence pour investir dans des solutions efficaces de protection de l'enfance et les promouvoir.

L'exposition à la COVID-19 est une des nombreuses conditions inhumaines dans lesquelles vivent les détenus, souvent en instance de jugement

L'accès à la justice pour tous devrait garantir un procès équitable dans un délai raisonnablement court. Toutefois, 31 % des prisonniers dans le monde sont détenus sans avoir été jugés, niveau qui n'a pas diminué depuis 2005. Des hausses significatives ont été enregistrées ces trois dernières années dans toutes les régions d'Asie et en Océanie.

La surpopulation carcérale demeure un grave problème dans de nombreux pays, conduisant souvent à des conditions inhumaines, des cas de violation des droits de l'homme, des actes de violence entre prisonniers et une baisse des perspectives de réhabilitation. Elle accélère la propagation de la COVID-19 dans les prisons du monde entier en raison de l'exiguïté des quartiers et du manque fréquent d'équipement de protection et d'accès à des soins de santé adéquats. Sur les 190 pays du monde ayant des données disponibles, près de 60 % avaient une population carcérale supérieure à la capacité carcérale; 13 % des pays avaient une capacité située entre 120 % et 149 %, et 28 % avaient une capacité de 150 % ou plus.

Proportion de pays où le nombre de prisonniers dépasse la capacité des prisons, 2018 ou année la plus récente (pourcentage)



Note : Les groupements régionaux présentés ici diffèrent de ceux des ODD et couvrent l'Afrique (39 pays), les Amériques (41 pays), l'Asie (43 pays), l'Europe (51 pays), l'Océanie (16 pays) et le monde (190 pays).

Les défenseurs des droits de l'homme, les journalistes et les syndicalistes sont trop souvent la cible d'attaques violentes

Dans toutes les régions, les personnes qui défendent les droits humains et les libertés fondamentales d'autrui sont la cible d'attaques violentes. De 2015 à 2019, l'Organisation des Nations Unies a recensé au moins 1940 assassinats et 106 disparitions forcées de défenseurs des droits de l'homme, journalistes et syndicalistes dans 81 pays, dont plus de la moitié se sont produits en Amérique latine et dans les Caraïbes. En 2019, 357 meurtres et 30 disparitions forcées ont été signalés dans 47 pays. Alors que 2019 est l'année où le plus faible nombre d'assassinats de journalistes a été enregistré en plus d'une décennie, les journalistes sont de plus en plus victimes d'agressions verbales et physiques, y compris en ligne, en lien avec leur métier. Les femmes journalistes en particulier sont victimes de harcèlement en ligne. Cette situation s'explique notamment par la forte montée d'une rhétorique hostile générale à l'égard des médias et des journalistes.

Davantage de pays ont désormais des lois sur la liberté d'information, mais leur mise en œuvre pourrait être renforcée

Le droit à l'information détenue par les autorités publiques fait partie intégrante de la liberté d'expression et sert à renforcer la transparence et la responsabilité des pouvoirs publics, ainsi qu'à mieux assurer l'autonomisation et l'égalité de tous les groupes sociaux. Des progrès sont réalisés en vue d'assurer ce droit au moyen de politiques et de lois contraignantes. Celles-ci ont été adoptées par 127 pays, dont au moins 27 ont adopté des garanties depuis 2014. Toutefois, sur les 73 autorités publiques étudiées, seulement 58 % ont dispensé une formation spécialisée sur le droit à l'information à leurs agents en charge de l'information. Le même pourcentage a déclaré avoir publié des lignes directrices concernant les demandes pour le public. Les résultats d'enquêtes indiquent que les organismes de contrôle et d'appel (et non des organismes polyvalents) devraient être des composantes essentielles des entités chargées de l'application de la loi et de l'accès à l'information.



Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser



L'aide consacrée à la mise en œuvre des objectifs de développement durable a été constante mais fragile, des problèmes majeurs restant à surmonter. Les ressources financières demeurent limitées, les tensions commerciales montent et des données cruciales font encore défaut. La pandémie de COVID-19 menace maintenant les résultats obtenus, tandis que le commerce, l'investissement étranger direct et les envois de fonds devraient diminuer. La pandémie semble en outre accélérer les tendances existantes de dissociation de la chaîne de valeur mondiale. Si aujourd'hui l'un des quelques points positifs est l'utilisation accrue de la technologie avec l'afflux d'utilisateurs d'Internet pour travailler, faire des achats et communiquer, il ne faut pas oublier qu'il existe encore un

vaste fossé numérique. La participation de tous les gouvernements, du secteur privé, des organisations de la société civile et des citoyens du monde entier est nécessaire pour contenir l'épidémie de COVID-19. Le renforcement du multilatéralisme et du partenariat mondial sont plus importants que jamais.

Les principaux donateurs affirment qu'ils s'efforceront de protéger les budgets de l'APD, alors même que le coronavirus bouleverse l'économie mondiale

Les flux nets de l'aide publique au développement (APD) des pays membres du Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques ont totalisé 147,4 milliards de dollars en 2019. Ce montant était presque identique en 2018, mais une part accrue était destinée aux pays les plus défavorisés. L'aide bilatérale nette à l'Afrique et aux pays les moins avancés a augmenté de 1,3 % (37 milliards de dollars) et de 2,6 % (33 milliards de dollars), respectivement, en termes réels par rapport à 2018.

Le financement à des conditions favorables de tous les donateurs pour le secteur de la santé a atteint en moyenne, entre 2016 et 2018, 26 milliards de dollars par an en termes réels. En 2018, les États-Unis, le Fonds mondial et la Fondation Bill et Melinda Gates ont représenté plus de la moitié de ce total, soit 8,6 milliards de dollars, 3,3 milliards de dollars et 2,6 milliards de dollars, respectivement. L'APD totale pour les maladies infectieuses s'est élevée à 6 milliards de dollars.

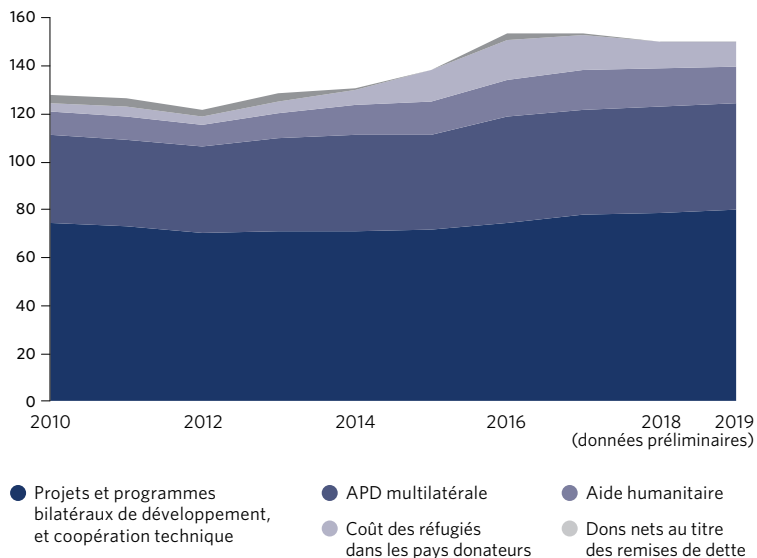
L'APD est depuis longtemps une source de financement qui amortit l'impact immédiat des crises et peut jouer un rôle important dans la réponse mondiale à cette pandémie. Néanmoins, l'ampleur de la crise pourrait grever les budgets d'aide des donateurs, bien que le CAD ait publié, le 9 avril 2020, une déclaration selon laquelle les membres s'efforceront de protéger les budgets de l'APD.

Après avoir atteint un chiffre record, les envois de fonds devraient diminuer considérablement en 2020

On estime que les envois de fonds vers les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire ont atteint 554 milliards de dollars en 2019. Depuis le milieu des années 1990, les envois de fonds ont été multipliés par trois par rapport à l'aide publique. En 2019, ils ont aussi dépassé les flux d'investissements étrangers directs vers les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire. La croissance des envois de fonds a ralenti à 4,7 % en 2019, contre 8,6 % l'année précédente.

Les envois de fonds mondiaux devraient enregistrer la plus forte baisse depuis ces dernières années et diminuer d'environ 20 % en 2020 en raison de la pandémie de COVID-19 et des fermetures que celle-ci a entraînées. Cette diminution résultera en grande partie de la baisse des salaires et de l'emploi des travailleurs migrants, qui sont souvent plus vulnérables que les non-migrants lors de crises économiques dans les pays d'accueil. Les envois de fonds vers les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire, qui sont un soutien économique important pour de nombreux ménages pauvres, devraient diminuer de 19,7 % en 2020, pour atteindre 445 milliards de dollars.

Composition des flux nets de l'APD, 2010-2019 (milliards de dollars constants de 2018)



En raison de la pandémie de COVID-19, l'investissement étranger direct et les chaînes de valeur mondiales risquent d'être touchées

En 2018, l'investissement étranger direct (IED) mondial vers les économies en développement est demeuré stable. Il a augmenté de 2 % pour atteindre 706 milliards de dollars, mais avec d'importantes différences entre les régions. Les pays en développement de l'Asie, plus importante région bénéficiaire de l'IED, ont enregistré une hausse de 4 % pour atteindre 512 milliards de dollars en 2018, avec une croissance dans toutes les sous-régions. L'IED vers l'Afrique a augmenté de 11 % pour atteindre 46 milliards de dollars, mais il était toujours inférieur à la moyenne annuelle des dix dernières années (environ 50 milliards de dollars). L'IED vers l'Amérique latine et les Caraïbes a totalisé 147 milliards de dollars en 2018, soit une baisse de 6 % après une hausse en 2017.

L'IED pourrait diminuer de 40 % en 2020, en raison du report des investissements dû au choc affectant la demande mondiale, et à nouveau de 5 à 10 % en 2021. La pandémie pourrait accélérer les tendances existantes montrant une dissociation des chaînes de valeur mondiales et une relocalisation, provoquée par le fait que les entreprises multinationales veulent renforcer les chaînes d'approvisionnement.

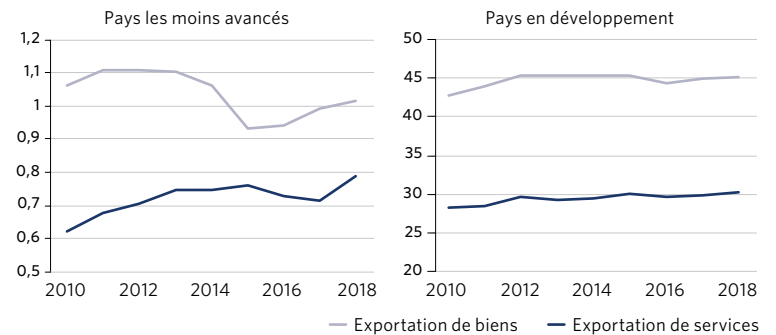
Le commerce mondial devrait chuter tandis que les PMA peinent à accroître leur part des exportations

En 2020, le commerce mondial de marchandises devrait diminuer de 13% à 32% en raison de la pandémie de COVID-19. Les droits de douane pondérés en fonction des échanges sont passés de 2,2% en 2017 à une moyenne de 2,1% dans le monde en 2018. Les droits de douane préférentiels des membres de l'Organisation mondiale du commerce qui font des concessions unilatérales de préférences commerciales ont atteint une faible moyenne de 1,1% tant pour les pays en développement que pour les pays les moins avancés (PMA). Les difficultés à respecter les conditions du traitement préférentiel et le nombre croissant d'accords commerciaux entre pays développés peuvent réduire les avantages que ces taux offrent aux exportateurs des pays en développement.

La part des exportations des PMA dans le commerce mondial de marchandises était légèrement supérieure à 1% en 2018, soit une légère hausse par rapport à 2017. Ce taux était à peu près le même il y a dix ans, mais il est loin de la cible de doublement visée d'ici à 2020. La part des exportations mondiales de services des PMA a atteint 0,8% en 2018, mais la participation reste concentrée dans quelques économies,

en particulier dans les pays asiatiques, la plupart des autres PMA ayant du mal à exporter leurs services sur le marché international.

Part des exportations mondiales, 2010-2018 (pourcentage)

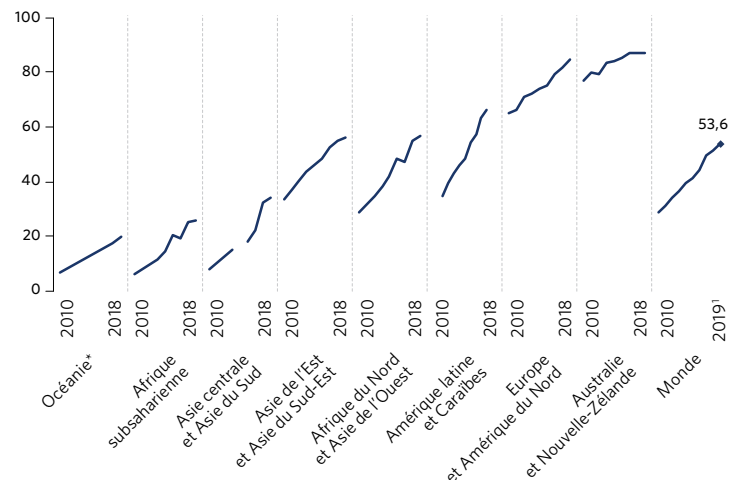


Internet est désormais essentiel pour de nombreuses activités quotidiennes, mais la moitié de la population mondiale n'est toujours pas connectée

Le confinement instauré pour lutter contre la COVID-19 a obligé de nombreuses personnes à utiliser Internet pour accomplir leurs activités quotidiennes, y compris pour travailler, suivre des cours en ligne, faire des achats et maintenir leurs contacts sociaux. Néanmoins, près de la moitié de la population mondiale n'est pas connectée, en particulier dans les pays pauvres. À la fin de 2019, 53,6% de personnes (4,1 milliards) utilisaient Internet, mais on observait de grandes disparités régionales. En 2018, seulement 20% de la population de l'Océanie (à l'exclusion de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande) et 26% de celle de l'Afrique subsaharienne utilisaient Internet, contre 84% en Europe et Amérique du Nord et 87% en Australie et Nouvelle-Zélande.

Les abonnements à haut débit fixe ont presque doublé au cours de la dernière décennie, passant de 7,6 pour 100 habitants en 2010 à 14,9 en 2019. Cette année-là, les connexions à haut débit fixe (1,1 milliard) dépassaient les branchements téléphoniques fixes (931 millions). Les pays développés comptaient 33,6 abonnements pour 100 habitants en 2019, tandis que les pays en développement en comptaient un tiers, soit 11,2. Les pays les moins avancés n'avaient presque pas de connexion fixe à haut débit en raison du coût élevé et du manque d'infrastructures.

Pourcentage de personnes utilisant Internet, 2010-2018



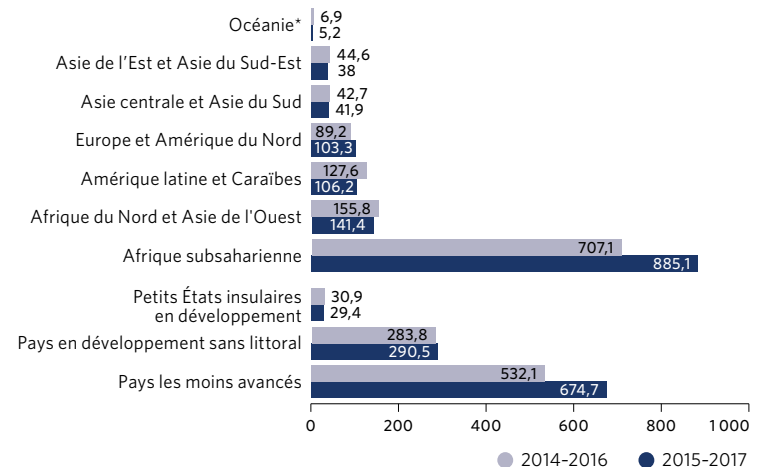
* À l'exclusion de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.
¹ Estimations.

La nécessité de disposer de données fiables ne cesse d'augmenter, mais les pays pauvres n'ont pas les ressources nécessaires pour en produire

En 2019, la plupart des pays ont indiqué qu'ils avaient mis en œuvre un plan statistique national (141 pays, contre 129 en 2018). Cependant, beaucoup ont également déclaré qu'ils n'avaient pas suffisamment de fonds pour une mise en œuvre intégrale. Seuls 25% des plans étaient entièrement financés en Afrique subsaharienne (9 pays sur 36), contre 95% (36 pays sur 38) en Europe et Amérique du Nord.

De 2016 à 2017, l'APD consacrée aux données et aux statistiques a augmenté de 11%, passant de 623 à 690 millions de dollars, mais cela ne représentait que 0,34% de cette aide. Le financement international en matière de données et de statistiques s'établit à environ la moitié de ce qu'il devrait être. Au cours des trois dernières années, les pays d'Afrique subsaharienne en ont reçu la plus grande part, soit 885 millions de dollars, ce qui représente une forte hausse du financement. Un soutien technique et financier continu et plus élevé est nécessaire afin que les pays des régions en développement soient mieux équipés pour suivre les progrès accomplis dans le cadre de leurs programmes nationaux de développement.

Total de l'aide publique au développement** consacrée aux activités de renforcement des capacités statistiques, 2014-2016 et 2015-2017 (millions de dollars courants)



* À l'exclusion de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.










** Engagements spécifiques aux pays seulement. Les engagements non alloués à plusieurs pays/régions sont exclus.

Résumé des progrès vers les cibles des objectifs de développement durable à atteindre en 2020





À la fin de 2020, 21 des 169 cibles des ODD seront arrivées à échéance. Ce résumé présente les progrès accomplis vers leur réalisation au niveau mondial, sur la base des données disponibles en juin 2020, et fait le point sur les mesures prises dans le monde pour le respect des engagements connexes à la mi-2020, en les évaluant à l'aide des couleurs de feux de signalisation. Sur ces 21 cibles, 12 sont liées aux objectifs d'Aichi pour la biodiversité de la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique et sont regroupées sur cette page.

Cibles des ODD liées à la biodiversité à atteindre en 2020 ¹	Progrès	Analyse des progrès
2.5 Préserver la diversité génétique des semences, plantes et animaux destinés à l'alimentation et à l'agriculture		Les progrès concernant le maintien de la diversité génétique végétale et animale pour l'alimentation et l'agriculture ont été négligeables. Le nombre de races de bétail locales (races présentes dans un seul pays) avec suffisamment de matériel stocké pour permettre leur reconstitution en cas d'extinction est passé à 101 en 2019, soit une infime proportion des quelque 7 600 races recensées dans le monde. Selon les rapports nationaux, 73 % des races évaluées sont menacées d'extinction. Fin 2019, les stocks mondiaux de matériel phylogénétique conservé dans les banques de gènes totalisaient 5,4 millions d'échantillons, soit une augmentation de 1,3 % par rapport à 2018.
6.6 Protéger et restaurer les écosystèmes liés à l'eau		En 2018, à peine plus de 2,1% des terres mondiales étaient couvertes d'eau douce. Les écosystèmes liés à l'eau compris dans ces données (lacs et grands cours d'eau) ont une superficie constante depuis l'année de référence 2000 (<i>progrès indiqués en jaune</i>). Pour les autres, y compris les zones humides, les eaux souterraines et les plans d'eau libres, il n'existe pas encore de données mondiales (<i>progrès indiqués en gris</i>).
12.4 Gérer les produits chimiques et les déchets de manière responsable		Les parties respectent toujours leurs engagements en vertu des accords environnementaux multilatéraux relatifs aux produits chimiques et aux déchets, en particulier les conventions de Bâle, Rotterdam et Stockholm (<i>progrès indiqués en jaune</i>). Cependant, entre 2010 et 2019, la production mondiale de déchets électroniques (équipements électroniques et électriques mis au rebut) est passée de 5,3 à 7,3 kg par habitant, tandis que le recyclage écologiquement rationnel de tels déchets a augmenté bien plus lentement, passant de 0,8 à 1,3 kg par habitant (<i>progrès indiqués en rouge</i>).
14.2 Protéger et restaurer les écosystèmes marins et côtiers		L'indice mondial de santé des océans semble avoir été statique ces huit dernières années. Certaines régions ont de mauvais résultats qui risquent de s'aggraver.
14.4 Rétablir les stocks de poissons à des niveaux viables		La viabilité des ressources halieutiques mondiales continue de décliner, bien qu'à un rythme réduit, la part des stocks de poissons à des niveaux biologiquement viables s'établissant à 65,8 % en 2017, contre 90 % en 1974, soit 0,8 point de pourcentage de moins qu'en 2015.
14.5 Préserver au moins 10 pour cent des zones marines et côtières		En décembre 2019, plus de 17 % (ou 24 millions de km ²) des eaux sous juridiction nationale (de 0 à 200 milles marins du littoral) étaient couvertes d'aires protégées, soit plus du double qu'en 2010. Le pourcentage moyen mondial des zones essentielles pour la biodiversité marine couvertes d'une aire protégée est passé de 30,5 % en 2000 à 46 % en 2019, mais la majorité de ces sites ont encore une couverture insuffisante ou inexistante.
14.6 Mettre fin aux subventions qui contribuent à la surpêche et à la pêche illicite, non déclarée et non réglementée		En février 2020, le nombre de parties à l'Accord relatif aux mesures du ressort de l'État du port, premier accord international contraignant visant spécifiquement la pêche illicite, non déclarée et non réglementée, est passé de 58 à 66 (y compris l'Union européenne) par rapport à l'année précédente. Près de 70 % des pays ont déclaré des taux élevés de mise en œuvre de l'accord.
15.1 Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres et les écosystèmes d'eau douce		En 2020, en moyenne, 44 % des zones essentielles pour la biodiversité terrestre et 41 % des zones essentielles pour la biodiversité d'eau douce et de montagne se trouvaient dans des aires protégées, soit une hausse de 12 à 13 points de pourcentage depuis 2000. Toutefois, la majorité de ces zones ont encore une couverture insuffisante ou inexistante en aires protégées. De plus, depuis 2010, la hausse de la couverture a considérablement ralenti par rapport à la décennie antérieure.
15.2 Promouvoir la gestion durable des forêts, mettre un terme à la déforestation et restaurer les forêts dégradées		La superficie forestière mondiale continue de diminuer, mais plus lentement que les décennies précédentes. De 2015 à 2020, le taux annuel de déforestation a été estimé à 10 millions d'hectares (<i>progrès indiqués en jaune</i>). Bien que la perte de zones forestières reste élevée, les données de 2020 montrent que la proportion de forêts en aires protégées et faisant l'objet de plans de gestion à long terme, ainsi que la superficie forestière certifiée, a augmenté ou est restée stable au niveau mondial et dans la plupart des régions (<i>progrès indiqués en vert</i>).
15.5 Protéger les espèces menacées et prévenir leur extinction		À l'échelle mondiale, le risque d'extinction des espèces s'est aggravé d'environ 10 % ces trois dernières décennies, l'indice de la Liste rouge étant passé de 0,82 en 1990 à 0,75 en 2015 et à 0,73 en 2020 (une valeur de 1 indique qu'il n'y a aucune menace d'extinction et une valeur de 0 que toutes les espèces ont disparu).
15.8 Empêcher l'introduction d'espèces exotiques envahissantes dans les écosystèmes terrestres et aquatiques		Le taux global d'invasions biologiques ne montre aucun signe de ralentissement, la hausse du nombre d'espèces envahissantes et de leur propagation étant due à l'augmentation du commerce et du transport (<i>progrès indiqués en rouge</i>). Toutefois, les résultats préliminaires d'une enquête menée par le Groupe spécialisé sur les espèces envahissantes de l'Union internationale pour la conservation de la nature montrent un engagement accru des gouvernements nationaux pour prévenir et gérer la propagation de ces espèces (<i>progrès indiqués en vert</i>).
15.9 Intégrer la protection des écosystèmes et de la biodiversité dans la planification et la comptabilité gouvernementales		En janvier 2020, 113 parties avaient évalué les progrès vers la réalisation de leurs cibles nationales liées à l'objectif 2 d'Aichi pour la biodiversité. Environ la moitié ont réalisé des progrès vers leurs cibles, mais à un rythme qui ne leur permettra pas d'atteindre leurs objectifs à la fin de 2020. En 2017, 69 pays avaient des programmes sur le Système de comptabilité économique environnementale, soit une hausse de 28 % depuis 2014.

¹ La description complète des cibles est disponible à <https://sustainabledevelopment.un.org/post2015/transformingourworld>.

Autres cibles des objectifs de développement durable à atteindre en 2020		Progrès	Analyse des progrès
3.6	Diminuer de moitié à l'échelle mondiale le nombre de décès et de blessures dus à des accidents de la route		Le taux de mortalité lié aux blessures routières a légèrement diminué, passant de 18,7 pour 100 000 habitants en 2010 à 18,2 en 2016, mais la mortalité routière a continué d'augmenter, atteignant 1,35 million en 2016. Cette année-là, les blessures de la route étaient la première cause de décès chez les enfants et les jeunes adultes âgés de 5 à 29 ans. Compte tenu de cette tendance, il est peu probable que le monde atteigne cette cible d'ici à la fin de 2020.
4.b	Augmenter le nombre de bourses d'études offertes à des étudiants des pays en développement, en particulier des PMA, des petits États insulaires en développement et des pays d'Afrique		L'aide publique au développement pour les bourses d'études s'est élevée à 1,6 milliard de dollars en 2018, soit une hausse par rapport à 2017 (1,3 milliard de dollars). L'Australie, les institutions de l'Union européenne, la France, le Japon et la Turquie représentaient près des deux tiers de ce total. Les principales régions bénéficiaires étaient l'Asie et l'Afrique, et les principaux pays bénéficiaires étaient les Philippines, l'Indonésie, la République de Moldova et le Viet Nam.
8.6	Réduire la proportion de jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation		En 2019, 22 % des jeunes dans le monde étaient non scolarisés ou sans emploi ni formation, chiffre qui a peu changé depuis 2005.
8.b	Élaborer et mettre en œuvre une stratégie mondiale en faveur de l'emploi des jeunes		Selon les données de 2019 provenant de 102 pays, 98 % d'entre eux avaient une stratégie d'emploi pour les jeunes ou prévoyaient d'en élaborer une dans un proche avenir. En outre, près d'un tiers de ces pays avaient élaboré et mis en œuvre la stratégie mondiale en faveur de l'emploi des jeunes.
9.c	Accroître l'accès aux technologies de l'information et des communications		La couverture par les réseaux mobiles est aujourd'hui quasi universelle. En 2019, on estimait que 96,5 % de la population mondiale était couverte au moins par un réseau 2G, dont 81,8 % au moins par un réseau d'évolution à long terme (LTE).
11.b	Mettre en œuvre des politiques pour l'insertion de tous, l'utilisation rationnelle des ressources, l'adaptation aux effets des changements climatiques et leur atténuation et promouvoir une gestion globale des risques de catastrophe		En avril 2020, 85 pays (un peu plus de 40 %) avaient indiqué avoir mis en place des stratégies nationales de réduction des risques de catastrophe conformes, dans une certaine mesure, au Cadre de Sendai, et six d'entre eux avaient déclaré des stratégies nationales entièrement conformes. En 2018, 55 pays ont signalé que certains de leurs gouvernements locaux disposaient au moins de stratégies locales de réduction des risques de catastrophe conformes aux stratégies nationales.
13.a	Mobiliser ensemble 100 milliards de dollars par an pour les pays en développement aux fins de l'atténuation des effets des changements climatiques		Le suivi des progrès vers l'objectif de 100 milliards de dollars est toujours en négociation dans le cadre du processus de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Les rapports biennaux de la Convention fournissent des informations complémentaires sur les flux financés dans le cadre de la Convention, des banques multilatérales de développement, des mécanismes bilatéraux et autres pour les montants spécifiques au climat, ainsi que sur les montants qui devraient être mobilisés par le secteur privé.
17.11	Accroître les exportations des pays en développement et doubler la part des PMA dans les exportations mondiales		La part des exportations des PMA dans le commerce mondial des marchandises dépassait tout juste 1 % en 2018, soit environ le même niveau qu'il y a 10 ans, et loin de la cible qui est de doubler ce chiffre d'ici à 2020. La part des pays en développement dans les exportations mondiales de marchandises et de services a stagné ces dernières années.
17.18	Apporter un soutien accru au renforcement des capacités des pays en développement afin de disposer d'un plus grand nombre de données de qualité, actualisées et ventilées		En 2019, 132 pays et territoires ont déclaré avoir une législation statistique nationale conforme aux Principes fondamentaux de la statistique officielle des Nations Unies, contre 111 en 2018. En outre, la plupart des pays ont indiqué mettre en œuvre un plan statistique national (141 pays et territoires en 2019, contre 129 en 2018). Cependant, beaucoup ont également signalé qu'ils n'avaient pas assez de fonds pour une mise en œuvre complète. Seuls 25 % des plans étaient entièrement financés en Afrique subsaharienne, contre 95 % en Europe et Amérique du Nord.

Légende :

-  La cible est atteinte ou en voie de l'être
-  Les progrès réalisés sont insuffisants pour atteindre la cible
-  Aucun progrès ou éloignement de la cible
-  Données inexistantes ou insuffisantes pour évaluer les progrès

Note : Certaines cibles couvrent plusieurs aspects d'un problème de développement. Leurs évaluations sont donc menées séparément et reflétées dans le feu de signalisation bicolore.

Note au lecteur

Cadre mondial d'indicateurs pour le suivi et l'examen des objectifs de développement durable

Les informations présentées dans ce rapport sont basées sur les dernières données disponibles (en mai 2020) sur une sélection d'indicateurs du cadre mondial d'indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable¹, développé par le Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable et adopté par l'Assemblée générale le 6 juillet 2017 (voir résolution 71/313, annexe). Le cadre mondial d'indicateurs est utilisé pour examiner les progrès accomplis au niveau mondial.

Sources de données et base pour cette analyse

Pour la plupart des indicateurs présentés dans ce rapport, les valeurs représentent des agrégats régionaux et/ou sous-régionaux. En général, les chiffres sont des moyennes pondérées des données de pays et utilisent la population de référence comme pondération. Ces moyennes sont calculées à partir des données nationales recueillies par les organismes internationaux, en fonction de leurs mandats respectifs et de leurs compétences spécialisées, auprès des systèmes statistiques nationaux. Les données nationales recueillies par les organismes internationaux sont souvent ajustées aux fins de comparabilité internationale et font l'objet d'estimations lorsqu'elles sont manquantes. Conformément à la décision prise par la Commission de statistique et en accord avec la résolution 2006/6 du Conseil économique et social, les estimations utilisées pour la compilation d'indicateurs mondiaux doivent être produites en consultation avec les autorités statistiques nationales. Les critères et mécanismes de validation par les autorités statistiques nationales sont décrits dans le rapport du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable³ et ont été adoptés par la Commission de statistique lors de sa cinquantième session⁴.

La collaboration entre les systèmes statistiques nationaux et les organisations régionales et internationales est essentielle pour une

Le choix des indicateurs pour ce rapport ne représente nullement un ordre de priorité dans les cibles, car les objectifs et cibles ont tous la même importance. La composition des régions et sous-régions dans ce rapport est basée sur les divisions géographiques de l'Organisation des Nations Unies, quelque peu modifiées, afin de former, dans la mesure du possible, des groupes de pays pour lesquels une analyse pertinente peut être effectuée².

circulation effective de données comparables au niveau international. De tels mécanismes peuvent être améliorés en facilitant la coordination entre les bureaux nationaux de statistiques et les systèmes statistiques nationaux.

Une base regroupant les données et métadonnées mondiales, régionales et nationales disponibles pour les indicateurs des objectifs de développement durable inclus dans ce rapport est tenue à jour par la Division de statistique de l'Organisation des Nations Unies et est disponible à l'adresse <https://unstats.un.org/sdgs>. Compte tenu des nouvelles données et des méthodologies révisées, les séries de données présentées dans ce rapport ne sont pas toujours comparables avec des séries de données antérieures.

Bien que les chiffres agrégés présentés dans ce rapport soient pratiques pour vérifier les progrès, la situation des pays d'une région donnée, ainsi que de groupes de population et de zones géographiques à l'intérieur des pays, peut varier de manière significative par rapport aux moyennes régionales. Présenter des chiffres agrégés pour toutes les régions cache aussi une autre réalité : le manque, dans de nombreuses parties du monde, de données adéquates pour évaluer les tendances nationales ainsi que pour documenter et suivre la mise en œuvre des politiques de développement.

Investir dans les données pour reconstruire en mieux et accélérer la mise en œuvre des objectifs de développement durable

Des données actualisées, de qualité, ouvertes et ventilées sont essentielles pour permettre aux gouvernements, aux partenaires du développement, aux organisations internationales, à la société civile, au secteur privé et au grand public de prendre des décisions éclairées. La crise de la COVID-19 montre clairement comment des données essentielles peuvent guider efficacement la prise de décisions à chaque étape de la lutte contre la pandémie. Dans le même temps, elle attire également l'attention sur le fait que même les données les plus élémentaires en matière de santé, de société et d'économie manquent souvent. De plus, les populations les plus vulnérables ayant le plus besoin d'aide demeurent invisibles. De nombreux systèmes statistiques nationaux à travers le monde ont connu de grandes difficultés pour suivre les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable, suivi qui exige une quantité sans précédent de données et de statistiques à tous les niveaux.

À la lumière de la crise de la COVID-19, un soutien financier et technique aux systèmes statistiques et de données est nécessaire à court terme pour assurer la poursuite des opérations statistiques, le suivi

des interventions d'urgence, et la préparation de stratégies d'atténuation et de rétablissement. À moyen et à long termes, il sera impératif d'accroître les investissements dans les données et les systèmes statistiques nationaux et de mobiliser des ressources internationales et nationales supplémentaires si nous voulons reconstruire en mieux après la crise et accélérer la mise en œuvre des objectifs de développement durable.

La Déclaration de Dubaï, lancée au Forum mondial sur les données de 2018, envisage un mécanisme de financement basé sur la demande, sous la supervision des États Membres de l'Organisation des Nations Unies, qui puisse répondre rapidement et efficacement aux besoins des systèmes statistiques nationaux. De nouvelles sources de données et de nouvelles technologies pour la collecte de données et l'intégration de diverses sources de données devront être explorées, notamment au moyen de partenariats avec la société civile, le secteur privé et le milieu universitaire. L'intégration d'informations géospatiales et de données statistiques sera particulièrement importante à cet égard.

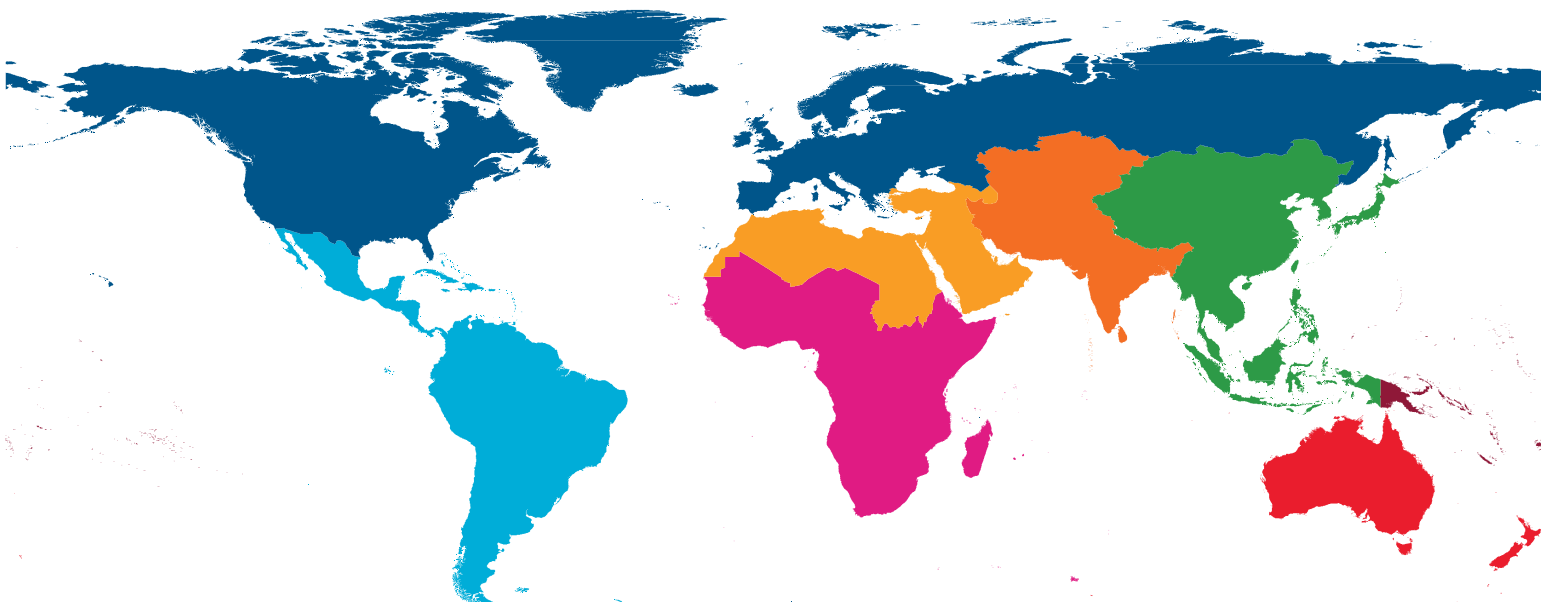
¹ La liste complète des indicateurs est disponible à <https://unstats.un.org/sdgs/indicators/indicators-list/>.

² La composition de ces sous-régions est présentée à la section des groupements régionaux.

³ Voir le Rapport du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable (E/CN.3/2019/2), annexe I.

⁴ Voir le Rapport de la Commission de statistique sur la cinquantième session (E/2019/24-E/CN.3/2019/34).

Groupements régionaux



- Afrique subsaharienne ● Afrique du Nord et Asie de l'Ouest ● Asie centrale et Asie du Sud ● Asie de l'Est et Asie du Sud-Est
● Amérique latine et Caraïbes ● Australie et Nouvelle-Zélande ● Océanie* ● Europe et Amérique du Nord

- Notes :
• Océanie* désigne l'Océanie, à l'exclusion de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, dans toute la publication.
• Les frontières et les noms employés dans cette carte et les autres cartes de cette publication n'impliquent ni reconnaissance ni acceptation officielles de la part de l'Organisation des Nations Unies.

Ce rapport présente les données sur les progrès accomplis vers la réalisation des objectifs de développement durable dans le monde entier et dans différents groupes régionaux. Les groupes de pays sont basés sur les régions géographiques définies par les Codes standard des pays et des zones à usage statistique (connus sous l'appellation M49)⁵ de la Division de statistique de l'Organisation des Nations Unies. Les régions géographiques sont indiquées sur la carte ci-dessus. Pour les besoins de cette publication, certaines régions du M49 ont été regroupées.

L'utilisation des régions géographiques comme base des groupes de pays est un changement majeur par rapport au *Rapport sur les objectifs de développement durable 2016* et les rapports sur la progression des objectifs du Millénaire pour le développement. Auparavant, les données étaient présentées pour des pays dans des régions « développées » et des pays dans des régions « en développement », qui étaient ensuite divisées en sous-régions géographiques. Bien qu'il n'existe pas de règle établie pour définir les pays ou zones « développés » et « en développement » dans le système des Nations Unies, les données relatives à

certains indicateurs dans ce rapport sont toujours présentées pour des régions/pays développé(e)s et en développement, aux seules fins de l'analyse statistique, et sont basées sur les appellations utilisées par les organisations internationales qui ont fourni les données⁶.

En outre, le texte et les chiffres présentent, dans la mesure du possible, des données pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, qui sont des groupes de pays requérant une attention spéciale.

Une liste complète des pays inclus dans chaque région, sous-région et groupe de pays est disponible à l'adresse <https://unstats.un.org/sdgs/indicators/regional-groups>.

Les appellations employées dans la présente publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

⁵ Tous les détails sur la norme M49 sont disponibles sur le site Web de la Division de statistique de l'Organisation des Nations Unies à l'adresse <https://unstats.un.org/unsd/methodology/m49/>.

⁶ Une note de discussion, « Update of the regional groupings for the SDG report and database » du 31 octobre 2016 décrit les détails de ce changement et est disponible à <https://unstats.un.org/sdgs/indicators/regional-groups>.

Crédits photos :

Couverture	© Banque mondiale/Henitsoa Rafalia
Page 5	© Silviu Costin Iancu
Page 24	© Patrick J. Nagel
Page 26	© Banque mondiale/Jamie Martin
Page 28	© Banque mondiale/Dominic Chavez
Page 32	© PNUD/Jared Katz
Page 34	© Banque mondiale/Lakshman Nadaraja
Page 36	© UNICEF Laos
Page 38	© FAO/FIDA/PAM/Petterik Wiggers
Page 40	© Banque mondiale/Dominic Chavez
Page 42	© Banque mondiale/Rob Beechey
Page 44	© Banque mondiale/Tanvir Murad Topu
Page 46	© Banque mondiale/Curt Carnemark
Page 48	© Hermes Rivera
Page 50	© Banque mondiale/Scott Wallace
Page 52	© Sergei Tokmakov
Page 54	© Banque mondiale/Flore de Preneuf
Page 56	© Banque mondiale/Natalia Cieslik
Page 58	© Hannah Busing

Cartes : Les cartes des pages 38, 43, 44 et 53 proviennent de la Division de statistique de l'Organisation des Nations Unies.

Les données cartographiques proviennent de la Section de l'information géospatiale de l'Organisation des Nations Unies.

Conception des infographies des pages 6 à 23 et de l'emblème spécial de la cible 16.2 de la page 57 : Groupe de la conception graphique de l'Organisation des Nations Unies/Département de la communication globale

Conception du rapport, conception graphique, mise en page et correction : Groupe des services chargés des contenus/Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences

Éditrice : Lois Jensen

Copyright © Nations Unies, 2020

Tous droits réservés

Toute demande pour reproduire des extraits ou photocopier ce rapport doit être adressée à Copyright Clearance Center à l'adresse www.copyright.com.

Pour tout autre renseignement sur les droits et licences, y compris les droits dérivés, envoyez votre demande à : United Nations Publications, 300 East 42nd Street, New York, NY, 10017, United States of America.

Courriel : publications@un.org; site Internet : www.un.org/fr/publications/

Publication des Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales

e-ISBN : 978-92-1-004962-7

ISSN : 2521-7216

e-ISSN : 2521-7224

Le présent rapport répond à la demande formulée par l'Assemblée générale dans sa résolution 70/1, dans laquelle elle prie le Secrétaire général de préparer des rapports annuels sur les objectifs de développement durable (par. 83), afin d'évaluer annuellement les progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable. Il est établi par le Département des affaires économiques et sociales avec des contributions d'organisations internationales et régionales, de bureaux, d'institutions spécialisées, de fonds et de programmes du système des Nations Unies énumérés ci-dessous. Des statisticiens nationaux, des experts de la société civile et des milieux universitaires ont également apporté leur contribution à ce rapport.

Agence internationale de l'énergie (AIE)
Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA)
Alliance des petits États insulaires
Banque asiatique de développement (BASD)
Banque mondiale
Bureau d'appui à la consolidation de la paix, Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix
Bureau de l'Envoyé du Secrétaire général pour la jeunesse
Bureau de l'état de droit et des institutions chargées de la sécurité, Département des opérations de paix
Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes (UNDRR)
Bureau du Haut-Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement
Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général chargé de la question de la violence contre les enfants
Centre du commerce international (CCI)
Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP)
Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO)
Commission économique pour l'Afrique (CEA)
Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC)
Commission économique pour l'Europe (CEE)
Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED)
Département des affaires économiques et sociales (DESA)
Division des affaires maritimes et du droit de la mer
Énergie durable pour tous
Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-FEMMES)
Fonds d'équipement des Nations Unies
Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP)
Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)
Fonds monétaire international (FMI)
Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH)
Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR)
Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC)
ONU-Eau
ONU-Énergie
ONU-Océans
Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)
Organisation de l'aviation civile internationale (OACI)
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)
Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI)
Organisation internationale du Travail (OIT)
Organisation météorologique mondiale (OMM)
Organisation mondiale de la Santé (OMS)
Organisation mondiale du commerce (OMC)
Organisation mondiale du tourisme (OMT)
Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle (PARIS21)
Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA)
Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)
Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)
Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat)
Secrétariat de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification
Secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique
Service de la lutte antimines de l'ONU
Union internationale des télécommunications
Union internationale pour la conservation de la nature
Union interparlementaire (UIP)

Pour obtenir plus d'informations, consulter le site web consacré aux objectifs de développement durable à <https://unstats.un.org/sdgs>.

« Tout ce que nous faisons pendant et après la crise [COVID-19] doit concourir à l'édification de sociétés plus égales, plus inclusives et plus résistantes aux pandémies, aux changements climatiques et aux nombreux autres problèmes que nous rencontrons. »

*ANTÓNIO GUTERRES
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DES NATIONS UNIES*